HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

MONNAIES ET JETONS

DU

CANADA,

Donnant L'HISTOIRE, La GRAVURE, Le DEGRÉ de RARETE et la VALEUR APPROXIMATIVE de toutes les MONNAIES et JETONS du CANADA,

Les Biographies et Portraits des Principaux Numismates; Une Description de la MONNAIE de CARTE et du PAPIER-MONNAIE.

PAR

P. N. BRETON,

Membre de la Société Numismatique et Antiquaire de Montréal.

P. N. BRETON & CIE., - - - Montréal.

ILLUSTRATED HISTORY

OF

COINS AND TOKENS

RELATING TO

CANADA,

Giving Illustrations, with the HISTORY, DEGREE of RARITY and APPROXIMATE CURRENT PRICES of all known CANADIAN COINS and TOKENS.

Biographies and Portraits of the Principal Canadian Collectors; Also, List of CARD and PAPER MONEY.

BY

P. N. BRETON,

Member of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal.

P. N. BRETON & CO., - - - Montreal.

CJ1066
B7
fol.

301353

ENRÉGISTRÉ, CONFORMÉMENT À L'ACTE DU PARLEMENT DU CANADA, EN L'ANNÉE MIL-HUIT-CENT-QUATRE-VINGT-QUATORZE, AU BUREAU DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, PAR P. N. BRETON & CIE.

ENTERED ACCORDING TO ACT OF PARLIAMENT OF CANADA, IN THE YEAR ONE THOUSAND EIGHT HUNDRED AND NINETY-FOUR, BY P. N. BRETON & CO., AT THE DEPARTMENT OF AGRICULTURE.

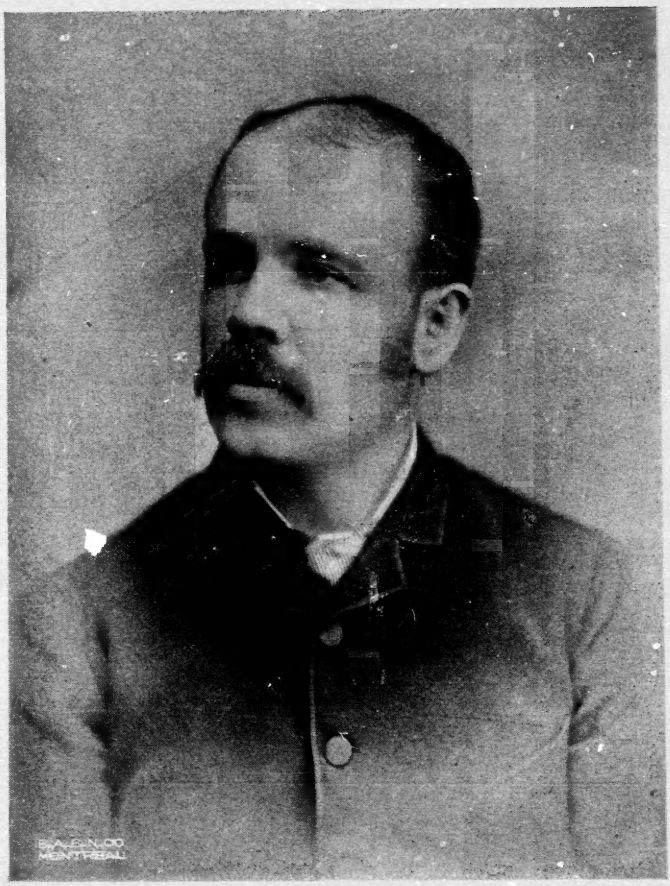

P. NAPOLEON BRETON.

Printed by
British American Bank Note Co.
MONTREAL.

This Coated Book Paper manufactured by Union Card & Paper Co., Montreal.

PRÉFACE.

LORS de la publication de mon premier ouvrage, "LE COLLECTIONNEUR ILLUSTRÉ DES MONNAIES CANADIENNES," en 1890, j'étais loin de m'attendre à la vente de deux éditions comprenant en tout près de cinq mille exemplaires d'une brochure qui ne donnait que la gravure des pièces. Le succès obtenu m'a encouragé à écrire l'Histoire des Monnaies et jetons du Canada; cet ouvrage sera à la portée de tous car on peut dire que la monnaie d'un peuple est son histoire, et chacun devrait connaître cette histoire. Mon œuvre sera accompagnée de gravures au nombre de 1028. Depuis quelques années le goût de la Numismatique a fait du progrès et nous trouvons des milliers d'amateurs dans les différentes classes qui composent la société; si tous n'ont pas les mêmes moyens, tous sont mûs par le même désir celui de posséder le plus grand nombre de spécimens possible. Jusqu'a ce jour l'on connaissait les pièces par la gravure, mais leur histoire était inconnue, et cet ouvrage a pour but de combler cette lacune.

On constate à regret dans ce pays l'absence dans tous nos musées, dans toutes nos institutions publiques ou nos maisons d'éducation d'une collection des monnaies du Canada. A part deux ou trois exceptions tous ces établissements n'ont rien pour indiquer l'existance de monnaies qui ont chacune une histoire, de monnaies ayant circulé même depuis une couple de siècles et portant l'effigie de personnages historiques; en vérité l'on croirait gaspiller son argent si on achetait une collection de ce genre qui pourrait être étalée à la vue de tous avec notes explicatives;

PREFACE.

WHEN, in 1890, my first work was issued, I had no expectation that it, a small pamphlet giving engraving only, would have run through two editions numbering 5,000 in all. This success has encouraged me to write the "HISTORY OF THE COINS AND TOKENS OF CANADA," which cannot help but be useful to all classes, for,—as has been said, "The money of a people is its history,"—all the people should become acquainted with this history.

My work will also give 1028 engravings. For a number of years the taste for Numismatic study in Canada has made such rapid progress, that there are now thousands of collectors to be found in all grades of society, and if all have not the same means, yet all have the same desire, that is, to own the greatest number of varieties. As coins have heretofore been known mainly by engravings, their history remaining unknown, this work is intended to supply this want.

It is a matter for regret that in our country few collections of Canadian coins are found in museums and educational and other institutions. With two or three exceptions, none of these institutions contain anything to indicate the existence of our coins, each one of which has its own history. Silver coins, bearing the portraits of historic personages, have circulated amongst us for over two centuries. One is considered a spendthrift who spends his money on a collection which is open to all and may be easily shown and described, while still higher prices are given for rare editions of books which are placed in a bookcase out of sight.

on achètera pourtant à des prix élevés de rares éditions de livres, qui resteront dans un tiroir ou a l'abri des regards. Parmi les quelques exceptions je citerai l'Institution des Sourds-Muets à Montréal qui possèdent à l'heure qu'il est une des belles collections du pays laquelle a été formée pas le Révérend Père J. Michaud dont on trouvera la Biographie dans ce livre. Ceux qui ont visité les villes des pays étrangers ont eu l'avantage d'admirer dans les musées ou les institutions des collections splendides de monnaies, et lorsque des étrangers arrivent ici que voient-ils en fait de Numismatique ? Rien !

Ceux qui ont visité l'Exposition Colombienne à Chicago ont pu admirer tout spécialement la grande collection de la monnaie du gouvernement américain en charge du Col. McClure. Imaginez-vous un gouvernement comme celui de Washington qui se donne le trouble de faire exhiber ses monnaies ; nos célébrités canadiennes qui ont visité Chicago en ont-ils fait la remarque, et l'importance d'une telle exposition fut-elle comprise ? J'en doute !

Pourtant nos monnaies qui pendant nombre d'années n'étaient pas connues sont aujourd'hui très recherchées et obtiennent à l'étranger des prix plus élevés qu'ici même. Rien d'étonnant dans ce fait, si l'on songe à l'émission restreinte de ces différentes pièces et au nombre toujours croissant des collectionneurs. Déja certaines raretés se sont vendues cent et deux cents piastres, et vous trouverez de ces raretés dans les collections : McLachlan, Michaud, Hart, Wilson, etc.

Dans mon supplément au "Collectionneur," publié en Juin 1892, j'attirais l'attention des amateurs en général sur l'émission continuelle de jetons ou cartes d'affaires, et depuis, Montréal, Ottawa et Toronto ont rivalisé de zèle à qui émettra le plus grand nombre possible de ces pièces qui n'ont aucun

Among these exceptional public collections let me mention that belonging the Deaf and Dumb Institute of Montreal, very fine one, formed by the Rev. Father J. Michaud, whose biography appears in this work. Those who have visited foreign cities and have had the advantage of admiring in their museums and other institutions, cannot have helped remarking on their splendid collections of coins. But when strangers come here, what is open to them in the shape of Numismatics ? Literally nothing !

Those who have been to the Columbian Exposition at Chicago could not help but admire the collection of the United States Government under charge of Col. McClure. Can we imagine the trouble taken by such a government to show its coins ; and not expect that Canadian celebrities who have visited Chicago filled with the importance of a similar exhibit for Canada ? I doubt it.

Everywhere our coins, which, for a long time were hardly known, are now in great demand, often selling for higher prices than at home.

This fact is not astonishing when we take into consideration the few examples known and the number of collectors seeking after them.

Already some of these rarities have sold from one hundred to two hundred dollars. Such rarities are to be found in the McLachlan—Michaud—Hart—Wilson and other collections.

In the supplement of the "Canadian Coin Collector" published in 1892, I called the attention of collectors in general to the continued issue of bar checks and business cards, and since then, Montreal, Ottawa and Toronto have rivalled each other in the issue of pieces which have no Numismatic purpose but to throw discredit on the past time of collecting. The best thing that can be done is for the government

intérêt numismatique et qui ne feron que jeter du discrédit sur la collection. Le mieux serait que le gouvernement intervienne et se décide à arrêter l'émission de ces pièces, dont le nombre toujours croissant dépassera bientot celui de nos pièces officielles. Parmi ces jetons il s'en trouve de deux catégories dont la première est de pièces frappées avec des matrices, tandis que dans la seconde ce ne sont que des caractères d'impression rassemblés de manière a composer des pièces qui peuvent se recomposer à volonté et qui sont désignées dans ce volume comme étant émises de matrices mécaniques. Des pièces de ce genre n'auront jamais l'importance de celles qui seront frappées de matrices ordinaires.

L'histoire des pièces et jetons émis sous la Domination Française a été extraite de l'Histoire Monétaire des Colonies Françaises par E. Zay, membre de la société française de Numismatique, et publié à Paris en 1892 ; en donnant crédit à M. Zay pour les précieuses notes recueillies dans son ouvrage, je suis fort heureux de proclamer que son livre est pour nous Canadiens-Français un trésor sans lequel nous n'aurions jamais connu ces pièces qui nous intéressent à un si haut degré. J'ai aussi puisé beaucoup d'informations dans le "Canadian Numismatics" de M. Robert W. McLachlan qui ma en outre donné personnellement beaucoup d'autres informations après m'avoir mis sa collection à ma disposition.

M. McLachlan est une autorité en Numismatique Canadienne, et il a beaucoup contribué à mon travail en consentant à en faire la traduction anglaise. J'ai encore rencontré un précieux collaborateur dans M. Gerald E. Hart, qui a eu l'obligeance de mettre ses trésors de monnaie et de papier-monnaie à ma disposition et j'en ai profité largement ; j'ai pu constater une fois de plus l'intérêt que M. Hart porte à la Numisma-

to stop the issue of these pieces, of which the number will soon exceed that of our regular coins.

There are two classes of these checks, the first of which are struck from dies, while the second are simple inscriptions set up as type which can be re-set when desired. In this volume these pieces are described as struck from composite or type-set dies. Such pieces can never have the same importance as those struck from ordinary dies.

The history of the coins and jetons issued under the French Regime is taken from l'Histoire Monétaire des Colonies Françaises by E. Zay, member of La Société Française de Numismatique, published in Paris in 1892. In giving credit to Mr. Zay for the interesting notes brought together in his work, I am happy to here state that this work is a treasure to French-Canadians, for, but per through it these pieces would have not been known amongst them. I have also found many interesting facts in "Canadian Numismatics," by Mr. Robert W. McLachlan. This gentleman has further helped me by much personal information and advice and by placing his collection at my disposal while writing this work.

Mr. McLachlan is an authority on Canadian Numismatic subjects and he has materially aided me in my work by undertaking its translation into English. I have also to mention my obligation to Mr. Gerald E. Hart, another indefatigable collector who opened up his treasures in coins and paper money for my inspection. I owe my thanks also to Mr. Chas. T. Hart, of Montreal, and to those who have so kindly responded to my calls for information, and as such notes can only be collected from a very wide circle, I am under obligations to a large number of collectors. I would ask the indulgence of my readers for the mistakes that

tique Canadienne. Je dois encore mes remerciements à M. Chas. T. Hart de Montréal, ainsi qu'à tous ceux qui ont daigné répondre à toutes mes demandes d'informations, et comme un ouvrage de ce genre est composé de notes recueillies un peu partout, je me considère l'obligé d'un grand nombre. Je demanderai l'indulgence de tous pour les erreurs qui peuvent s'être glissées dans ce livre, chose assez facile dans un travail de ce genre et je serai heureux de connaître les omissions de monnaie ou de papier-monnaie afin de les faire connaître plus tard.

Ce volume annule les précédents, et les degrés de rareté ainsi que la valeur approximative sont corrigés jusqu'à date.

P. N. Breton.

Montréal, 15 Janvier 1894.

may have slipped into this book, a not unlikely thing for a work of the kind. I would like to be informed of any omissions from the list of coins or paper money.

This work cancels the former one, as the degrees of rarity and approximate value are corrected to date.

P. N. Breton.

Montreal, January 15, 1894.

TABLEAU

Indiquant la rareté et valeur approximative des pièces illustrées dans ce livre :

R0	valant,		leur valeur au pair.		
R1	"	depuis	$0.05	à	$0.25
R1½	"	"	0.25	à	0.75
R2	"	"	0.75	à	1.50
R2½	"	"	1.50	à	3.00
R3	"	"	3.00	à	5.00
R3½	"	"	5.00	à	10.00
R4	"	"	10.00	à	25.00
R4½	"	"	25.00	à	50.00
R5	"	"	50.00	à	100.00
R6	"	"	100.00	à	300.00

TABLE

Indicating the degree of rarity and approximate value of the different coins figured in this book :

R0	worth,		face value		
R1	"	from	$0.05	to	$0.25
R1½	"	"	0.25	"	0.75
R2	"	"	0.75	"	1.50
R2½	"	"	1.50	"	3.00
R3	"	"	3.00	"	5.00
R3½	"	"	5.00	"	10.00
R4	"	"	10.00	"	25.00
R4½	"	"	25.00	"	50.00
R5	"	"	50.00	"	100.00
R6	"	"	100.00	"	300.00

MONNAIE INDIENNE.

Cette monnaie appelée "Wampum" fut légale dans les premiers temps de la Colonie, ayant cours dans les transactions commerciales parmi les indiens des Colonies Britanniques de l'Amérique à cause de l'absence d'autres monnaies. Malgré qu'elle cessa d'être légale en 1670 elle continua a circuler parmi les colons jusqu'en 1704 et parmi les Indiens jusque vers 1825.

Le Wampum diminua en valeur et devint presque nul à cause de certaines imitations importées d'Europe. Il consistait en de petits tubes d'environ trois quarts de pouce de long, faits d'écailles de mer, et il y en avait de deux couleurs différentes des blancs et des bleus, ces derniers provenant d'écailles apportées du golfe du Mexique. Ces tubes étaient soit enfilés sur une corde ou travaillés en ceintures de Wampum.

Leur valeur avant l'apparition des contrefaçons en verre était de un sou pour les blancs et deux sous pour les bleus.

WAMPUM.

Commerce was long carried on among the Indians by means of Wampum, a form of money that at an early date, on account of the absence of a sufficient supply of coins, was declared to be legal tender among the British-American colonies. Although it ceased to be legal currency in 1670 it continued to circulate among the colonists until 1704 and among the Indians until about 1825. Its value was early reduced and finally destroyed by cheap imitations imported from Europe. Wampum consists of small cylinders or tubes about three-quarters of an inch long made from sea-shells.

It is in two colors, White and Blue, the latter from shells brought from the Gulf of Mexico. These cylinders were either strung or worked up into wampum belts.

The value before it was broken by the glass counterfeits was "one sou" or a half-penny for the white and "two sous" or a penny for the blue.

MONNAIE DE CARTE.

Extrait de la deuxième partie de l'Histoire Monétaire des Colonies Françaises par E. Zay, (Paris 1892.)

Les commencements de la colonisation du Canada furent des plus difficiles. Le pays produisant peu, les transactions commerciales étaient rares, les exportations à peu près nulles, et, pour comble, il n'y avait pas d'argent, ce nerf du trafic comme de la guerre.

Les lettres des intendants sont remplies à ce sujet de leurs doléances au ministre de la marine qui n'y pouvait rien. Le numéraire envoyé occasionnellement par le Roi, de même que celui apporté pour leur propre usage par quelques trafiquants ou immigrants,

CARD MONEY.

From the second part of l'Histoire Monétaire des Colonies Françaises par E. Zay, (Paris, 1892.)

The beginnings of Canadian Colonization were frought with great difficulty. The country produced little, commercial transactions were rare, exports next to nothing and to crown all, of money—the sinews of trade as well as of war,—there was none.

The occasional supplies of money sent out by the king, as well as such as were brought in for their own use by traders or immigrants, were at once lost to the colony, for as the imports exceeded the exports there was always a deficit and the difference having to be

était aussitôt perdu pour la colonie, parce que les importations excédant les exportations, il y avait toujours déficit ; la différence qui devait être compensée en espèces absorbait tout et l'argent passait à l'étranger. Pour combattre cette tendance de l'argent à émigrer, on ne trouva rien de mieux que d'en hausser le cours. On augmenta d'abord d'un tiers la valeur des monnaies importées de France, ainsi que les espèces particulières émises avec la légende *gloriam regni dicent*, (Voir illustrations Nos. 501 et 502). On adopta en même temps une monnaie de compte, dite *du pays*, qui valait également un tiers en plus de la monnaie de France. Ces mesures illusoires, loin de remédier au mal, n'avaient d'autre effet que d'entraver le commerce à peine naissant.

Le paiement des troupes devenait encore une autre source périodique de tribulations pour les administrateurs de la colonie. Il était d'usage de payer les soldats en Janvier ; mais l'argent destiné à la solde n'arrivant de France que beaucoup plus tard, l'intendant se voyait sans cesse dans la nécessité de recourir aux expédients pour satisfaire la garnison.

C'est dans cette situation pleine de périls que, à bout de ressources, Jacques de Meulles, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, seigneur de la Source, grand bailly d'orléans, intendant de Justice, police et finance en Canada, Acadie, Ile de Terreneuve et autres pays de la France septentrionale, imagina de donner cours à des billets de carte. Voici la lettre qu'il écrivait de Québec, le 24 septembre 1685 au Comte de Toulouze, ministre secrétaire d'Etat au département de la marine, pour lui faire part des résultats de ce premier essai :

"..... Je me suis trouvé cette an-
"née dans une très grande nécessité
"touchant la subsistance des soldats ;
"vous n'aviez ordonné de fonds, Mon-

made up in coin, all ready money was passed to the other countries.

To overcome the tendency of the money to leave the country, nothing better than to raise its current value was attempted. Thus, the coins imported from France had their value raised by one-third ; as were also the special coins with the legend *Gloriam Regni dicent*, (See illustrations 501 and 502). These thus come to be adopted a money of account for the country, one-third higher in standard than that of France. These illusive measures, far from remedying matters, had no other effects than to shackle commerce in its painful birth.

The payment of the troops also became another periodical course of trouble to the administrators of the colony. It was customary to pay the soldiers in January, but as the money for that purpose did not arrive from France until much later, the intendant was under the necessity of trying all sorts of expedients to satisfy the garrison.

It was in this painful situation at the end of his resources that Jacques de Meulles, Chevalier Councellor to the King in Councils, Seigneur de la Source, Grand Bailly d'Orleans, intendant of Justice, Police and Finance in Canada, Acadia, Newfoundland and other countries in French North America, conceived the idea of circulating bills or card money.

Here is the letter which he wrote on the 24th of September, 1685, to Count de Toulouse, Minister Secretary of State for the Department of Marine, to inform him of the results of this first trial :

"..... I find myself in great
"straits regarding the sustenance of
"the soldiers ; you have not ordered
"the funds ; now, My Lord, from Janu-
"ary until September, eight whole
"months, I have not ceased from my
"efforts to furnish them with sufficient

"seigneur, que jusques en Janvier der-
"nier, je n'ay pas laissé de les faire
"vivre jusques en septembre qui font
"huit mois entiers. J'ay tiré de mon
"coffre et de mes amis tout ce que j'ay
"pû, mais enfin les voyant hors d'estat
"de me pouvoir rendre service davan-
"tage, et ne sçachant plus à quel saint
"me voüer, l'argent estant dans une
"extrême rareté, ayant distribué des
"sommes considérables de tous costez
"pour la solde des soldats, je me suis
"imaginé de donner cours au lieu d'ar-
"gent à des billets de cartes que j'avais
"fait couper en quatre ; je vous envoye
"Monseigneur, des trois espèces, l'une
"estant de quatre francs, l'autre de
"quarante sols et la troisième de quinze
"sols, parce qu'avec ces trois espèces
"je pouvais faire leur solde juste d'un
"mois, j'ay rendu une ordonnance par
"laquelle j'ay obligé tous les habitants
"de recevoir cette monoye en payement
"et luy donner cours, en m'obligeant
"en mon nom de rembourser les dits
"billets, personne ne les a refusés et
"cela a fait un si bon effet que par ce
"moyen les trouppes ont vescu à l'or-
"dinaire."

Cette lettre a son importance ; elle fixe à l'année 1685 la première émission de la monnaie de carte qui parait avoir échappé aux recherches de la plupart des auteurs qui ont écrit sur la matière.

Les cartes de de Meulles, jointes à sa lettre au ministre, ont disparu, et il ne s'en trouve aucun spécimen dans les dépots publics de France ou du Canada. Sauf la valeur et la dimension de ces cartes, on n'en connaît pas les dispositions. George Heriot, maître général des postes de l'Amérique Britannique, dans ses *Voyages au Canada* en 1805, cité par Alfred Sandham dans son ouvrage, *The Coins, Medals and Tokens of the Dominion of Canada*, (Montreal 1869), dit que chaque carte portait l'empreinte des armes de France (sur de la cire), sa valeur nominale et les signa-

"to keep them alive. I have drawn
"from my own chest and from those
"of my friends all that I could, but at
"length seeing them in such a plight
"without power to render them proper
"service and not knowing to what
"saint to make my vow, money being
"extremely scarce having been distri-
"buted at all costs in considerable
"sums for the payment of the soldiers,
"the idea occurred to me of putting
"into circulation in place of money,
"card notes which I caused to be cut
"in four; I send you, My Lord, a
"sample of the three values, one is
"four francs, another forty sols and
"the third fifteen sols, because with
"these values I can make the right
"change for a soldier's monthly pay.
"I used an ordinance commanding the
"people to accept this money when
"tendered and to give it currency, at
"the same time obliging myself to re-
"deem the said notes ; no one refused
"them, which had such a good effect
"that the troops have been able to
"subsist as usual."

This letter is very important, as it fixes the year 1685 as that of the first issue of card money, which seems to have been overlooked in their searches by most writers on this subject.

The cards of de Meulles enclosed in his letter to the minister have been lost, not a single specimen can be found in the public archives of France or Canada.

We know nothing of these cards except their value and size. George Heriot, General Post-master of British-America in his *Travels in Canada* in 1805, as quoted by Alfred Sandham in *The Coins, Medals and Tokens* of the Dominion of Canada, (Montreal, 1869), states that each card bore an impression of the arms of France in wax, its nominal value and the signatures of the Treasurer and the Governor-General and the Intendant. It seems difficult to believe that there could

tures du trésorier, du gouverneur-général et de l'intendant. Il semble difficile d'admettre qu'autant d'inscriptions aient pu figurer sur une surface aussi restreinte que présente le quart d'une carte à jouer, et l'éminent historien américain, Francis Parkman, dans *The Old Regime in Canada*, en se référant, pour la description de ces cartes à un Mémoire adressé au Régent en 1715, n'a pas remarqué que l'auteur indique d'autres valeurs que celles de l'émission primitive et parait viser une émission ultérieure. Il y a tout lieu de croire que les cartes de de Meulles ne portaient que l'empreinte dans la cire à cacheter d'une fleur de lis couronnée, leur valeur et les signatures du commis du trésorier et de l'intendant.

Le successeur de de Meulles, M. de Champigny, trouva la situation financière de la colonie aussi embarrassée que son prédécesseur. Le 19 Novembre 1690, il informe le ministre que le défaut de fonds l'a mis dans la nécessité de faire une monnaie de carte. Le 10 Mai 1691, il dit encore :

" . . . . . Quoique nous ayons, M. le " Comte de Frontenac (gouverneur gé- " néral) et moy, fait tirer, par le commis " de M. de Lubert (trésorier), au mois " de novembre dernier, pour 87,377 " livres de lettres de change sur France, " afin d'avoir des fonds en ce pays, nous " n'avons pas laissé d'estre obligez de " faire cette année une nouvelle mon- " noye de cartes pour satisfaire à toutes " les dépenses, une partie de nos fonds " qui sont en munitions n'étans pas ar- " rivez l'année dernière, et nous avons " fait rembourser la monnoye de cartes " faite en 1690. Il est bien nécessaire, " Monseigneur, de se servir de quelque " autre expédient pour avoir des fonds " en ce pays tous les ans qui puissent " sufir pour faire les dépenses des cinq " ou six premiers mois de l'année sui- " vante. Si vous voulez donner un " ordre pour faire payer en France à

have been so much writing on a quartered playing card, and the eminent American historian, Francis Parkman, in *The old Regime in Canada* in referring for the description of these cards to a memorial addressed to the Regent in 1715 does not seem to have noticed that the author indicates other values than those of the first issue and that a revised issue appeared later. There is therefore, good ground to believe that Meulle's cards bore only an impression of a crowned fleur de lis in wax, their value and the signatures of the Clerk of the Treasury and the Intendant.

M. de Champigny, the successor of de Meulles, found the financial position of affairs in the colony as embarrassing as his predecessor. On the 19th of November, 1690, he informs the minister that being out of funds he was under the necessity of issuing card money. On the 10th of May, 1691, he again writes :

" . . . . . Although we, M. le Comte " de Frontenac (Governor-General) and " myself have caused to be drawn by the " clerk of M. de Lubert, (treasurer), last " November, bills of exchange on France " for 87,377 livres, that we might have " funds in this country ; we have not " been able to do without a new issue " of card money that all expenses might " be met, part of the funds which were " in munitions did not come to hand " last year and we had to redeem the " cards issued in 1690. It is highly " necessary My Lord, that some other " expedient be tried to raise funds in " this country each year, which may be " sufficient for the first five or six " months of the following year. If " you will give an order to pay in " France two or three months after " sight, the bills of exchange which we " will cause to be drawn here by Mr. " de Lubert's clerk, on the departure " of the last vessels, we could borrow

" deux ou trois mois de veüe les lettres
" de change que l'on feroit tirer icy
" par le commis de M. de Lubert au
" départ des derniers vaisseaux, on
" pourra trouver à emprunter de nos
" marchands jusqu'a cinquante mil écus
" en argent comptant. Nous vous
" prions, Monseigneur, d'y vouloir pen-
" ser et de considérer le tort que cela
" fait aux troupes qui achètent beau-
" coup plus cher en monnoye de carest
" qu'elles ne feroient en argent comp-
" tant et encore ont-elles bien de la
" peine à trouver le nécessaire."

En 1696, la colonie avait fait des dépenses extraordinaires occasionnées par la guerre. De Champigny renouvelle sa demande :

" ..... Nous espérons que vous
" aurez la bonté de nous les faire rem-
" placer affin de nous mettre en état de
" satisfaire aux dettes dans lesquelles
" nous sommes engagés par le moyen
" des cartes."

Et le 20 octobre 1699 :

" ..... Les provisions que j'ay été
" obligé de faire tous les ans, l'envoy de
" France d'une bonne partie de la solde
" en farines ou lards qui n'ont été conver-
" tis en leur paye que longtemps après,
" les dépenses faite au delà des fonds
" chaque année, principalement celle de
" 39,033 livres, 6 sols, 1 denier en 1693
" avec le manque de fonds causé par
" les pertes à la mer en 1690, 1691 et
" 1692, ont été la cause de la fabrique
" de la monnoye de cartes, n'ayant pas
" d'autres fonds pour toutes ces dépen-
" ses et pour le remplacement de ces
" pertes, je ne croy pas qu'il y ait lieu,
" Monseigneur, à me blâmer de m'être
" servy de ce moyen, étant absolument
" impossible d'en user autrement jusqu'à
" ce qu'il eut plu au Roy d'ordonner
" des fonds au moins pour toutes les
" dépenses excédentes et les pertes."

Les fonds si impatiemment attendus arrivent enfin. Il en accuse réception au ministre, le 15 octobre 1700 :

" from our merchants up to fifty thous-
" and ecues in cash, we pray you My
" Lord, to think and consider the harm
" this causes our troops, who buy a
" great deal for cash, and who are often
" in great straits to obtain sufficient
" supplies."

In 1696 the colony having a large expenditure on account of the war, de Champigny renews his demand :

" ..... We hope you will have the
" goodness to replace them, that we
" may be in a position to pay our debts,
" which we have had to undertake on
" account of having the cards to re-
" deem."

And again on the 20th of October, 1699 :

" ..... The provision which I
" have had to make each year, the
" sending to France of a good part of
" the soldiers' pay in flour or pork
" which are not turned into money in
" that country until long afterwards,
" the extraordinary expenses from the
" funds each year, that of 39,033 livres,
" 6 sols, 1 denier in 1693 with the want
" of funds caused by losses at sea in
" 1690, 1691 and 1692 has led to the
" making of card money, there being
" no other means to meet all these ex-
" penses or to make good these losses.
" I believe My Lord, I should not be
" blamed for making use of these
" means, nothing else could be done
" except that the king should have
" ordered sufficient funds for the extra-
" ordinary expenses and for the losses."

The funds so impatiently awaited arrived at length. He acknowledged their reception to the Minister on the 15th of October, 1700.

" ..... All the colony and myself
" in particular is greatly obliged to
" His Majesty the King because he
" has placed us in a position to liqui-
" date the old debts contracted during
" the war and to replace the losses by
" sea in 1690, 1691 and 1692."

" ..... Toute la colonie est très " obligée à S. M. et moi particulière- " ment de ce qu'elle a bien voulu nous " mettre en état d'acquitter les ancien- " nes dettes faites pendant la guerre " pour remplacer les pertes faites sur " mer en 1690, 1691 et 1692."

Mais les bonnes dispositions du gouvernement du roi se ralentissent les années suivantes. Les fonds ne sont plus envoyés régulièrement et les intendants qui se succèdent se trouvent sans cesse dans la nécessité de recourir à une émission de monnaie de cartes pour faire face à leurs dépenses. Raudot père et fils, intendants, écrivent au ministre le 23 octobre 1708 :

" ..... On ne peut se dispenser, " Monseigneur, de faire de tems en " tems de petites cartes, lesquelles pas- " santes en beaucoup de mains, se " gatent et s'usent plus que les grosses, " c'est la seule monoye qui soit en ce " païs, n'y en ayant aucune autre des " petites espèces de France qui y étoient " venues autrefois comme des pièces de " 4s et sols marqués ayants toutes re- " passées avec tout l'argent monoyé qui " y étoit. Les Srs Raudot voudroient " bien n'être pas obligés d'en faire, cette " fabrication ne leur cause que de la " peine et de l'embarras parce qu'il faut " qu'ils signent et fassent frapper toutes " ces cartes, mais le besoin que le pu- " blic en a par la cessation du commer- " ce entre les habitans qui arrive quand " la monnoye manque, les obligent à " prendre tous ces soins. Ils peuvent " vous assuerer, Monseigneur, que " quand ils en font de petites ils en " brulent autant de celles de Messieurs " de Champigny et de Beauharnois qui " se trouvent des plus gatées, ainsy il " ne se trouve point d'augmentation de " cartes."

Pas plus que celles de de Meulles, les cartes émises par de Champigny, de Beauharnois et Raudot, ne se sont retrouvées. On les brûlait après leur

But the good intentions of the King's Government cooled during the following years ; funds were no longer regularly sent and the Intendants who succeeded found themselves without ceasing under the necessity of issuing from time to time card money with which to meet their expenses. Raudot father and son, Intendants, wrote to the Minister on the 23rd of October, 1708 :

" ..... We cannot get on My " Lord, without making from time to " time small cards which passing through " many hands are sooner spoiled than " the large ones. This is the only " money in the country, there is not a " single small French coin that was for- " merly brought here such as the pieces " of 4s and sols marques, they have been " returned with all the silver money " that existed in the country. The " Sieurs Raudot would like to be re- " lieved from having to make any more " and from this cause of pain and per- " plexity, because it is necessary they " should sign and stamp all the cards, " because the need is a public one, " commerce among the inhabitants " ceasing when money is wanting makes " it necessary that they should take all " care. They can assure you My Lord, " that when they make small cards " they burn the same amount of those " of de Champigny and de Beauharnois " that are most spoiled that there be " no increase in the issue of cards."

The cards issued by de Champigny, de Beauharnois and Raudot as in the case of these issued by de Meulles are extant. They were burned in their redemption and no stray specimen has turned up. An anonymous memoire on the present state of Canada (1712) states that these cards bore two impressions : the value of the card or its price above, the seal of the Governor and the signatures of the Intendant and the Treasurer in charge. But the

remboursement et il ne s'en est pas rencontré d'égarées. Un *Mémoire* anonyme *sur l'état présent du Canada*, (1712), dit que ces cartes portaient deux empreintes, la valeur de la carte ou son prix au dessous, le cachet du gouverneur et les signatures de l'intendant et du trésorier en charge. Mais l'auteur, en avançant que les cartes ont commencé sous l'intendance de M. de Champigny, n'a sans doute pas eu connaissance de celles de son prédécesseur.

Le Mémoire au Régent, de 1715, cité plus haut, dit qu'il y avait, empreints une fleur de lis couronnée, les armes ou paraphes de M^rs^. les gouverneurs et intendants et les signatures du commis du trésorier de la marine à Quebec, sous l'inscription d'une livre, de deux livres, de quatre livres, de seize livres et de trente-deux livres.

Un troisième Mémoire du Conseil de Marine, de 1717, en donnant une description de cartes, précisement celles de 1714 que nous reproduisons, en attribue également la première émission à de Champigny qui quitta cependant la colonie en 1702.

On voit que les auteurs de ces Mémoires ne s'accordent pas sur la rédaction des cartes primitives ; et de fait, l'émission de de Meulles a été éphémère et n'a laissé de traces que dans sa lettre au Ministre.

On ne trouve une première description des cartes que dans la délibération prise le 1er octobre 1711 par MM. de Vaudreuil, gouverneur ; Raudot, intendant ; et de Monseignat, contrôleur de la marine ; mais au sujet seulement de la fabrication de 3,000 cartes de 100 livres et de 3,000 cartes de 50 livres :

L'écriture des cartes de 100 livres en travers, sur des cartes noires (c'est-à-dire des cartes aux figures noires.)

Et l'écriture des cartes de 50 livres de haut en bas, sur des cartes rouges entières (c'est-à-dire aux figures rouges.)

author in stating that the cards were commenced under the Intendancy of Champigny had, without doubt, no knowledge of those issued by his predecessor.

The memorial of 1715 to the Regent quoted above, says that they had impressions of a fleur de lis crowned, the arms or paraphs of Messrs. the Governor and Intendant and the signature of the Clerk of the Treasurer of Marine at Quebec, under the inscription one livre, two livres, four livres, sixteen livres and thirty-two livres.

A third memorial to the Council of Marine sent in 1717 giving a description of the cards, especially those of 1714 which we reproduce, also attributes the first issue to Champigny who left the colony in 1702.

We perceive that the authors of these memoires did not agree in their descriptions of the first cards, and in fact the issue of cards by de Meulles was so transient that they have left no trace except in his letter to the Minister.

We find an early description of the cards in the resolution entered into on the 1st of October, 1711, by Messrs. de Vaudreuil, Governor ; Raudot, Intendant ; and de Monseignat, Minister of Marine, but only on the subject of the making of 3,000 cards of 100 livres and 3,000 cards of 50 livres.

The writing on the cards of 100 livres to be transverse altogether on black cards (that is, cards with black figures.)

The writing on the cards of 50 livres, from top to bottom, on red cards (that is, with red spots or figures.)

The stamps impressed at each corner to be :

1st. That in which a fleur de lis on a pedestal is surrounded by a string or wreath of small fleur de lis on the upper right hand corner.

2nd. The same design on the lower left hand corner.

Les poinçons empreints à chacun des coins, savoir :

1°. Celui où il y a une fleur de lis sur un piédestal dans un cordon de petites fleurs de lis, en haut, au côté droit ;

2°. La même empreinte au bas, au côté gauche ;

3°. Celui de M. de Vaudreuil, représenté par trois écussons fascés deux en chef et un en pointe, surmonté d'une couronne de marquis avec un cordon autour, au bas, au côté droit ;

4°. Et celui de l'intendant représenté par un croissant surmonté d'un épi de blé couronné de quatre étoiles avec deux palmes au cordon, en haut, au côté gauche.

Ces cartes portaient en haut la signature du commis du trésorier, au centre la valeur nominale et l'année d'émission et au bas sur la même ligne, les signatures du gouverneur et de l'intendant.

C'est le commis du trésorier qui confectionnait les cartes et qui y mettait lui-même ces deux dernières signatures.

Sur des cartes entières de 32 livres, d'une émission précédente (1708), les poinçons étaient empreints sur la même ligne, en haut de la carte.

Cette monnaie de carte fut abolie en 1717 et le numéraire seul circula avec sa valeur intrinsèque augmentée d'un tiers. L'usage exclusif de l'argent ne dura pas longtemps.

Le commerce fut le premier à demander le rétablissement du papier-monnaie, plus facile à transporter. On revint donc aux cartes avec les mêmes multiples et les mêmes divisions, en laissant toutefois aux autorités locales la latitude de leur donner cours pour la moitié de leur valeur (Déclaration royale du 21 mars 1718).

Une ordonnance du roi du 2 mars 1729, prescrit la fabrication de 400,000 livres de monnaie de carte de 24, 12, 6 et 3 livres ; 1 livre 10 sols ; 15 sols et 7 sols 6 den., "lesquelles seront em-

3rd. That of M. de Vaudreuil represented by three shields facing, two in chief and one pointed, surmounted by the coronet of a marquis, and surrounds a band in the lower right hand corner.

4th. That of the Intendant represented by a crescent surmounted with an ear of wheat crowned with four stars within a wreath of two palm branches, in the upper left hand corner.

These cards bore above, the signature of the Clerk of the Treasurer, in the centre, the nominal value and the year of issue, and below on the same line, the signatures of the Governor and the Intendant.

It is the Clerk of the Treasurer who is to prepare the cards and himself write the two last signatures.

On the whole cards of 32 livres of the preceding issue (1708) the stamps were impressed on the same line at the top of the card.

This card money was abolished in 1717 and coins with the intrinsic value raised by one-third above circulated. The exclusive use of coined money did not long continue.

Commerce was the first to ask for the reinstatement of paper money, so much easier to carry. They returned then to the cards with the same multiples and subdivisions, leaving to the local authorities the discussion to make them current at half their value. (Royal Declaration of March 21st, 1718.)

An ordinance of the King dated March 2nd, 1729, orders the making of 400,000 livres of card money of 24, 12, 6 and 3 livres ; 1 livre 10 sols ; 15 sols and 7 sols 6 deniers ; "which will be stamped with the arms of His Majesty and written and signed by Comptroller of Marine at Quebec. The cards of 24, 12, 6 and 3 livres will also be signed by the Governor Lieutenant-General and by the Intendant or *commissaire ordonnateur.* Those of 1 livre 10 sols, 15 sols and 7

preintes des armes de Sa Majesté et écrites et signées par le contrôleur de la marine de Quebec.

Les cartes de 24, 12, 6 et 3 livres seront signées aussi par le gouverneur lieutenant-général et par l'intendant ou commissaire-ordonnateur. Celles de 1 liv. 10 sols ; de [illegible] sols et de 7 sols 6 den. seront seulement paraphées par le gouverneur lieutenant-général et l'intendant ou commissaire-ordonnateur."

En 1733, un édit royal ordonne la fabrication de 200,000 livres en augmentation de la même monnaie, et deux ans après, une autre ordonnance royale dispose qu'il en sera fait également 200,000 livres destinées à avoir cours à la Louisiane. Ces cartes étaient de 20, 15, 10 et 5 livres ; 2 liv. 10 sols ; 1 liv. 5 sols ; 12 sols 6 den., et 6 sols 3 den. En 1741, M. de Beauharnois s'excuse auprès du ministre d'avoir fait émettre sans ordres 60,000 livres de cartes et rend compte peu de temps après du crédit bien établi qu'ont trouvé ces cartes dans les opérations du commerce.

Lorsque la somme de monnaie de carte ne suffisait pas pour les besoins publics, on y suppléait par des ordonnances de paiement signées par l'intendant seul et non limitées par le nombre, procédé qui devait empêcher tout contrôle. Les moindres étaient de vingt sous et les plus considérables de cent livres.

Elles étaient libellées ainsi :

sols 6 deniers will only be paraphed by the Governor Lieutenant-General and the Intendant or commissaire ordonnateur."

In 1733 a royal edict orders the making of 200,000 livres as increase in the issue of this money, and two years later another royal ordinance enacts that an equal amount of 200,000 livres be made to circulate in Louisiana. These cards were 20, 15, 10 and 5 livres ; 2 liv. 10 sols ; 1 liv. 5 sols ; 12 sols 6 den. and 6 sols 3 den. In 1741 M. de Beauharnois asked the pardon of the Minister for having issued 60,000 livres of cards without authority, and gave an account shortly afterwards of how well the credit of these cards had been established in commercial transactions.

As the amount of the card money was insufficient for the public wants it was supplemented by ordinances (warrants) signed by the Intendant alone and unlimited as to number, a proceeding which took away all control. The lowest value was 20 sols and the highest 100 *livres*.

They were thus :

COLONIES 17.

DÉPENSES GÉNÉRALES.

No.....

IL SERA TENU COMPTE PAR LE ROI AU MOIS D'OCTOBRE PROCHAIN, DE LA SOMME DE.....

.....

VALEUR EN LA SOUMISSION DU TRÉSORIER, RESTÉE AU BUREAU DU CONTRÔLE.

A QUÉBEC, LE.....

C'était une formule de 4 pouces sur 6 (111 sur 145 millim.) imprimée en France.

Les billets de carte et les ordonnances de paiement circulaient dans la colonie et y remplissaient les fonctions de l'argent jusqu'au mois d'octobre. C'était la saison la plus reculée ou les vaisseaux dussent partir du Canada. Alors on convertissait tous ces papiers en lettres de change qui devaient être acquittées par le trésorier général de la marine à Paris.

En 1734, l'intendant Hocquart accuse réception au ministre d'une somme de 6,000 livres en *sols marqués*. Le 28 octobre 1738, il mande encore "d'ordonner que dans les fonds qui seront envoyés l'année prochaine, l'on y comprenne pour 6,000 livres de *sols marqués*. Cette monnoye sera fort utile dans le païs pour ayder à la circulation. Les cartes de 7 sols 6 deniers estant trop fortes pour l'usage ordinaire des habitans et pour faire les appoints chez le trésorier."

Le 28 février 1742, le roi ordonne une nouvelle fabrication de 120,000 livres et la Déclaration royale, du 18 avril 1749, qui autorise une émission de 180,000 livres en augmentation de celle prescrite par l'ordonnance du 2 mars 1729, en porte le total à un million de livres.

La guerre qui survint au Canada apporta un trouble profond dans les finances de la métropole déjà obérées par la guerre de sept ans. Le paiement des dépenses de la colonie fut suspendu par arrêt du 15 octobre 1759 et les lettres de change tirées sur le Trésor demeurèrent impayées. Le Canada abandonné à ses faibles ressources, vit bientot son papier-monnaie tomber en complet discrédit et perdre toute valeur commerciale.

Après la conclusion de la paix, le Conseil d'Etat, par un arrêt en date du 29 juin 1764, décida l'extinction et la

This was a form of 4 by 6 inches, printed in France.

This card money and warrants or ordinances circulated in the colony and filled all the requirements of money until the month of October. This was the latest month of the season in which the vessels could leave Canada. Then all this paper money was turned into bills of exchange which were to be met by the General Treasurer of Marine at Paris.

In 1734 the Intendant, Hocquart, acknowledges receipt of 6,000 livres in sols marqués. On the 28th October, 1738, he writes again, "to order that in the funds that are to be sent the next year 6,000 livres of sols marques will be included. This money will be highly useful in the country to help the circulation. The values of the cards 7 sols 6 den. are too high for the ordinary use of the people and to make change at the Treasurer's office."

On the 28th of February, 1742, the King ordered a new issue of 120,000 livres and the Royal order of April 18th, 1749, which authorized the issue of 180,000 livres additional to those authorized by ordinance of March 2nd, 1729, raised the total to a million livres.

The war that followed in Canada brought deep troubles to the metropolis finances already depleted by the seven years' war. The payment of the expenses of the colony was stopped by decree of October 15th, 1759, and the bills of exchange drawn on the Treasury remained unpaid. Canada left to its own feeble resources soon saw its paper money fall into complete discredit and lose all its commercial value.

After peace was concluded, the Council of State by decree dated June 29th, 1764, decided to suppress and definitely liquidate the card money.

liquidation de la monnaie de carte. Elle avait duré quatre-vingts ans.

En résumé, les valeurs émises aux différentes époques sont de 7 sols 6 deniers ; 10 et 15 sols ; 1 livre ; 1 livre 10 sols ou 30 sols ; 2, 3, 4, 6, 12, 24, 32, 50 et 100 livres, différenciées par la forme et la dimension des cartes et par la couleur rouge ou noire des figures. Il n'y eut pas de cartes au-dessous de 7 sols 6 deniers, comme l'avance à tort Raynal *(l'Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes)*, cité par Garneau. Le marqué, monnaie de billon de 2 sols suffisait aux menues transactions.

Les cartes qui se trouvent dans les dépôts publics, à Paris, sont les suivantes :

They had circulated for eighty years.

In recapitulation, the values issued at different dates are : 7 sols 6 den. ; 10 and 15 sols ; 1 livre ; 1 livre 10 sols or 30 sols ; 2, 3, 4, 6, 12, 24, 32, 50 and 100 livres, differing in the shape and size of the cards, and by the red or black color of the figures or spots. No cards were issued of a lower denomination than 7 sols 6 den. although there is a statement to the contrary by Raynal (*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*) quoted by Garneau. Le marque, billon coins of 2 sols were sufficient for small change.

The cards which are found in public archives are as follows :

ARCHIVES DE LA MARINE.

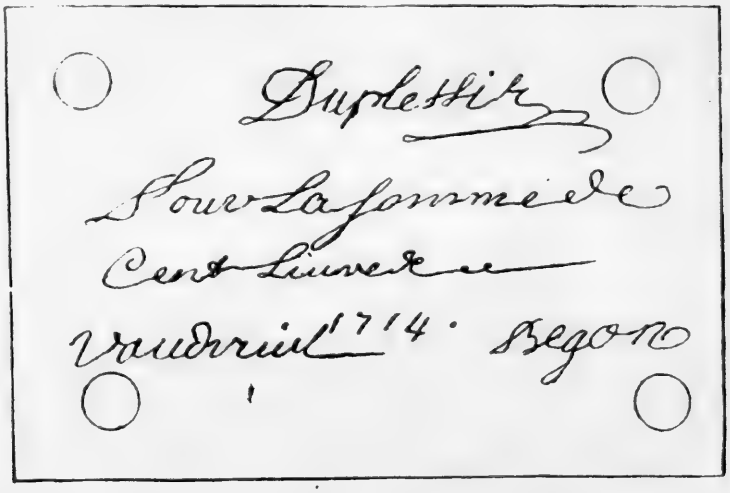

EMISSION DE 1714.

CENT LIVRES. Carte entière, 2¼ x 3⅜ pouces (56/85 millim.), l'écriture dans le sens large de la carte.

CINQUANTE LIVRES. Carte entière, l'écriture dans le sens étroit.

QUARANTE LIVRES. Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.

VINGT LIVRES. Carte entière, angles coupés, écriture en sens étroit.

ISSUE OF 1714.

100 LIVRES. Whole card size 2¼ x 3⅜ inches, written longitudinally.

50 LIVRES. Whole card, written transversely.

40 LIVRES. Whole card, cut corners, written longitudinally.

20 LIVRES. Whole card, cut corners, written transversely.

12 LIVRES. Cut card, size 2¼ inches square.

DOUZE LIVRES. Coupure de carte, 2¼ pouces (56 millim.) carrés.

SIX LIVRES. Coupure, 1¾ x 2¼ pouces, (45/56 millim.) angles coupés, écriture en sens étroit.

QUATRE LIVRES. Coupure, 1⅛ x 2 pouces, (40/50 milim.) écriture en sens étroit.

DEUX LIVRES. Coupure, 1¼ x 2 pouces, (33/50 millim.) écriture en sens étroit.

VINGT SOLS. Coupure, 1¼ x 1¾ pouce, (32/46 millim.) écriture en sens large.

QUINZE SOLS. Coupure, 1¼ x 1⅝ pouce, (31/42 millim.) écriture en sens étroit.

DIX SOLS. Coupure, 1⅛ x 1⅝ pouce, (28/42 millim.) écriture en sens étroit.

Les cartes de douze à cent livres sont signées en haut *Duplessis* (commis du trésorier), et au bas *Vaudreuil* (gouverneur général) et *Begon* (intendant).

Celles de 6 livres, 4 livres et 2 livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Begon*.

Celles d'une livre : de 15 sols et 10 sols sont signées en haut *Duplessis* et au bas d'un *B*.

Elles sont toutes timbrées d'un poinçon à sec rond de (5 millim.) ¼ de pouce (entièrement effacé). Celles de 100 et 50 livres, aux quatre angles ; celles de 40 et 20 livres, au centre des quatre côtés ; celles des 12, 6 et 4 livres, un timbre en haut et deux au bas ; celles de 2 livres, un timbre en haut ; celles de 20, 15 et 10 sols, un timbre en haut et en bas.

Les poinçons des cartes *entières* représentaient en haut, à droite, une fleur de lis sur un piédestal dans un cordon de petites fleurs de lis ; la même empreinte au bas, à gauche. Sur la même ligne, les armes de M. de Vaudreuil, et en haut, à gauche, les armes de M.

6 LIVRES. Cut card, size 1¾ x 2¼ inches, cut corners, written transversely.

4 LIVRES. Cut card, size 1⅛ x 2 inches, written transversely.

2 LIVRES. Cut card, size 1¼ x 2 nches, written transversely.

20 SOLS. Cut card, size 1¼ x 1¾ inches, written longitudinally.

15 SOLS. Cut card, size 1¼ x 1⅝ inches, written transversely.

10 SOLS. Cut card, size 1⅛ x 1⅝ inches, written transversely.

The cards from 12 to 100 livres are signed above by *Duplessis*, (Clerk of the Treasurer), and below by *Vaudreuil*, (Governor-General), and *Begon*, (Intendant).

Those of 6 livres, 4 livres and 2 livres are signed above by *Duplessis* and below by *Begon*.

Those of 1 livre, 15 sols and 10 sols, are signed above by *Duplessis* and below by *B*.

They are all stamped dry with a round die of the size of a quarter inch (defaced altogether). Those of the 100 and 50 livres in the four corners ; those of 40 and 20 livres on the centres of the four sides ; those of 12, 6 and 4 livres have one stamp above and two below ; those of 2 livres, a stamp above ; those of 20, 15 and 10 sols, a stamp above and another below.

The stamps on the *whole* cards represented above, to the right a fleur de lis on a pedestal within a wreath of small fleur de lis ; the same stamp below to the left. On the same line the arms of M. de Vaudreuil, and above to the left, the arms of M. Begon : Azure

Begon : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion du même.

a chevron, or two roses in chief and in chevron a lion.

La coupure de 10 sols, reproduite ci-contre, n'appartient pas à cette émission ; elle porte la même date, mais est d'une autre série. Elle se distingue par le timbre d'en haut, un V antique sommé d'une couronne de marquis ; celui d'en bas, trois fleur de lis dans un cœur et le libellé *dix sols* au lieu de *pour la somme de dix sols.* Elle est en carton, 1⅛ x 1¾ pouce (28/44 millim.)

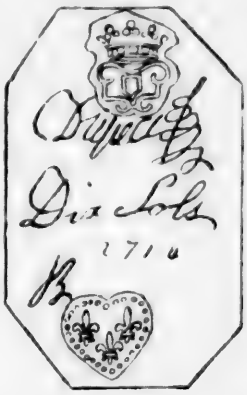

The 10 sol cut card as here reproduced does not belong to this issue ; it bears the same date but belongs to another series. It is distinguished by the stamp above, an old style V surmounted by a marquis coronet, and below with three fleur de lis in a heart, and inscribed dix sols in place of *pour la somme de dix sols.* It is on cardboard, 1⅛ x 1¾ inches.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE.

EMISSION DE 1729.
(Ord. du 2 mars.)

VINGT-QUATRE LIVRES. Carte entière, écriture en sens large.

DOUZE LIVRES. Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.

SIX LIVRES. Coupure en carré.

TROIS LIVRES. Coupure en carré, angles coupés.

TRENTE SOLS. Coupure, écriture en sens étroit.

QUINZE SOLS. Coupure, angles coupés, écriture en sens large.

ISSUE OF 1729.
(ord. of March 2nd.)

24 LIVRES. Whole card, written longitudinally.

12 LIVRES. Whole card, cut corners, written longitudinally.

6 LIVRES. Cut card, square shape.

3 LIVRES. Cut card, square shape, cut corners.

30 SOLS. Cut card, written transversely.

15 SOLS. Cut card, cut corners, written longitudinally.

7 SOLS 6 DENIERS. Cut card, written transversely.

SEPT SOLS SIX DENIERS. Coupure, écriture en sens étroit.

Ces cartes sont à peu près de même dimension que les précédentes.

Elles sont frappées de deux timbres humides aux armes de France, les unes couronnées, les autres entourées de lauriers. Elles sont toutes signées en haut *Varin* (commis du trésorier); celles de 24, 12, 6 et 3 livres portent en outre les signatures de *Beauharnois* (gouverneur) et *Hocquart* (intendant), et celles de 30 sols, 15 sols et 7 sols 6 deniers un B et le paraphe de Hocquart.

These cards are about the same in sizes as the last issue.

They are stamped moist with two dies with Arms of France, one crowned, the other enclosed within a wreath of laurels. They are all signed above by *Varin*, (Clerk of the Treasurer); those of 24, 12, 6 and 3 livres also bear the signatures of *Beauharnois*, (Governor) and *Hocquart*, (Intendant) below and those of 30 sols, 15 sols and 7 sols 6 deniers a B and the paraph of Hocquart.

ARCHIVES NATIONALES.

EMISSION DE 1749.
(Ord. du 18 avril.)
SEPT SOLS SIX DENIERS. —Coupure de 1⅛ x 2⅛ pouces (30/55 millim.) écriture en sens étroit, frappée de deux timbres secs ovales aux armes de France et de Navarre signée en haut *Varin* et au bas *H* et *B*.

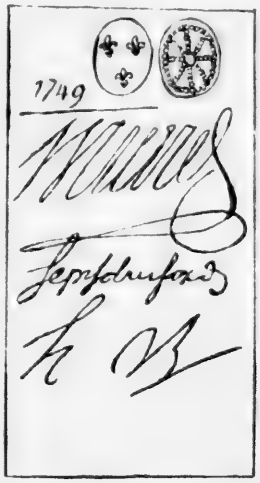

ISSUE OF 1749.
(ord. of April 18th.*)*
7 SOLS 6 DENIERS. Cut card, size 1⅛ x 2⅛ inches, written transversely, stamped dry with two oval dies with the Arms of France and of Navarre, signed above *Varin*, and below *H* and *B*.

EMISSION DE 1757.
QUINZE SOLS. Coupure de 1⅝ x 2¼ pouces (47/53 millim.) angles coupés, écriture en sens large, mêmes timbres que la précédente signée en haut *Devilliers* et au bas *V* et *B*.

ISSUE OF 1757.
15 SOLS. Cut card, size 1⅝ x 2¼ inches, cut corners, written longitudinally, same stamps as the last, signed above *Devilliers* and below *V* and *B*.

DOMINATION FRANÇAISE.

FRENCH REGIME.

501

Pièce d'argent de 15 sols émise par édit de Louis XIIII du 19 février 1670 pour faciliter les affaires de la Compagnie des Indes Occidentales en Amérique (Emission de 30,000 livres). "Le sol courant au Canada avait une valeur de deux sous, la livre valait 20 sols." Par un autre édit du 18 novembre 1672 la valeur de cette pièce fut portée à 20 sols (E. Zay, Histoire Monétaire des Colonies Françaises, Paris 1892). Cette pièce est sans contredit une des plus rares des monnaies du Canada et une d'elles obtiendrait aujourd'hui au delà de deux cents piastres.

Rareté 6.

A silver fifteen *sol* piece, issued in accordance with an edict of Louis XIV, dated February 19th, 1670, for the purpose of furthering the commercial transactions of *La Compagnie des Indes*. Issue 30,000 *livres*. The *sol* current in Canada having a value of about one penny, 20 *sols* making 1 *livre*. By a later edict dated November 18th, 1672, this piece was made current for 20 *sols*. (E. Zay, Histoire monétaire des Colonies Françaises, Paris, 1892.) This is one of the rarest of Canadian coins and is estimated as worth two hundred dollars.

Rarity 6.

502

Pièce d'argent de 5 sols, émise par le même édit et pour les mêmes fins que la pièce précédente No. 501. (Emission de 50,000 livres). Par l'édit du 18 novembre 1672, la valeur en fut portée à 6 sols huit deniers. Cette pièce quoique rare se trouve dans plusieurs collections.

Rareté 4.

A five *sol* piece in silver issued by the same edict as the fifteen *sol* piece The amount was 50,000 *livres*. By the later edict it was declared to be current at 6 *sols* and 8 *deniers*. Although not common, it is found in a number of collections.

Rarity 4.

DOMINATION FRANÇAISE.

FRENCH REGIME.

501

Pièce d'argent de 15 sols émise par édit de Louis XIIII du 19 février 1670 pour faciliter les affaires de la Compagnie des Indes Occidentales en Amérique (Emission de 30,000 livres). " Le sol courant au Canada avait une valeur de deux sous, la livre valant 20 sols." Par un autre édit du 18 novembre [illegible] la valeur de cette pièce [illegible] sols (E. Zay, Histoire Monétaire des Colonies Françaises, Paris [illegible]) Cette pièce est sans contredit une des plus rares des monnaies du Canada [illegible] de deux cents piastres.

Rareté 6.

A silver fifteen *sol* piece, issued in accordance with an edict of Louis XIV, dated February 19th, 1670, for the purpose of furthering the commercial transactions of *La Compagnie des Indes*. Issue 30,000 *livres*. The sol current in Canada having a value of about one penny, 20 *sols* making [illegible]. By a later edict dated November [illegible]th, 1672, this piece was made [illegible] 20 *sols*. (E. Zay, Histoire Monétaire des Colonies Françaises, Paris, 1802.) This is one of the rarest of Canadian coins and is estimated at [illegible] two hundred dollars.

Rarity 6.

502

Pièce d'argent de 5 sous, émise par [illegible] édit et pour les mêmes fins que la pièce précédente No. 501. (Emission de 50,000 livres). Par l'édit du 18 novembre 1672, la valeur en fut portée à 6 sols huit deniers. Cette pièce quoique rare se trouve dans plusieurs collections.

Rareté 4.

A five *sol* piece in silver issued by the same edict as the fifteen *sol* piece. The amount was 50,000 *livres*. By the later edict it was declared to be current at 6 *sols* and 8 *deniers*. Although not common, it is found in a number of collections.

Rarity 4.

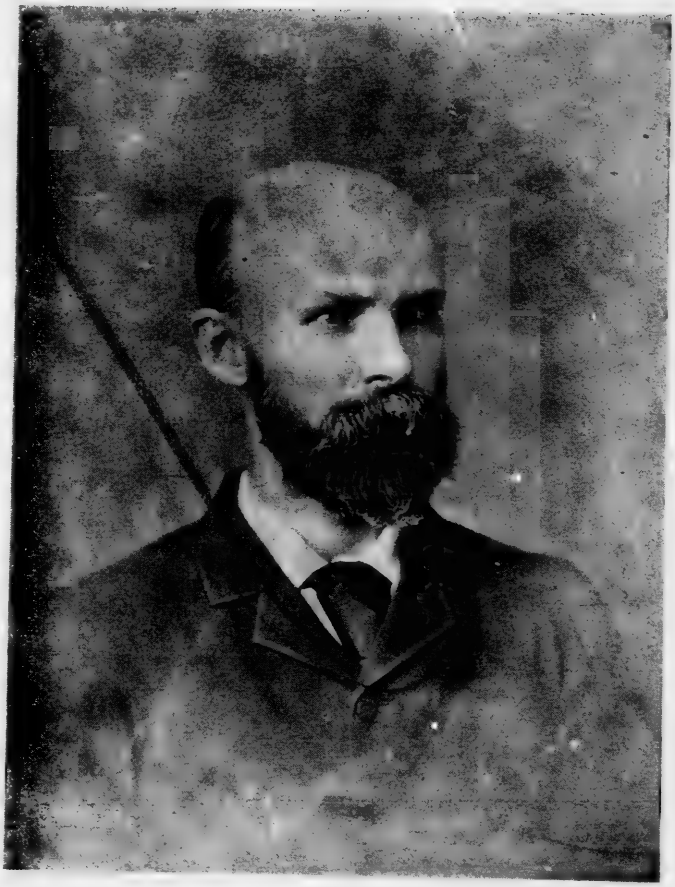

ROBERT WALLACE McLACHLAN.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

503

Double de cuivre de 15 *deniers*, même édit et pour les mêmes fins que les pièces Nos. 501 et 502 (Emission ordonnée de vingt mille livres) et la valeur en fut portée à 20 deniers par l'édit du 18 novembre 1672. L'émission de cette pièce n'a pas eu lieu et un très petit nombre durent être frappées, car nous n'en connaissons aujourd'hui l'existence que de deux qui se trouvent dans les collections du Comte Ferrari, à Paris, un des plus grands collectionneurs, et de M. Ulex de Hambourg.

R. 6.

Twenty thousand *livres* of the *Double* in copper of 15 *deniers* was ordered by the same edict as Nos. 501 and 502 and the value raised to 20 *deniers* by order of the later edict, but the coin was never issued for circulation, only very few specimens were struck, two of which are known to exist, one in the collection of Count Ferrari at Paris, one of the greatest private collectors known, and the other in that of M. Ulex of Hamburg.

R. 6.

504

Pièce de cuivre de 12 deniers *(Equivalant à un sol ou deux sous)*, émise à Perpignan par édit de Louis XV, de decembre 1716, pour les Colonies de l'Amérique y compris le Canada, même un ordre en Conseil du 9 mars 1717 ordonne que l'enrégistrement en soit fait à Quebec. La monnaie de Perpignan ne les frappa qu'en très petit nombre, la fabrication en ayant été arrêtée et nous en trouvons l'explication dans l'édit du mois de juin 1721 qui dit : La mauvaise qualité des cuivres qui se trouvaient à la Monnaye de Perpignan a arrêté la fabrication des pièces mentionnées dans notre édit de décembre 1716,

This copper coin of 12 *deniers (Equivalent to One Sol or One Penny)*, was ordered to be struck at the Mint at Perpignan for circulation in the colonies in America. The edict dated December, 1716, was promulgated at Quebec by an order in Council dated March 9th, 1717. But the mint at Perpignan struck a very limited number of these coins. The reason for this is explained by the edict of June, 1721, which states that the poor condition of the copper at de Perpignan mint prevent the further striking of this coinage. It was not really carried into effect until the coinage of 1721–22 with the letters

ces pièces furent remplacées par les monnaies de 1721-22 lettres H et B illustrées sous les numéros 506 et 507 de ce livre.

R. 6.

H and B illustrated by Nos. 506 and 507.

R. 6.

505

Pièce de cuivre de 6 deniers (mêmes détails que pour la pièce précédente de 12 deniers No. 504.

R. 6.

A copper coin of 6 *deniers* struck under the same circumstances as the last, No. 504.

R. 6.

506

Pièce de cuivre de 9 deniers frappée à la Rochelle par édit de juin 1721, émission pour remplacer les pièces de 12 et 6 deniers de 1717, (Voir détails illustration No. 504). Ces détails basés sur les édits mêmes annulent les prétentions que ces pièces de 1721-22 n'avaient pas été émises pour la circulation au Canada, et M. de Vaudreuil gouverneur gènéral du Canada écrivit en France le 5 mai 1723 qu'il n'avait pu faire passer en circulation que 8180 de ces pièces et qu'il retournerait la balance, ce qui fut fait le 26 septembre 1726.

Dates 1721-1722.

R. 2.

A copper coin of 9 *deniers* struck at la Rochelle under edict of June, 1721, to replace the 12 and 6 *deniers* of 1717. (See note to No. 504). These details, based on the text of the edicts, disproves the pretensions that these coins were not issued for circulation in Canada. Vaudreuil, the Governor-General of Canada, writes to the Minister in France under date of May 5th, 1723, that he had not been able to circulate more than 8,180 of these pieces and that he will return the balance. This he did on the 26th September, 1726.

Dates 1721—1722.

R. 2.

507

Pièce de cuivre de 9 deniers frappée a Rouen dans les mêmes conditions que la précédente No. 506, mais, est de beaucoup plus rare.

R. 4.

A copper of 9 *deniers* struck at Rouen under the same conditions as last, No. 506, but is much rarer.

R. 4.

508

Pièce de billon appelée Marqué édit d'octobre 1738 émise pour les Colonies Françaises en général, mais mentionnée comme valeur spéciale de 24 deniers pour le Canada. Par ordonnance de Beauharnois gouverneur général du Canada, datée à Quebec 30 janvier 1744, sa valeur fut réduite à 18 deniers.

3 variétés.

R. 3.

A coin of billon called a *Marqué* struck according to edict of October, 1738, for the colonies and made current in Canada for 24 *deniers*. By ordinance of Beauharnois, Governor-General, dated at Quebec 30th January, 1744, it was reduced to 18 *deniers*.

3 varieties.

R. 3.

509

Pièce de cuivre de 12 deniers émise d'après le même édit que la précédente No. 508, mais d'une extrême rareté.

R. 5.

Coin of billon, current for 12 *deniers*, issued in accordance with the same edict as last, No. 508, but it is of extreme rarity.

R. 5.

JETONS POUR LES COLONIES FRANÇAISES DE L'AMERIQUE.

JETONS STRUCK FOR THE FRENCH COLONIES IN AMERICA.

510

Les Jetons servaient pour compter. Quand, par exemple, on voulait compter des livres, sols ou deniers, on avait une boite à trois compartiments dans chacun desquels on jetait des Jetons jusqu'à former une unité de valeur. Ainsi, lorsqu'il y avait 12 jetons dans le compartiment des deniers, on les retirait et l'on en mettait un dans le compartiment des sols. De même lorsque le compartiment des sols renfermait 20 jetons, on les enlevait et on ajoutait un jeton dans celui des livres.

Les signatures ou initiales qui figurent sous le buste du Roi sont celles qui se trouvent sur le jetons de frappe primitive. On en a refrappé dans la suite et par spéculation, on a adopté des têtes et bustes à un même revers créant ainsi bon nombre de variétés. Ces jetons ont été frappés en cuivre et en argent et une seule copie en or pour le cabinet du Roi. Les devises des pièces illustrées sous les numéros 510 à 517 font allusion à la colonisation au Canada, celles des numéros 518 et 519 sont a la gloire de Louis XV.

Devise : Sub omni sidere crescunt ; (Ils croissent sous tous les cieux.) Un sauvage au milieu d'une plantation de lys ; au devant de lui un alligator émerge des eaux. Une variété existe sans l'alligator.

Initiales D. V. (DuVivier.)

5 variétés.

R. 3.

Jetons were first issued as counters. As, for instance, when an addition had to be made in *Livres*, *Sols* and *Deniers*. There was a box with three compartments, one for each denomination, into each of which Jetons were thrown as the amounts were given. When there were twelve Jetons in the *denier* department, they were removed and a Jeton put in the *sol* compartment, and when there were 20 *sols* they were replaced by a Jeton in the *livre* compartment.

The signatures or initials under the bust of the King are those found on the original issues. Re-strikes of these Jetons have, from time to time, been ordered by collectors or dealers and obverses with different heads and busts have been used with the same reverse. This is the reason for the occurrence of so many varieties. These Jetons were struck in copper and silver, with a single specimen in gold for the cabinet of the King. The designs on Nos. 510 to 517 relate to the colonization of Canada. Those on Nos. 518 and 519 to the victories of Louis XV.

Legend : Sub omni sidere crescunt ; (They grow under every constellation.)

An Indian in a plantation of lilies, before him is an alligator coming out of the water. There is a variety without the alligator.

Initials, D. V. (DuVivier.)

5 varieties.

R. 3.

511

DEVISE : Utrique facit commercia mundo ; (Il préside au commerce des deux mondes.) Mercure volant au-dessus de la mer.

R. 4½.

LEGEND : Utrique facit commercia mundo ; (He established commerce with both worlds.) Mercury flying over the sea.

R. 4½.

512

DEVISE : Même que la précédente No. 511.—Signature à gauche C. N. R. (Ch. Norbert Roëttiers).

3 variétés.

R. 4.

LEGEND : Same as last, No. 511 Initials, C.N.R. (Ch. Norbert Roëttiers.)

3 varieties.

R. 4.

513

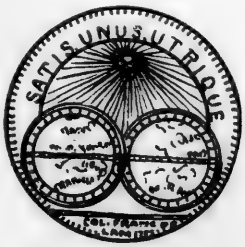

DEVISE : Satis unus utrique ; (Seul il suffit au deux hémisphères.) Le soleil au dessus de deux sphères.

6 variétés.

R. 4.

LEGEND : Satus unis utrique ; (One is sufficient for both.) The sun shining on the eastern and western hemispheres.

6 varieties.

R. 4.

514

DEVISE: Non inferiora metallis ; (Elles valent les outils les mieux trempés.) Des castors construisent une digue sur une rivière du Canada, et montrent leurs dents qui leur servent d'outils pour couper les arbres.

Initiales du graveur à droite F. M.

7 variétés.

R. 4.

LEGEND: Non inferiora metallis ; (Not inferior to metals.) Beavers building a dam across a Canadian stream. They are at work with their teeth which serve as their tools for cutting down trees.

Initials of medalist to the right, F. M.

7 varieties.

R. 4.

515

DEVISE : Non vilius aureo ; (Non moins précieuse que l'or.) Le vaisseau des Argonautes ramenant la toison d'or.

5 variétés.

R. 3.

LEGEND: Non vilius aureo ; (Not less valuable than gold). The vessel of the Argonauts returning with the golden fleece.

5 varieties.

R. 3.

516

DEVISE : Même que la précédente No. 515.

R. 4½.

LEGEND : Same as last, No. 515.

R. 4½.

514

[illegible] metallis : (El- [illegible] une digue sur [illegible] et montrent leurs [illegible] servent d'outils pour [illegible] arbres.

Initiales du graveur [illegible] F. M.

7 variétés.

R. 4.

LEGEND : Non inferiora metalli (Not inferior to metals.) Beav building a dam across a Canadian strea They are at work with their teeth whi serve as their tools for cutting do trees.

Initials of medalist to the right, F [illegible]

7 varieties.

R. 4.

515

DEVISE : Non vilius aureo ; (Non moins précieuse que l'or.) Le vaisseau des Argonautes ramenant la toison d'or.

5 variétés.

R. 3.

LEGEND : Non vilius aureo ; (N less valuable than gold). The ves of the Argonauts returning with golden fleece.

5 varieties

R. 3.

516

DEVISE : Même que la précédente No. 515.

R. 4½.

LEGEND : Same as last, No. 515.

R. 4½.

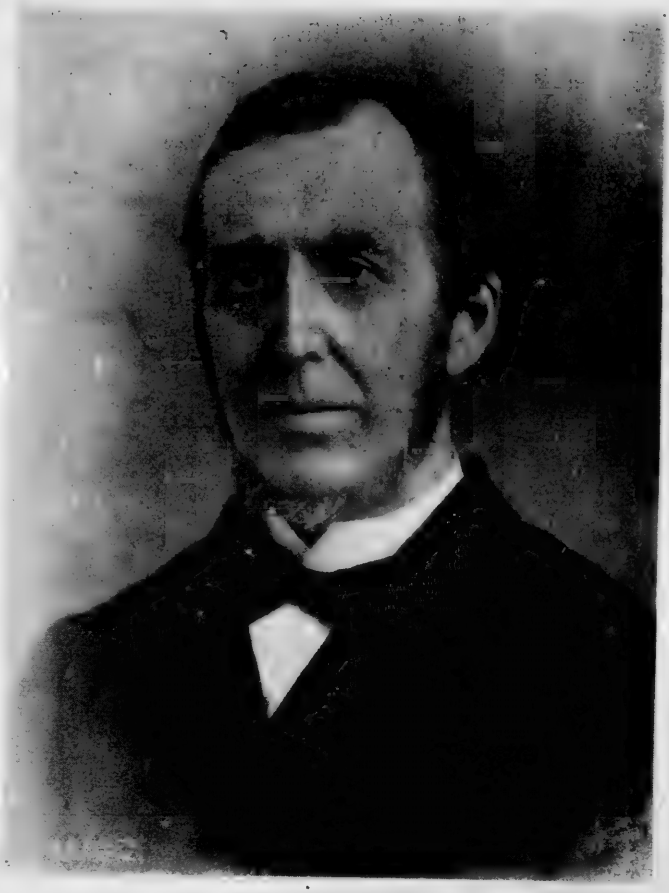

ADÉLARD J. BOUCHER.

Voir Biographie.) (See Biography.)

517

DEVISE : Sedem non animum mutant ; (Elles changent de demeure et non de mœurs.) Une ruche et des abeilles conduites par leur reine ; elles paraissent traverser un fleuve pour aller vers une autre ruche qui n'est pas occupée.

4 var.

R. 4.

LEGEND : Sedem non animum mutant ; (They change their seat but not their mind.) A swarm of bees led by their queen passing from a hive to an empty one on the other side of a river.

4 varieties.

R. 4.

518

DEVISE : Parat ultima terra triumphos ; (La terre la plus éloignée lui promet des triomphes.) Neptune dans un char accompagné d'un guerrier armé d'une lance et d'un bouclier aux armes de France.

2 var.

R. 4½.

LEGEND : Parat ultima terra triumphos ; (The remotest lands prepares him triumphs.) Neptune, and a warrior armed with spear and buckler, floating on a shell.

2 varieties.

R. 4½.

519

DEVISE : Eadem trans aequora virtus ; (Sa renommée le suit au delà des mers.) Un phœnix conduisant une colonie d'oiseaux au delà des mers.

5 var.

R. 4.

LEGEND : Eadem trans aequora virtus ; (The same valor beyond the seas.) A flight of eagles across the sea, towards a rocky coast.

5 varieties.

R. 4.

QUEBEC.

520

Après la Revolution Américaine les Iles de la Madeleine furent concédées à Sir Isaac Coffin qui ne visita ses concessions américaines qu'une fois en 1815. Avant de partir il ordonna un grand nombre de ces pièces de Sir Edward Thomason de Birmingham. Il emporta toutes ces pièces aux Iles et les distribua sous forme de prêts aux principaux habitants des Iles. Son intention était d'établir une monnaie et d'émettre aussi des sous, mais aucune autre pièce ne fut jamais émise que celle ci-dessus.

R. 2½.

After the American revolution the Magdalen Islands were granted to Sir Isaac Coffin, who only once visited his American possessions; this was in 1815. Before starting he ordered a large number of these coins and a coining press from Sir Edward Thomason, of Birmingham. These he brought to the Islands and distributed the coins by way of loans among the chief men in the Islands. It was his purpose to set up a mint and coin half-pennies as well, but no other coin than the above was ever issued.

R. 2½

521

Pièce de deux sous; émise par les: Banque de Montréal—Banque du Peuple—Banque de la Cité et la Banque de Quebec. Sur un côté est un habitant en costume d'hiver et comme cette pièce fut émise lors de la rebellion on l'appela "Papineau" du nom du grand patriote de 37, et ce nom lui fut conti-

One Penny pieces of this design were issued by the Bank of Montreal—Banque du Peuple—the City Bank and the Quebec Bank. On one side is a *habitant* in winter costume, which, as the coin was issued in the rebellion year, has led to the calling of these pieces "Papineau's" by the French-

nué même par les collectionneurs qui les connaissent sous le nom de la série des "Papineau." La valeur de cette pièce fut portée à deux centins par un ordre en Conseil du 30 août 1870, qui comporte que puisque l'on acceptait les timbres-poste ou autres comme centins alors les sous n'avaient plus leur raison d'être, et ce décret établit une monnaie uniforme en piastres et centins augmentant par ce fait la valeur de ces pièces de un cinquième.

R. 1.

Canadians. Papineau, who was the leader in the troubles of 1837, was looked upon as a great patriot. This name has been continued by collectors who still allude to the series as "Papineau's." The value of this coin was raised to two cents by order in Council, passed 30th August, 1870, which orders that as pence and half-pence were not needed for purchasing stamps or for other transactions, they had no reason to circulate, that a uniform currency of dollars and cents be established. This increased the value of the penny piece by one-fifth.

R. 1.

522

Pièce de Un Sou: Emise par les: Banque de Montréal—Banque du Peuple—Banque de la Cité et Banque de Quebec. Voir détails No. 521.

R. 1.

Half-penny piece issued by the Bank of Montreal—La Banque du Peuple—City Bank and Quebec Bank. See remarks about No. 521.

R. 1.

523

1838–39.

La Banque de Montréal fut établie en 1817, étant la première banque incorporée devant faire affaires en Canada, elle est toujours restée a la tête de nos institutions monétaires. Cette pièce et les deux suivantes sont connues sous le nom de banque de côté, à cause de

1838–39

The Bank of Montreal, founded in 1817, was the first incorporated banking institution to do business in Canada. This bank has always been at the head of banking affairs in Canada, and is now the strongest bank on the continent. This, with the two following

la position de la bâtisse de l'ancienne banque de Montréal qui est représentée sur deux faces. C'est réellement la pièce favorite des collectionneurs Canadiens, et malgré qu'un assez bon nombre soient connues, elle est toujours en grande demande et obtient de bons prix.

1838—R. 4½.
1839—R. 4.

coins, are known as "Side Views," because an end as well as a front view of the bank is given. This is truly the most popular coin among Canadian collectors, and, notwithstanding that a fair number have come to light so great is the demand that the price has always remained high.

1838—R. 4½.
1839—R. 4.

524

1838–39.

Mêmes détails que la précédente, No. 523.

1838—R. 4.
1839—3 variétés, R. 4.

1838–39.

The remarks connected with the last, No. 523, apply also to this coin.

1838—R. 4.
1839—3 varieties, R. 4.

525

1839.

Cette pièce quoique ayant d'un côté la Banque de Montréal porte sur le ruban du revers le nom de la Banque du Peuple. Elle n'a probablement jamais été en circulation et seulement qu'un nombre très restreint est connu des collectionneurs.

R. 4½.

1839.

This coin, with the name of the Bank of Montreal on the obverse, has Banque du Peuple on the ribbon on the reverse. It was most likely never issued for circulation, consequently few specimens of this rare piece are known.

R. 4½.

526

Lors de l'Union des Provinces du Haut et du Bas-Canada en 1841, Montréal fut choisi comme siége du gouvernement et la Banque de Montréal devint alors son banquier attitré. Pour cette raison elle fut pendant nombre d'années la seule banque pouvant émettre des monnaies sous le nouveau gouvernement. Cette pièce est complètement disparue de la circulation et avant peu obtiendra un bon prix. Déjà de bonnes copies ont été vendues $1.00.

R. 2.

When in 1841, the Union of the Provinces of Upper and Lower Canada was accomplished, Montreal was chosen as the seat of government. The Bank of Montreal consequently became the government bankers, and thus had the sole right for several years to issue coins. This coin is now almost completely out of circulation, and good specimens have already sold as high as one dollar.

R. 2.

527

1842-44-45.

Mêmes détails que la pièce précédente, No. 526. La seule pièce connue de 1845 se trouve dans la collection Thos. Wilson de Clarence, Ont

1842-44—R. 1.

1845—R. 5.

1842-44-45.

See remarks appended to last coin, No. 526. The only known specimen of 1845 is in the collection of Thos. Wilson, of Clarence, Ont.

1842—44 R. 1.

1845—R 5.

528

La Banque de Quebec fut organisée en 1818, un an après la Banque de Montréal, et a aussi gardée la première place parmi les banques de la Vieille Capitale. Après les troubles qui résultèrent du passage du bill de la rebellion et de l'incendie des bâtisses du Parlement à Montréal, en 1849, le siége du gouvernement fut enlevé de cette ville et avant qu'il fut complètement fixé à Ottawa, l'on ne savait qui l'aurait de Quebec ou de Toronto, et pendant cet intervale la Banque de Quebec et la Banque du Haut-Canada reçurent les dépôts du gouvernement et c'est probablement pour cette raison que la Banque de Quebec a émis cette pièce sous l'autorité du gouvernement.

R. 1.

The Quebec Bank was founded in 1818, one year after the Bank of Montreal, and has occupied the first place among the banks of the ancient capital.

After the riots caused by the passage of the Rebellion Losses Bill and the burning of the Parliament Buildings in 1849, the seat of government was removed, and alternated between Quebec and Toronto until it finally fixed at Ottawa.

During this time the Quebec Bank and the Bank of Upper Canada received the government deposits For this reason the Quebec Bank issued this coin under government authority.

R. 1.

529

Mêmes détails que la pièce précédente, No. 528.

R. 1.

See remarks appended to last, No. 528.

R. 1.

530

Cette pièce fut importée de Birmingham pour servir de bons de passage parmi les Indiens et journaliers qui travaillaient au Canal Lachine, et qui voyageait en partie en troisième classe sur le chemin de fer Montréal et Lachine, l'usage des billets ordinaires de chemins de fer n'ayant pas été trouvé satisfaisant. Ces pièces étaient enfilées sur une broche par le conducteur qui en faisait la collection. La balance restant entre les mains du chemin Montréal et Champlain, furent fondues à St. Lambert en 1862.

R. 2½.

It was found that ordinary railway tickets were not convenient for use among the Indians and workmen on the Lachine Canal, who formed the bulk of the third class travel by this road. These tickets were therefore imported from Birmingham.

They were strung on a wire as they were collected by the conductor. The balance remaining in the hands of the Montreal and Champlain Railway Company, were melted at St. Lambert in 1862.

R. 2½.

531

Buste de Wellington. Cette pièce a probablement été importée pour la spéculation, vu qu'elle est frappée sur du cuivre très-mince.

R. 1.

Bust of Wellington. This coin was imported on speculation, as it is struck on very thin planchets allowing a large margin for profit.

R. 1.

532

1830-41.

Emise par Duncan & Cie., marchands de fer à Montréal.

R. 1½.

1830–41.

Issued by James Duncan & Co. hardware merchants, of Montreal.

R. 1½.

533

Emise à Montréal vers 1830. Le côté du vaisseau est le même que dans le No. 913.

R. 1½.

Issued in Montreal about 1830. The side bearing the ship is the same as that of No. 913.

R. 1½.

HISTOIRE DES JETONS DU "BOUT DE L'ILE."

(Illustrés sous les numéros 534 à 545.)

Ces douze jetons dont on a fait bien des récits contradictoires, sont certainement les pièces les plus remarquables parmi nos Monnaies Canadiennes.

Ces sous ont été fabriqués à Birmingham pour servir comme bons de passage sur trois Ponts, qui n'ont existé que très peu de temps, et dont l'histoire qui va suivre cueillie de documents authentiques, fera comprendre l'importance qu'ils ont dans la collection canadienne.

Ces trois Ponts servaient à relier la terre ferme avec le bout de l'Ile de Montréal en passant sur l'Ile Bourdon ; laquelle île se trouve située à l'embouchure de la Rivière l'Assomption.

L'Ile Bourdon fut accordée au Sieur de Repentigny, le 3 novembre 1672, et devint la propriété de Monsieur Thomas Porteous, de Terrebonne, qui en 1805, obtint l'autorisation du Gouvernement Provincial du Bas-Canada, de construire deux Ponts en bois, dont un de Lachenaie à l'Ile Bourdon et un autre de l'Ile Bourdon à l'Ile de Montréal. Ces deux ponts furent terminés en 1806 et approuvés par des experts le 18 octobre de cette année ; malheureusement ces ponts qui avaient été construits à de grands frais furent emportés par les glaces le samedi soir, 25 avril 1807.

Malgré cet échec M. Porteous demanda et obtint du gouvernement, le 14 avril 1808, la permission de les reconstruire, ainsi que l'autorisation d'en construire un troisième entre Repentigny et l'Ile Bourdon, reliant ainsi les routes les plus fréquentées de la Province, mais ces derniers qui comportaient les mêmes défauts de constructions eurent le même sort peu de temps après.

M. Porteous vendit ensuite l'Ile Bourdon à M. Henry Griffin qui plus tard la revendit à un M. Ross et finale-

HISTORY OF THE BOUT DE L'ISLE TOKENS.

(Illustrated under Nos. 534 to 545.)

These twelve tokens, about which a number of contradictory histories have been written, are the most interesting of any of our Canadian coins.

They were struck at Birmingham and imported to be used as tickets or passes over three different bridges, which bridges stood for only a short time, and the following facts culled from authentic documents will help us to understand the important position they hold in our Canadian collections.

These three bridges were built to unite the Island of Montreal with the mainland, by way of Isle Bourdon, which Islet is situated at the mouth of the l'Assomption River.

Isle Bourdon was ceded to Sieur de Repentigny on the 3rd of November, 1672, and became the property of Mr. Thomas Porteous, of Terrebonne, who, in 1805, secured the authorization of the Lower Canadian Government to build two wooden bridges, of which one is from Lachenaie to Isle Bourdon, and another from the Isle Bourdon to the Island of Montreal. These two bridges were completed in 1806 and approved by experts on the 18th of October in the same year ; unfortunately, although built at great expense, they were carried away by ice on Saturday evening, April 25th, 1807.

Notwithstanding this loss, Mr. Porteous asked for, and secured from the Government, on the 14th of April, 1808, authority to rebuild, and also to build a third bridge between Repentigny and Isle Bourdon, thus connecting the main road and the one most travelled in the province ; but these last structures, which had the same faults as the first, met with a like fate shortly after their completion.

Mr. Porteous afterwards sold Isle

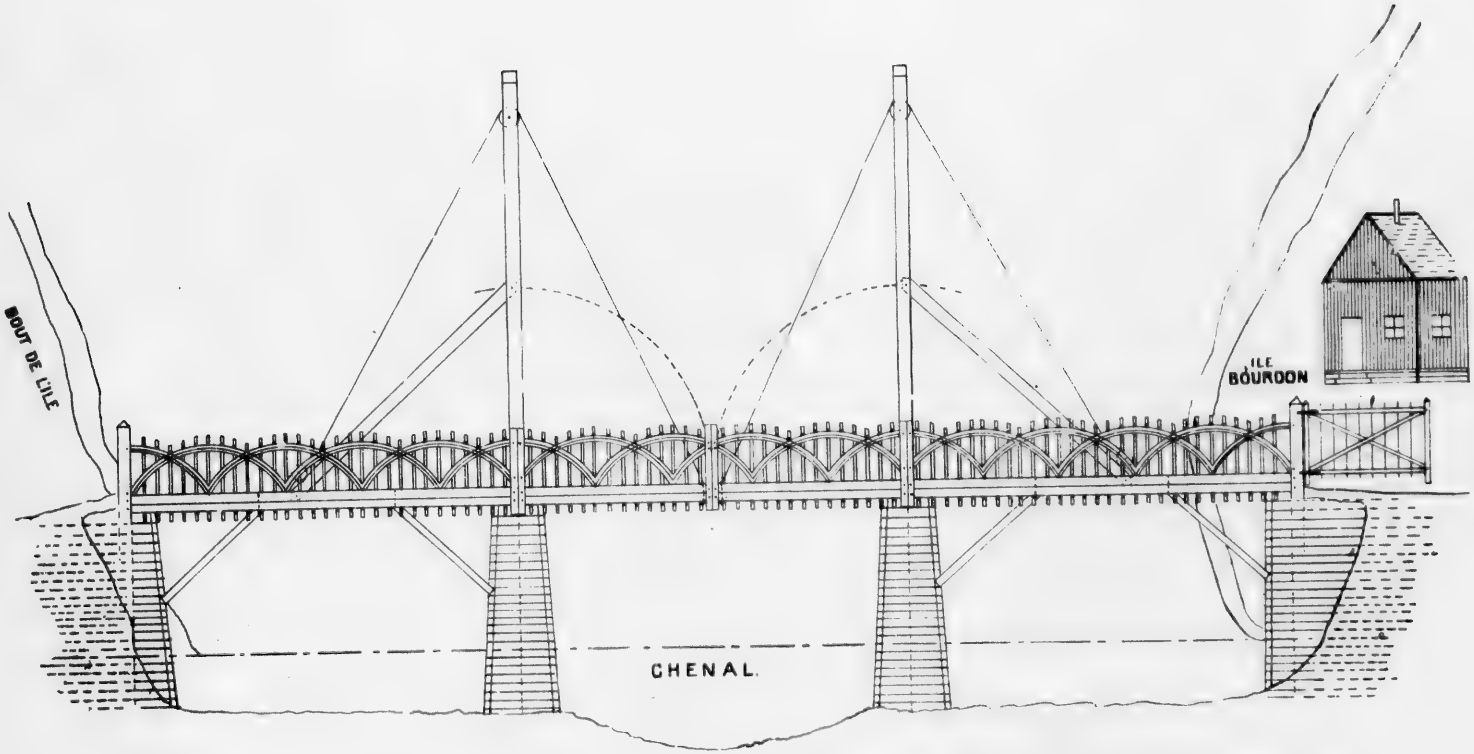

DESSIN PRIS SUR LE MODÈLE DU PONT DU BOUT DE L'ILE.

DRAWING TAKEN FROM THE MODEL OF THE BOUT DE L'ISLE BRIDGE.

ment elle devint la propriété de l'Honorable James Leslie. M. James N. S. Leslie de Montréal, petit-fils de l'Honorable Leslie et fils de M. Patrick Leslie est l'administrateur de la succession et est ainsi que sa sœur Madame Godfrey Weir, aussi de Montréal, propriétaires de cette Ile historique, qui a une superficie d'environ deux cents arpents.

M. Thomas Porteous est mort à Montréal en 1834, et aucun de ses enfants survivent, et son petit-fils M. Thomas Porteous, Agent d'Immeubles à Montréal, qui m'a donné certains renseignements sur sa famille, est le fils de M. James Porteous, autrefois marchand de Ste. Thérèse, qui lui aussi avait construit en 1830 le pont de Ste. Rose.

En 1892, Monsieur A. Desroches de Montréal ayant appris l'existence d'un modèle de ces ponts m'en informa et m'accompagna en octobre dernier afin de s'assurer de l'existence de cette précieuse relique.

Rendu à l'Ile Bourdon nous avons rencontré le locataire de cette Ile, M. Thomas Buchanan, qui eut la gracieuseté de nous faire visiter l'ancienne résidence Porteous situé sur l'Ile, lequel est aujourd'hui transformé en grange, et là dans le grenier nous avons trouvé le modèle d'une partie d'un pont.

Ce modèle qui a un cachet antique, et qui serait mieux placé dans un Musée, à quinze pieds de long, et représente un pont double, ce qui était afin d'éviter les rencontres.

Les dessins du "Pont" et de la "Résidence Porteous" représentés ici ont été faits par mon père M. François Breton, qui m'a accompagné dans un second voyage a l'Ile Bourdon ; nous avons aussi constaté assez facilement par certains vestiges de l'endroit où se trouvaient situés ces Ponts ; ainsi, le Pont de Lachenaie se trouvait à aboutir à la pointe en bas de l'Eglise, là exactement ou se trouve situé aujourd'hui

Bourdon to Mr. Henry Griffin, who, later on, sold it to a Mr. Ross. It finally passed into the hands of the Honorable James Leslie. Mr. James N. S. Leslie, of Montreal, grandson of the Honorable James Leslie, and son of Patrick Leslie, is executor of the estate, and along with his sister, Mrs. Godfrey Weir, are the proprietors of this historic island, which does not exceed two hundred acres in extent.

Mr. Thomas Porteous died in Montreal in 1834, and none of his children are now living.

His grandson, Mr. Thomas Porteous, Real Estate Agent, Montreal, who has given me a number of items regarding the family, is the son of Mr. James Porteous, formerly merchant at St. Therese, who, himself, built in 1830, the St. Rose Bridge.

In 1892, Mr. A. Desroches, of Montreal, on hearing of the existence of a model of these bridges, informed me of the fact, and accompanied me last October to verify the truth of the existence of this valuable relic.

Arrived at Isle Bourdon, we came across the tenant, Mr. Thomas Buchanan, who had the kindness to show us the old Porteous residence, now used as a barn, and there in the garret we found the model of a part of a bridge.

This model, which has an antique appearance, and which should be preserved in a museum, is fifteen feet long, and represents a double bridge to allow two vehicles to pass without difficulty.

The bridge and the Porteous House here reproduced were drawn by Mr. François Breton, my father, who accompanied me in a second visit to the island ; we have also been able easily to locate the positions of the bridges by certain traces still visible ; thus, the Lachenaie bridge started from a point below the church, where is now the village of Charlemagne ; further, the topographical map here reproduced

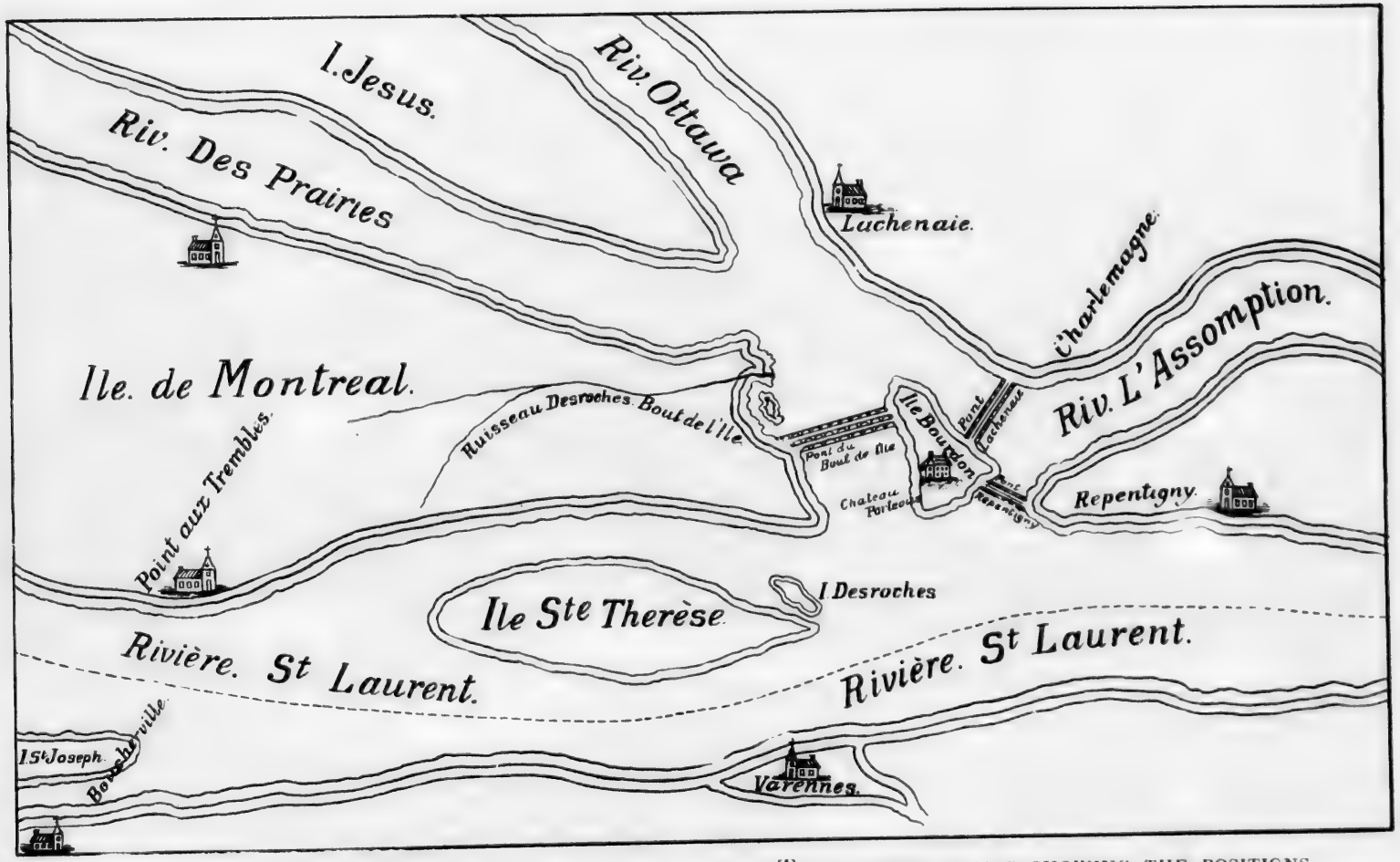

CARTE TOPOGRAPHIQUE DONNANT LA POSITION DES TROIS PONTS DU BOUT DE L'ILE, DE LACHENAIE ET DE REPENTIGNY.

TOPOGRAPHICAL MAP SHOWING THE POSITIONS OF THE THREE BRIDGES LEADING TO BOUT DE L'ISLE, LACHENAIE OR REPENTIGNY.

Charlemagne, d'ailleurs la carte topographique donnée dans ce livre représente assez fidèlement la position de chacun de ces trois Ponts et fera bien comprendre aux lecteurs l'usage des Jetons, en comparant l'inscription qui se trouve sur chaque série ; ainsi, les pièces indiquant " De l'Ile de Montréal à Repentigny où Lachenaie " représentaient le passage d'une personne à pied, un cheval, une charette ou une calèche, de 'Ile de Montréal par le Pont à l'Ile Bourdon, et de là par un ou l'autre Pont soit à Repentigny ou à Lachenaie ; et ainsi des autres traverses soit pour aller ou revenir, mais toujours en passant par l'Ile Bourdon.

Les deux erreurs d'épellation sur ces pièces sont faciles à expliquer, car les matrices ayant été gravées à Birmingham par un ouvrier ignorant la langue française, celui-ci n'ayant qu'un manuscrit pour se guider a remplacé la dernier N dans Repentigny par un U et ainsi au lieu de ou Lachesnaye, ou Repentigny il a commis la même erreur mais vice versa, c'est-à-dire, que cette fois il a gravé un U au lieu de N. Les pièces de Lachesnaye sont toutes entaillées à l'exception de 3 ou 4 spécimens seulement, et ce fait est dû à ce que le gardien du Pont de Lachesnaye ne sachant pas lire avait cru bon de leur faire cette entaille afin de mieux les reconnaître.

La longueur des Ponts devait être d'environ dix arpents pour le Pont du Bout de l'Ile de Montréal à l'Ile Bourdon ; d'environ deux arpents et demie pour celui qui conduisait à Lachesnaye et d'environ deux arpents pour celui de Repentigny.

La traverse à ces différents endroits se fait encore aujourd'hui par un chaland mû par des chevaux.

Les Jetons du Bout de l'Ile sont trés recherchés et d'une grande rareté, et sont en outre destinés a atteindre une grande valeur.

gives accurately enough positions of each of these three bridges, and will clearly show to our readers how these tokens were used by a comparison of the map with the inscription which each variety bears; thus, the pieces inscribed de l'Isle de Montreal à Repentigny ou Lachenaie, were used for a foot passenger, a horse, a cart or a calèche respectively, from the Island of Montreal across the bridge to Isle Bourdon, and thence by one or other of the two bridges to Repentigny or Lachenaie, and in the same way for the others either to go or return always by way of Isle Bourdon.

The two errors in spelling on these tokens are easily explained, as the dies were engraved at Birmingham by a workman ignorant of French, who having only a description, perhaps carelessly written, substituted a U for the last N in Repentigny, also in the *ou*— Repentigny *ou* Lachenaie — made a similar mistake, but, this time, substituted an " N." for the " U."

The Lachenaie varieties, with the exception of three or four specimens, are all clipped, and this is attributed to the fact that the guardian of the Lachenaie bridge was unable to read, and clipped them to distinguish from the others.

The different lengths of these bridges appears to have been 10 acres for the Bout de l'Isle bridge, 2½ acres for the Lachenaie one, and 2 acres for that of Repentigny.

Crossing is now made in this place by a horse boat.

The Bout de l'Isle tokens are very rare and consequently much sought after, and therefore, at no distant date will command high prices.

Last year, some individuals attempted to pass off on collectors, a number of counterfeits as originals, but happily these frauds were soon discovered, and it may prove an expensive operation should anyone attempt to bring them out in the near future.

L'an dernier certaines personnes ont essayé de faire passer des fausses pièces du Bout de l'Ile pour des originaux mais heureusement que ces fraudes ont été immédiatement découvertes, et il pourrait en coûter cher à ceux qui en feront l'essai à l'avenir.

Les copies et extraits des actes et documents suivants intéresseront beaucoup les lecteurs de ce livre, tout en confirmant d'avantage l'authenticité de l'existence des Ponts et feront aussi connaître les taux de Péage chargés et représentés par les pièces ci-dessus mentionnées.

The following copies and extracts from Acts and other documents will be read with interest by subscribers, as all confirm our contention regarding the existence of these bridges. From these will be learned the amount of tolls charged and the values represented by the coins above described.

ANCIENNE RÉSIDENCE DE THOMAS PORTEOUS SUR L'ILE BOURDON.

ANCIENT RESIDENCE OF THOMAS PORTEOUS ON BOURDON ISLAND.

Le 26 Janvier 1805.

Une pétition de Thomas Porteous de Terrebonne fut présentée à la Chambre, demandant la passation d'un acte lui permettant de construire deux Ponts.

Extrait de l'Acte 45e Geo. III, chap. xiv.

25 Mars 1805.

Acte qui autorise Thomas Porteous, Ecuyer, à bâtir un Pont sur une branche de la Rivière des Outaouais autrement des Prairies entre Lachenaie et l'Ile nommée Bourdon ; et un autre Pont entre cette Isle et l'Ile de Montréal qui établit les Taux de Péage payable sur iceux et qui pourvoit à des Règlements pour les dits Ponts.

The 26th January, 1805.

A petition from Thomas Porteous, of Terrebonne, was presented to the House for the introduction of a Bill to enable him to build two bridges.

Extract from the Act of the 45th Geo. III. chap. XIV.

25th March, 1805.

An Act to authorize Thomas Porteous, Esquire, to build a bridge over a branch of the River Ottawa, otherwise Des Prairies, from La Chenaye to the Island called Bourdon ; and another bridge from that Island to the Island of Montreal, to establish the rates of toll payable thereon, and for regulating the said bridges.

Thomas Porteous par cet acte était tenu d'ériger et compléter ces Ponts avec barrières et maisons de Péage dans l'espace de trois ans.

Avec un Pont-Lévis d'au moins 25 pieds de largeur au Pont de l'Ile Bourdon à l'Ile de Montréal, dans l'endroit où la rivière était assez profonde, de manière à ce qu'il soit levé ou ouvert pour le passage des bateaux, goëlettes ou autres vaisseaux avec manœuvres hautes, et une ou plusieurs personnes durant la saison de la navigation devant rester au Pont Lévis pour l'ouvrir ou le lever.

Les Taux :

Pour chaque Calèche, Cabriolet à deux roues, ou Cariole ou autre voiture semblable chargé ou non-chargé avec le cocher et deux personnes ou moins tiré par deux chevaux ou autres bêtes de somme, deux chelins et neuf deniers courant, et tiré par un seul cheval ou autre bête de somme deux chelins et six deniers courant.

Pour chaque Charette, Traine ou autre voiture semblable, chargée ou non chargée tirée par deux chevaux ou Bœufs ou autres bêtes de somme avec le cocher, deux chelins et trois deniers courant, et tirée par un cheval ou autre bête de somme deux chelins courant.

Pour chaque Personne à pied, six deniers courant.

Pour chaque Cheval, Jument, Mule ou autre bête de somme, chargé ou point chargé, dix deniers courant.

PONT DOUGLAS, MONTREAL ET LACHENAYE, ROYAL UNION.

Nous, les soussignés ayant été nommés experts pour examiner le Pont construit par Thomas Porteous, Ecuyer, de Terrebonne, dans le Comté d'Effingham sur l'embranchement de la Rivière Ottawa autrement Des Prairies traversant entre La Chenaye et l'Ile Bourdon,

Thomas Porteous, by this Act, was obliged to erect and complete said bridges, toll houses, etc., within three years.

With a draw-bridge or opening of at least 25 feet wide, to be made in the bridge to be erected over the said river, from the said Island Bourdon to the said Island of Montreal, where the river is sufficiently deep, and the said Porteous is also required to employ one or more persons who shall, during the season of navigation, stand at the said draw-bridge, to be drawn or otherwise opened without delay for the passage of schooners, or other vessels with standing rigging.

The Tolls :

For every Calach with two wheels, or Cariole or other such carriage, loaded or unloaded, with the driver and two persons or less, drawn by two horses or other beasts of draught, Two shillings and nine pence currency ; and if drawn by one horse or other beast of draught, Two shillings and six pence currency.

For every cart, sled or other such carriage, loaded or unloaded, drawn by two horses, oxen or other beasts of draught, with the driver, Two shillings and three pence currency ; and if drawn by one horse or other beast of draught, Two shillings currency.

For every person on foot, Six pence currency.

For every horse, mare, mule or other beast of draught, laden or unladen, Ten pence currency.

THE DOUGLAS, MONTREAL AND LACHENAYE ROYAL UNION BRIDGE.

We, the subscribers, being appointed experts to examine the bridge erected and built by Thomas Porteous, Esq., of Terrebonne, in the County of Effingham, over that branch of the River Ottawa, otherwise Des Prairies, which

aussi un Pont sur un autre embranchement de la même rivière traversant de l'Ile Bourdon à l'Ile de Montréal, étant assermentés pour donner notre opinion si les dits Ponts sont à présent convenables et propices au passage de voyageurs, voitures, etc., déclarons par les présentes, sur le serment que nous avons prêté, que ce dix-huitième jour d'octobre mil huit cent six, après avoir procédé a un examen minutieux des dits Ponts, nous déposons et déclarons que dans notre opinion, les dits Ponts sont à présent convenables et propices au passage des voyageurs, animaux et voitures.

Signé, GILBERT MILLER.
JOHN ROBERTSON.
ALEXANDER LOGIE.

Isle Bourdon, 18 octobre, 1806.

District de Montréal.

Nous, les soussignés, tous trois Juges de Paix de sa Majesté pour le District de Montréal, certifions qu'en conformité de l'acte de la Législature de cette Province intitulé "Acte qui autorise Thomas Porteous, Ecuyer, à bâtir un Pont sur une branche de la Rivière des Outaouais, etc.," nous avons nommé Gilbert Miller et John Robertson, maître-charpentiers, et Alexander Logie, maître maçon, tous de la Cité de Montréal, experts pour examiner les dits Ponts à présent érigés et construits, et qui ayant été assermentés pour nous donner leur opinion si ces Ponts étaient convenables et propices au passage des voyageurs, animaux et voitures, les dits experts ont déposé et déclaré que dans leur opinion les dits Ponts sont a présent convenables et propices pour le passage des voyageurs, animaux et voitures, laquelle déposition est annexée au présent rapport après avoir été signé par eux.

Donné entre nos mains à l'Ile Bour-

lies between La Chenaye and the Island called Bourdon, and another bridge over another branch of the said river which lies between the said Island and the Island of Montreal, and being duly sworn to give our opinion whether the said bridges are now fit and proper for the passage of travellers, cattle and carriages, do hereby, on the oath we have taken, certify that on the eighteenth day of October, one thousand eight hundred and six, we proceeded to a careful examination of the said bridges, and do depose and declare that in our opinion the said bridges are now fit and proper for the passage of travellers, cattle and carriages.

(Signed) GILBERT MILLER.
JOHN ROBERTSON.
ALEXANDER LOGIE.

BOURDON ISLAND, October 18th, 1806.

District of Montreal.

We, the subscribers, three of His Majesty's Justices of the Peace, for the District of Montreal, do certify that in conformity to an Act of the Legislature of this Province, entitled "An Act to authorize Thomas Porteous, Esq., to build a bridge over a branch of the River Ottawa, etc.," we appointed Gilbert Miller and John Robertson, master carpenters, and Alexander Logie, master mason, all of the City of Montreal, experts, to examine the said bridges now erected and built, and being duly sworn to give their opinion whether the same were now fit and proper for the passage of travellers, cattle and carriages, they, the said experts, did depose and declare that, in their opinion, the said bridges are now fit and proper for the passage of travellers, cattle and carriages, and which deposition is hereunto annexed and by them signed.

Given under our hands at Bourdon

don, ce dix-huitième jour d'octobre mil huit cent six.

Signé, { JOHN RICHARDSON, J. P.
ROBERT CRUICKSHANK, J. P.
ALEXANDER AULDJO, J. P.

N.B.—Le Public voudra bien observer qu'il est défendu par la loi de trotter ou galoper soit en voiture ou à cheval sur aucun Pont public, et le propriétaire espère que l'on portera attention à ce fait, et il n'est aussi permis à aucune personne de passer sur les dits Ponts avec une pipe allumée ou avec du feu d'aucune description.

T. P.

Journal "Le Canadien,"

Quebec, samedi 2 mai, 1807.

Nous avons appris avec peine que le nouveau pont dernièrement construit au bout de l'Ile de Montréal, par Thomas Porteous, Ecuyer, de Terrebonne, a été emporté par les glaces samedi dernier, au soir.

---

14 avril, 1808.

Acte 48 Geo. III, chap. xxiii, pour prolonger le temps accordé à Thomas Porteous, de Terrebonne, Ecuyer, pour rebâtir certain Pont emporté par la glace.

---

14 avril, 1808.

Acte 48 Geo. III, chap. xxiv, qui autorise Thomas Porteous, de Terrebonne, Ecuyer, à ériger un Pont de Repentigny à l'Ile Bourdon.

Island this eighteenth day of October, one thousand eight hundred and six.

(Signed) { JOHN RICHARDSON, J. P.
ROBERT CRUICKSHANK, J.P
ALEXANDER AULDJO, J. P.

N.B.—The public will please to observe, that it is forbidden by law to trot or gallop, either on horseback or in carriages on any public bridge, and the proprietor hopes that due attention will be paid thereto; neither can any person be permitted to go on the said bridges with a lighted pipe or fire of any description.

T. P.

"Le Canadien,"

Quebec, Saturday, May 2nd, 1807.

We are sorry to learn that the new bridge lately built at the foot of the Island of Montreal, by Thomas Porteous, Esquire, of Terrebonne, was carried away by ice last Saturday evening.

14th April, 1808.

Act 48 Geo. III. chap. XXIII, to prolong the time granted to Thomas Porteous, Esquire, of Terrebonne, for rebuilding certain bridge carried away by the ice.

14th April, 1808.

Act 48 Geo. III. chap XXIV, to authorize Thomas Porteous, Esquire, of Terrebonne, to erect a bridge from Repentigny to the Island called Bourdon.

534

R. 4½.

R. 4½.

R. 4½.

535

R. 4½.

R. 4½.

536

R. 4½.

R. 4½.

537

R. 4½.

R. 4.

538

R. 4.

R. 4.

539

R. 4.

R. 4.

540

R. 4.

R. 4.

541

R. 4.

R. 4.

542

R. 4.

R. 4.

543

R. 4.

R. 4.

544

R. 4.

R. 4.

545

R. 4.

JETONS DE REPENTIGNY.

(Illustrés sous les numéros 546 à 557.)

Ces douze Jetons de Repentigny ne furent connus qu'en 1890, et lors de leur découverte furent l'objet de nombreux commentaires, plusieurs collectionneurs éminents prétendant qu'ils étaient de récente fabrication.

Il me semble que si l'on eut voulu émettre ces pièces en spéculation; on se serait appliqué a imiter les Jetons du Bout de l'Ile, mais non, c'est une série complètement différente, étant tous les douze de Repentigny.

Le fait que le Pont de Repentigny a été construit après les autres (Voir Histoire des Jetons du Bout de l'Ile), pourrait peut-être expliquer l'existence de ces Jetons.

M. Lyman H. Low, de New York, qui est venu en possession de ces Jetons m'a adressé une lettre que je reproduis presqu'en entier, expliquant la provenance de ces Jetons.

New York, N.Y., 19 oct., 1893.

En 1890, un set de Jetons de Repentigny, de la série connue sous le nom de "Jetons du Bout de l'Ile," est tombé entre mes mains venant d'Angleterre. Ce set de Jetons a excité un intérêt considérable de ce coté-ci de l'Atlantique par le fait qu'ils étaient d'un type différent de ceux déjà connus et jusqu'a présent sont unique. Ces Jetons furent illustrés en 1892, par M. Breton dans son supplément au Collectionneur des Monnaies Canadiennes (sous les numéros 349G à 349R).

Après un examen particulier de ces pièces j'en suis venu à la conclusion qu'elles sont des pièces d'essai originaux et sont de la même période que les autres, qui furent mis en usage lorsque ceux-ci furent refusés. Je ne vois au-

REPENTIGNY TOKENS.

(Illustrated under Nos. 546 to 557.)

These twelve Repentigny tokens remained unknown until 1890. Since their discovery they have been the object of considerable controversy, many eminent collectors holding that they are of recent fabrication.

It seems to me, that if it had been the purpose to issue such a series for gain, that they would have attempted something similar to the regular Bout de l'Isle tokens; but this is a totally different series, all relating to Repentigny.

The fact that the Repentigny bridge was built after the others (See History of the Bout de l'Isle tokens,) may explain why these tokens were ordered.

Mr. Lyman H. Low, of New York, who came into possession of these tokens, has written me a letter, from which I give quotations, which gives a clear explanation regarding the discovery of these coins.

New York, N.Y., Oct. 19th, 1893.

In the year 1890, a set of Repentigny bridge tokens, of the series known as the "Bout de l'Isle Tokens," came into the hands of the writer from England. This set has excited considerable interest on this side of the Atlantic, from the fact that it is of a type differing in character from any heretofore known, and, so far as known, is unique. An illustration of these tokens appears in the Supplement to Mr. Breton's Canadian Coin Collector, 1892. (Nos. 349 G to 349 R.)

After a careful examination of these pieces, I reached the conclusion that they are genuine patterns, and are of the same period as those which were used, while these were rejected. I have

cune raison qui puisse me faire changer l'opinion que j'ai formulé sur ces pièces.

Une des principales objections soulevées contre leur authenticité, est que les inscriptions sont d'une mauvaise épellation, le mot on ayant été substitué à ou, et par conséquent la même erreur apparaissant sur la série acceptée serait une preuve de l'ignorance de language de la part de l'ouvrier qui a fait les matrices et qui aurait copié sur ceux-ci. Il n'y a aucune raison pourquoi les pièces sous considération n'auraient pas été faites par le même graveur, qui aurait fait les premières, si réellement elles furent émises avant celles-ci. Comment, et qui pourra décider lesquelles des matrices furent exécutées les premières, et sur lesquelles est apparu la première erreur ?

Même si les deux sets furent gravés par deux différents graveurs anglais n'ayant probablement aucune connaissance du français, il ne serait pas surprenant que tous les deux auraient fait la même erreur.

Dans chaque cas, il ne peut être mis en doute que ces erreurs furent commises par la lecture des directions fournies par ce coté-ci de la mer ; certainement rien ne peut plus facilement se confondre par quelqu'un non familier avec notre langue, que on et ou dans un manuscrit.

Le caractère de l'ouvrage n'est pas des temps derniers ; mais est perceptiblement différent.

Ces pièces furent vendues à l'encan à Londres par Messieurs Sotheby, Wilkinson et Hodge, le 31 juillet 1890, dans un catalogue de collections diverses "lot No. 80." Avec ces pièces se trouvaient 107 jetons du 18e siècle et l'acheteur du lot m'informa qu'il attachait plus d'importance à ces derniers qu'aux pièces de Repentigny, probablement la même appréciation qu'en avait eu celui qui en a fait le catalogue.

Si ces pièces avaient été de fabrica-

since seen no reason to change the opinion then formed.

One of the principal objections raised against their authenticity is that the inscriptions are mis-spelled—the word ON being substituted for OU and that therefore, since the same error occurs in the dies of the accepted series, those were blindly imitated—perhaps through the workman's ignorance of the language. This objection, I believe, has little weight. There is no reason why the dies from which the pieces under consideration were struck, may not have been an experiment by the same maker, who fell into the same error into which he had stumbled on his previous effort, if indeed the others were really the earlier in point of time ; and, as to this, who shall decide which are the older and therefore the original dies on which the error first occurred ? Even were both sets cut by different English engravers, probably having no knowledge of French, it would not be surprising that both had fallen into a similar error. In either case it cannot be doubted that the blunder arose from a careless reading of directions furnished from this side of the water ; certainly nothing could be more easily confounded by one not familiar with the language, than *on* and *ou* in a manuscript. The character of the workmanship is not that of later time ; in fact, it is perceptibly different.

The pieces were sold at auction in London, by Sotheby, Wilkinson & Hodge, on the 31st of July, 1890, in a catalogue of "various collections," Lot No. 80 ; with them, were some 107 Eighteenth Century tokens, and the purchaser of the lot has informed me that he then attached more importance to the latter than to the Bridge Tokens, a ground evidently taken by the cataloguer. If these pieces had been of recent fabrication, and intended to deceive, it is hardly conceivable that they

tion récente et faites dans l'intention de frauder, il serait incroyable qu'elles auraient ainsi été mêlées à un grand nombre de pièces sans aucune remarque dans un marché si distant, et dans une vente à bref délai ou aucun catalogue fut envoyé en Amérique.

Certainement que personne n'aura des doutes sur la complicité de la part d'une maison aussi ancienne et bien connue. Les pièces tout simplement ne représentaient aucune valeur spéciale ni aucun intérêt à la connaissance des vendeurs, et aucun effort fut fait pour attirer l'attention des collectionneurs tant d'ici que l'autre coté sur leur rareté. Il ne peut y avoir qu'une conclusion, c'est que ces pièces ne sont pas autrement que ce qu'elles indiquent être—ni plus ni moins.

S'il fallait encore plus pour corroborer mes vues tant qu'à leur originalité, il suffirait de mentionner qu'aucun duplicata n'en fut jamais vu ni connu. Prenant tous les faits que j'ai réunis concernant ce set de Jetons, et les jugeant par ma propre expérience et observations de la série connue et de son histoire, je n'en puis venir à d'autre conclusion que ces pièces sont authentiques et frappées de matrices faites au commencement du siècle, et que ces pièces n'ayant pas été approuvées ne furent jamais émises.

LYMAN H. LOW.

should have been thrown in with a number of other pieces without protection, in a market so distant, and in a sale of such brief announcement that none of the Catalogues were sent to America. Certainly, no one would presume to intimate anything like collusion on the part of that old and well known house. The pieces simply possessed no special value, so far as the sellers had knowledge, and not the slightest effort was made to attract the attention of collectors here or abroad to their rarity. There can be but one conclusion, and that is, that the pieces are just what they profess to be—neither more nor less.

Were anything further needed to corroborate this view as to their genuineness, it might be mentioned that not a single *duplicate* of any of them has ever been seen or heard of.

Taking, then, the facts which I have gleaned touching this set of tokens, and judging them from my experience and observation of the known series and its history, I can come to no other conclusion than that they are authentic, and struck from dies made in the early part of the century, and the pieces not having been approved, were neither issued nor duplicated.

LYMAN H. LOW.

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

Le 18 octobre 1807, Sir James Craig arrivait pour prendre la charge de Gouverneur du Canada. Il était alors agé de 57 ans, après en avoir employé 42 de service militaire. Il avait déja servi sur ce continent à l'engagement de Saratoga, sous le commandement du Général Burgoyne, et avait été aussi un de ceux qui ont le plus participé à la prise du Cap de Bonne Espérance. Il avait aussi servi cinq ans aux Indes et en 1805 était le commandant du Corps d'Armée Anglais dans la Méditerranée, enfin il avait un des meilleurs états de service. Mais sa constitution en avait été ébranlée, et la maladie l'avait rendu d'un caractère intraitable et autoritaire. En outre il prenait les rênes du Parlement Canadien dans un moment des plus critiques. A l'ouverture de son premier Parlement il s'est montré dictateur et devint de suite très impopulaire. Un de ses premiers actes fut de rayer des cadres de l'armée les noms de Messieurs Panet, Bédard, Taschereau, Borgia et Blanchet. D'avril 1809 au 26 février 1810, il prorogea deux parlements et fit deux appels au peuple, et ne put changer leur composition qui resta 14 Anglais et 36 Cana-

On the 18th of October, 1807, Sir James Craig arrived in Canada as Governor. He was then 57 years of age, 42 of which he had passed in the army. He had already seen service in America, having been present at the actions at Saratoga, under Burgoyne. He had taken a leading part in the capture of the Cape of Good Hope, served five years in India, and subsequently as commander of the Corps d'Armée in the Mediterranean, thus he had risen to one of the highest positions in the service. But his constitution was broken with disease, which made him irritable and dictatorial in manner. He took the reins of Government at a most critical time, and at the opening of his first parliament assumed dictatorial powers and thus made himself very unpopular.

One of his first acts was to dismiss Messrs. Panet, Bedard, Taschereau, Borgia and Blanchet from the militia. From April, 1809, to the 26th of February, 1810, he disolved two parliaments, and twice appealed to the people without being able to change its complexion, which continued to be 14 English and 36 French-speaking Canadians. On

diens-Français. Trois semaines après, le 17 mars, il fit émaner un ordre du Juge en Chef Sewell, qui envoya un parti de soldats accompagnés d'un magistrat pour saisir tout le matériel du Journal "Le Canadien," qui paraissait depuis le 22 novembre 1806, à Quebec. Il fit arrêter l'imprimeur, et deux jours après trois membres du Parlement, Messieurs Bedard, Blanchet et Taschereau furent aussi arrêtés à Quebec, et ces arrestations furent suivies de celles de Messieurs Laforce, Pierre Papineau et Corbeil à Montréal. Un fait bien établi est qu'il n'y avait rien dans les colonnes du "Canadien" pour justifier une telle conduite et un tel outrage. Le 12 decembre de la même année, Sir James Craig ouvrit le nouveau Parlement, et dans l'intervalle les prisonniers avaient été libérés à l'exception de M. Bedard, qui refusa sa liberté et demanda un procès. Ce dernier parlement fut prorogé le 21 mars 1811, et Sir James Craig qui avait demandé son rappel pour cause de santé à vu sa demande accordée. Son dernier discours du Trône fut comme toutes ses adresses au Parlement, d'une raideur et d'un ton des plus acerbes. Il laissa le Canada le 11 juin 1811, et mourut en Angleterre en janvier 1812.

Garneau le cite comme un "administrateur fantasque et borné." Les pièces illustrées sous les numéros 558 et 559 sont des pièces satiriques émises pour rappeler le règne de ce gouverneur, a en juger par l'inscription qui se lit sur ces pièces, et qui le donne comme le "Tyran des Canadiens," ou "La peste des Canadiens," et sur le revers "Vous voudriez bien les anéantir." Ces pièces sont toujours trouvées en mauvaise condition et les collectionneurs sont forcés de les accepter ainsi. Elles deviennent assez rares et se vendent facilement de 3 à 4 piastres.

Plusieurs variétés.

R. 3.

the 17th of March, on a warrant of Justice Sewell, he sent a company of soldiers to seize the whole of the type and presses of "Le Canadien" of Quebec, which had been regularly published since November 22nd, 1806. The printer was arrested, and also, two days afterwards, three members of Parliament, Messrs. Bedard, Blanchet and Taschereau, at Quebec. Messrs. Laforce, Pierre Papineau and Corbeil, were subjected to the same indignity at Montreal. One fact is certain, nothing appeared in the columns of "Le Canadien" that warranted the outrage. On December the 12th, of the same year, Sir James Craig opened the new parliament; in the meantime all the prisoners had been liberated except Bedard, who refused to leave the prison without a trial. This last parliament he prorogued on the 21st of March, 1811, having previously asked to be recalled from the Governorship on account of failing health. Although his farewell speech, it was, like all his speeches from the throne, dictatorial and bitter. He left Canada on the 11th of June, 1811, and died in England in January, 1812.

Garneau speaks of him as a capricious and narrow administrator. The coins illustrated under Nos. 558 and 559 are satirical pieces relating to the administration of this Governor, and to judge from the inscription on the obverse, describe him as the "Pest of Canadians," or better, "The Torment of Canadians." The reverse has been translated to mean "Don't you wish you may catch them." All specimens are poorly struck, and it is impossible to find any in good condition; such specimens should be accepted. They are becoming rare; three to four dollars being easily obtained for them.

Several varieties.

R. 3.

559

Mêmes détails que la pièce précédente No. 558.

Plusieurs variétés.

R. 3.

Same history as last.

Several varieties.

R. 3.

560

Pièce de plomb, émise par John Goudie pour servir comme billets de passage sur le Vapeur "Lauzon," traversier entre Quebec et la Pointe-Lévis. Le bateau passa entre les mains de J. McKenzie qui frappa ses initiales, J. McK., sur bon nombre de ces Jetons. Cette pièce fut considérée longtemps comme très rare, mais récemment plusieurs contrefaçons ont été vendues aux collectionneurs.

R. 4.

Surchargées *J. McK.*, R. 4½.

LEAD.—Issued by John Goudie, to be used as tickets on the ferry steamer, "Lauzon," that ran between Quebec and Point Levi. The ferry passed into the hands of J. McKenzie, who stamped his initials J. McK. on many of the tokens. This was long considered very rare, but a number of counterfeit specimens have turned up lately, of which some were sold to collectors.

R. 4.

Surcharged J. McK. R. 4½.

561

Emise vers 1832.

Deux variétés. La première telle que la gravure, et dans la deuxième le S de Importers se trouve plus à gauche sous le C de Co.

R. 1½.

Issued about the year 1832. Two varieties—one like the cut and the other with the S in importers further to the left under the C in Co.

R. 1½.

562

La maison qui a émis cette pièce a été longtemps considérée comme étant la plus entreprenante de la ville. Le père John Molson possédait le premier vapeur qui a navigué sur le St. Laurent "L'Accomodation," et qui laissa Montréal pour son premier voyage à Quebec le 3 novembre 1809, avec dix passagers prenant 36 heures à accomplir le trajet. Les prix de passage étaient de huit piastres pour la descente, et neuf piastres de Quebec à Montréal. Le 20 août 1812, il lança le "Swiftsure," et ces deux vapeurs furent utilisés au transportement des troupes entre les deux villes durant la guerre de 1812-14.

Les matrices qui furent gravées à Montréal par Joseph Arnault, sont encore en possession de la maison. Cette pièce fut émise sur planchettes minces et épaisses.

R. 3.

The firm which issued this coin was long the most enterprising in the city. The father, John Molson, owned the steamboat "Accommodation," the first to run on the St. Lawrence, which left Montreal on her first trip November 3rd, 1809, with ten passengers bound for Quebec, taking 36 hours to accomplish the voyage, the price being $8.00 for the trip down and $9.00 from Quebec to Montreal. On August 20th, 1812, he launched the "Swiftsure," and these two boats were used to transport troops between the two cities during the war of 1812–14.

The dies, which were engraved by Joseph Arnault in Montreal, are still in possession of the firm.

This coin occurs with thick and thin planchets.

R. 3.

563

Cette pièce fut émise en anticipation que le fils entrerait en société avec son père ce qui n'arriva pas.

R. 2.

This coin was ordered in anticipation of the son's entering the partnership, but this was never consummated.

R. 2.

564

La manufacture de câbles de Owen était située dans la partie Est de Montréal. Cette manufacture fut établie vers 1824. Quelque temps après elle fut vendue à John A Converse, le fondateur de la Montréal Ropery, a présent la Canada Cordage Co. Une de ces pièces a rapporté $55.00 à un encan à New York.

R. 5.

Owen's Ropery was set up in the eastern part of the city. It was established about the year 1824. Shortly afterwards the concern was sold out to John A. Converse, the founder of the Montreal Ropery, now merged into the Canada Cordage Co. One of these pieces sold for $55.00 at a coin sale in New York.

R. 5.

565

Emise en 1837.

La maison d'affaires existe encore et est conduite à Quebec par les fils du fondateur.

R. 1½.

ISSUED IN 1837.

The business is still carried on in Quebec by sons of the founder.

R. 1½.

566

Cette maison d'affaires fût établie à Montréal en 1849, et la société ayant été dissoute peu de temps après, ceci expliquerait pourquoi cette pièce fut émise qu'en petite quantité. Un des fils de M. Maysenholder qui est agé de 37 ans, est bijoutier et habite Montréal. Il se rappelle très bien qu'un des ouvriers à l'emploi de son père se ser-

This firm was established in Montreal in 1849, and its dissolution not very long afterwards, indicates why the coin was not issued in any large quantity. One of the sons of Mr. Maysenholder, now 37 years of age, also a jeweller, residing in Montreal, well remembers an employee of his father use these dies to strike sufficient of

vait des matrices pour frapper de ces pièces afin de satisfaire ses goûts à la boisson. En 1886, M. A. Desroches à découvert 7 de ces pièces et un peu plus tard 24 autres, ce qui en tout forma 31 pièces, en outre de 7 pièces frappées sur un coté seulement. Tant qu'aux matrices, il a été impossible d'en recouvrer les traces. M. Desroches qui a lui-même donné ces détails en garantit l'authenticité, et il ajoute, que s'il n'a pas publié plus tôt ces renseignements, c'était afin de s'assurer la possession de tout ce qui pouvait se trouver de ces pièces, et aussi pour obtenir le meilleur prix possible, soit en argent ou en échanges. Aussi disposa-t-il de toutes ces pièces avec avantage, et aujourd'hui elles sont d'une grande rareté et se vendent facilement de quinze à vingt-cinq piastres.

R. 4.

these coins to pay for his drinks. In the year 1886, Mr. A. Desroches discovered seven of these coins, and a little later 24 others, making 31 in all, besides seven pieces struck only on one side. He has not been able to find any trace of the dies. Mr. Desroches who, himself, has given these facts, guarantees their authenticity. His reason for not sooner communicating them to the public was, that he might secure all these coins that were to be had, and exchange or sell them to the best advantage. Mr. Desroches has disposed of the whole of the find at good prices, and they are becoming very rare, selling easily from 15 to 25 dollars.

R. 4.

567

Hunterstown est un petit village sur la Rivière du Loup, à environ 25 milles de Louiseville. Vers 1850, une compagnie américaine avait acheté les limites de bois, et pendant plusieurs années exerça le commerce de bois. Cette compagnie avait en outre un magasin général et payait ses hommes par des bons payables a leur magasin. Ce Jeton était bon pour un sou. La première copie connue des collectionneurs fut celle de la collection de M. P. Murphy de Quebec, une autre trouvée par M. A. Nutter, a été vendue pour $25.00.

R. 4.

Hunterstown is a small village on the Rivière du Loup, about 25 miles from Louiseville. Sometime, about the year 1850, an American lumbering firm, known as the Hunterstown Lumbering Company, secured the limits, and for years carried on extensive operations. The company had a supply store, and paid their men in script, redeemable at the store. This coin was good for a half-penny. The first specimen known to collectors came into the hands of Mr. P. Murphy at Quebec ; another found by Mr. A. Nutter was sold for $25.00.

R. 4.

568

Emise vers la fin de l'année 1862, par une maison de Banquiers, dont le principal associé M. Wm. Weir est à présent le président et gérant général de la Banque Ville Marie à Montréal. M. Weir continue encore ce bureau de banquiers en société avec ses deux fils sur la rue Notre Dame à Montréal. Lors de la suppression de l'émission de l'argent aux Etats-Unis, l'on se procurait si difficilement le change que plusieurs avaient émis des étuis contenant un timbre-poste de 5 ou 10 centins, et M. Larminee étant en visite a New York avait ordonné une certaine quantité de ces pièces quoique l'usage n'en fut pas requis au Canada.

R. 4.

Issued towards the end of the year 1862, by a firm of exchange brokers, of which the head of the firm, Mr. Wm. Weir, is at present the President and General Manager of La Banque Ville Marie, at Montreal. Mr. Weir still carries on the business as Banker with his two sons as partners, on Notre Dame street, Montreal. When specie payment was suspended in the United States, the people found it so difficult to get change that they had stamps encased as the above, and Mr. Larminee, on a visit to New York, had a quantity made for his firm, although such change was not required in Canada.

R. 4.

569

Peu de temps avant sa mort M. Devins donna les renseignements suivants sur cette pièce : Il s'était informé à un de ses amis d'Angleterre du coût probable d'une pièce d'annonce, et pour toute réponse, fut fort surpris d'apprendre qu'une forte consignation de la pièce ci-haut se trouvait arrêtée en douane à Montréal. N'ayant pas ordonné ces pièces il n'en connaissait pas la valeur, et lorsqu'il écrivit à son ami, ce dernier

On inquiring from Mr. Devins, shortly before his death, he gave the following information about this coin : He had made some enquiries to one of his friends in England about the cost of a coin inscribed with his business card. What was his surprise then, although he had gone no further, to learn that a consignment of these coins had been seized at the Montreal Custom House. Not having ordered the

dans l'intervalle était mort. Les pièces étaient restées en douane et nombre de collectionneurs ayant appris la chose trouvèrent moyen de s'en procurer, et l'on s'aperçut un jour que la consignation avait baissé considérablement, lorsque ceci vint à la connaissance du ministre il ordonna que l'on fasse fondre la balance. Combien en a-t-il été fait et combien en a-t-il circulé, M. Devins ne le savait pas, et il déclarait avoir été harcelé de demandes venues de toutes part pour cette pièce, surtout des collectionneurs.

R. 2½.

coins, and having no invoice, although he had written to England, he got no reply, his friend being dead. He left the coins unclaimed in the hands of the authorities. In the meantime, collectors sought to procure the coins, and secured a number from friends in the Custom House. When this came to the knowledge of the Minister, the balance was ordered to be melted. Mr. Devins could not tell how many were struck or circulated; although he never had any of these coins in his possession he was constantly troubled with requests for these from collectors.

R. 2½.

570

Frappé à Birmingham vers 1865 pour M. R. Sharpley, qui tenait alors son magasin au bloc crystal rue Notre Dame. Ces Jetons étaient vendus comme compteurs pour les cartes.

R. 2.

Struck in Birmingham for R. Sharpley, about the year 1865. He then did business in the Crystal Block. Notre Dame street. These jetons were sold as card markers.

R. 2.

571

L'on prétend que cette pièce a été frappé à Quebec, pour la maison Gagnon, qui faisait un fort commerce de marchandises sèches, dans le faubourg St. Roch. Environ 1000 de ces pièces furent émises dont une balance de 200 fut acheté par M. Cyrille Tessier, de Quebec.

R. 1.

These coins are said to have been struck in Quebec, for the firm whose name they bear. This firm did an extensive business in dry goods, in St. Roch suburb. There is said to have been over 1,000 issued. The balance, 200 in all, was purchased by Mr. Cyrille Tessier, of Quebec.

R. 1.

572

D'après Sir G. Duncan Gibb, cette pièce fut frappée à Birmingham, pour une maison de Montréal, qui employait un grand nombre d'ouvriers. L'Emission aurait été considérable.

R. 1½.

According to Sir G. Duncan Gibb, these coins were struck in Birmingham for a Montreal firm who employed a number of workingmen. There was a very large issue.

R. 1½.

573

Emission de 110 pièces en 1886. Les matrices gravées par C. Tison existent.

(Voir Biographie.)

5 variétés.

R. 2.

One hundred and ten specimens issued in 1886, and the dies, engraved by C. Tison, are still extant. (See Biography).

5 varieties.

R. 2.

574

Cette maison était autrefois connue sous le nom de Hansgen & Gnaedinger. Dix milles de ces pièces ont été frappées en Allemagne pour la maison Gnaedinger vers 1887.

R. 1.

This firm was first known as Hansgen & Gnaedinger. Ten thousand of these coins were struck in Germany, about the year 1887.

R. 1.

575

Frappées en Allemagne.

Emission de 200 pièces en 1887. Les matrices existent. M. Desjardins qui est âgé de 40 ans est aussi collectionneur depuis 1885. L'émission entière de cette pièce fut livrée à M. Desjardins avec anneau, et ce dernier a fait disparaître ces anneaux avant que de les mettre en circulation.

R. 2.

STRUCK IN GERMANY.

There were 200 of these issued in 1887. The dies still remaining undestroyed. Mr. Desjardins, who is 40 years of age, commenced collecting in 1885. The whole issue of this coin was delivered to Mr. Desjardins with suspension ring, these he had taken out before they were circulated.

R. 2.

576

M. Cardinal est né à St. Cyprien de Napierville, le 29 octobre 1861, et est par conséquent agé de 32 ans. Il commença a collectionner les monnaies et les médailles en 1883 et fut pendant plusieurs années un des plus actifs numismates et était surtout un amateur de belles pièces. M. Cardinal se tenait au courant de toutes les ventes aux Etats-Unis et avait la réputation d'un bon acheteur. En 1886 il ordonna la pièce ci-dessus, mais devant porter le mot Canada au dessous de Montréal, et par une erreur onze de ces pièces furent frappées sans le mot Canada, et la pièce suivante No. 577 fut adoptée. Sur les onze pièces frappées M. Cardinal n'en reçut qu'une seule, ayant refusé les autres, elles furent vendues à M. R. W. McLachlan.

R. 3½.

Mr. Cardinal was born at St. Cyprien, Napierville County, on the 29th of October, 1861, and is therefore 32 years of age. He commenced collecting coins and medals in 1883, and, during several years, was one of the most active Numismatists, and was especially an amateur of fine coins. Mr. Cardinal kept the run of all the coin sales in the United States, having the reputation of a keen buyer. In 1886, he ordered the coin illustrated above, but by mistake the word Canada was omitted. Eleven of these pieces were struck, and afterwards "Canada," as in No. 577 was added to the die, which was adopted. Mr. Cardinal only got one specimen for himself; having refused the balance, they were sold to Mr. R. W. McLachlan

R. 3½.

577

Emission de 100.

Les matrices existent. (Voir détails pièce précédente, No. 576).

R. 1½.

ISSUE 100.

The dies are still extant. (See note No. 576).

R. 1½.

578

Emission de 100 par le même que les précédentes, Nos. 576 et 577.

Les matrices existent.

R. 1½.

Issue 100, by the same as the last, Nos. 576 and 577.

The dies still exist.

R. 1½.

579

M. Lymburner a fait faire les matrices de la pièce ci-dessus en 1871. En 1872, il entra en société avec M. Chas. Martin, et pendant un certain temps furent connus sous la raison de Martin & Lymburner. Cette société fut dissoute, les matrices restant à Martin qui les expédia au Dr. Elliott Woodward, à Roxbury, Mass. Ce dernier les a vendues a l'encan en 1878, ou elles furent adjugées au Dr. J. Leroux, qui en a émis 100 pièces en plus des premières

Mr. Lymburner ordered these dies in 1871. In 1872 he entered into partnership with Mr. Chas. Martin. After several years this partnership was dissolved, when the dies remained in the hands of Martin, who sold them to Dr. Elliott Woodward, of Roxbury, Mass., who sold them at auction in 1878. They, at that time, came into the hands of Dr. J. Leroux, who had 100 copies struck, besides those struck by Lymburner, of which the number is

qui furent émises par Lymburner et dont on ne connait pas le nombre, mais on distingue les deux émissions par l'épaisseur du métal, les premières émises étant de beaucoup plus minces que les dernières. Les matrices existent.

R. 2.

not known, but the first issue can be distinguished by the planchet, which is much thinner than the last issue. The dies are still extant.

R. 2.

580

Les matrices de cette pièce furent ordonnées peu de temps avant que la société Lymburner changea de nom et deux pièces seulement feurent frappées. Peu après les matrices furent vendues à Messieurs R. W. McLachlan et T. J. Mocock, qui, après en avoir fait frapper 100 dont deux en argent, ont détruit les matrices.

R. 2.

The dies of this piece were ordered before the firm was changed, and only two specimens were struck. Afterwards the dies were sold to Messrs. R. W. McLachlan and T. J. Mocock, who had 100 of the coins struck, two of which were in silver, when the dies were destroyed.

R. 2.

581

Emise en 1886, pour annoncer le chauffeur Lymburner. La face de cette pièce est la même qui a servi à l'émission de Cardinal, No. 577.

R. 1½.

Issued in 1886 by Lymburner, as an advertising card for his patent heater. The obverse of Cardinal's coin, No. 577, was used in striking this token.

R. 1½.

582

Emission de 200 pièces en decembre 1885. Les matrices existent, mais en très mauvaise condition. Le Dr. J. Leroux a émis cette pièce et les quatre suivantes pour annoncer ses ouvrages Numismatiques.

(Voir Biographie.)

R. 1½.

Two hundred struck in December, 1885. The dies are still in existence, but in very bad order. Dr. J. Leroux issued this and the four following pieces to advertise his Numismatic works.

(See Biography.)

R. 1½.

583

Emission de 86 pièces en janvier 1886. Les matrices existent mais en très mauvaise condition.

R. 2.

Issued in January, 1886.

Only 86 struck, but the dies still exist, although in bad order.

R. 2.

584

Emission de 194 pièces en janvier 1886. Le matrices existent mais en très mauvaise condition.

R. 1½.

There were 194 struck in January, 1886. The dies are still in existence, but in bad order.

R. 1½.

585

Emission de 1000 pièces en cuivre en 1891. Les matrices existent.
R. 1½.

One thousand impressions struck in copper, in 1891. The dies still exist.
R. 1½.

586

Mille pièces émises en 1891. Les matrices existent.
R. 1½.

One thousand struck in 1891. The dies still exist.
R. 1½.

587

Le Club du Jeu de Dames qui existait depuis dix ans s'est fusionné en 1891 avec le Club du Jeu d'Echecs. La souscription annuelle fut fixée à $3.00 par année. Le club décida de faire faire des Jetons de présence ou billet d'admission et le Dr. J. Leroux fut chargé d'en faire frapper 100 copies en cuivre.

Les matrices existent.
R. 2½.

This checker club, that had been in existence for ten years, was amalgamated with the chess club in 1891, and the annual subscription was fixed at $3.00. It was decided to have a *Jeton de presence* or admission ticket struck in copper. The commission was entrusted to Dr J. Leroux to order 100 of the above Jeton. The dies are still in existence.
R. 2½.

588

Dans son voyage d'Europe de 1889, le Dr. J. Leroux visita le 15 juin, l'atelier de J. Moore, le célèbre médalliste de Birmingham. Parmi beaucoup de pièces d'essai il trouva la pièce ci-dessus, et après informations acquit la certitude que les matrices étaient intactes. Le Docteur ordonna 500 de ces pièces qu'il devait prendre à son retour, mais on ne lui en livra que 98, les matrices s'étant brisées après l'émission de ce nombre. Ce Jeton avait été ordonné pour le Jardin Guilbault, qui probablement avait l'intention de charger 30 sous d'admission, mais comme l'admission fut toujours de 15 sous, ceci explique pourquoi les matrices furent refusées et se trouvaient encore en possession de M. Moore.

R. 2½.

During a trip to Europe in 1889, Dr. J. Leroux visited the workshop of J. Moore, the celebrated medalist of Birmingham. This was on the 15th of June. Among a number of trial and other pieces, he found the coin above illustrated, and after having learned that the dies were still intact, ordered 500 of these coins to be struck. These were to be ready when he returned, but only 98 were delivered, as the dies broke after that number had been struck. This check was ordered for Guilbault's Gardens, into which it was intended that the admission fee should be 30 *sous*, (25 cents) but as the admission has always been 15 *sous* (12½ cents), the coin was refused, and for this reason the dies remained with Mr. Moore.

R. 2½.

589

Pièce de cuivre frappée en Allemagne vers 1887, pour l'usage d'un club Allemand, dont les salles sont sur la rue Ste. Catherine à Montréal. Cette pièce ne fut pas longtemps en usage et la balance environ 900 sur 1000 pièces émises ainsi que la matrice brisée furent achetés par M. P. N. Breton. Le revers de cette pièce est fait d'une matrice servant a frapper des compteurs pour les cartes.

R. 1½.

Brass piece struck in Germany about 1887, to be used in a German club, meeting on St. Catherine street. These were only in use a short time and the balance, 900 out of the 1000 issued, also with the die destroyed, were sold to P. N. Breton. The reverse is a stock die used for striking *Speil marks* or card markers.

R. 1½.

590

Cette pièce ainsi que les quinze autres suivantes, Nos. 591 à 605, ont été frappées avec la même matrice que le No. 589, croisé d'autres matrices de Jetons émis en commémoration de différents personnages régnants durant les cinquante dernières années.

Trois pièces seulement furent émises de chacun des numéros 590 à 597, et environ 20 de chacun des numéros 598 à 605.

Rareté 4½ pour le set des 8 numéros 590 à 597.

Rareté 3½ pour le set des 8 numéros 598 à 605.

This and the following fifteen coins, Nos. 591 to 605, were struck as mules with the obverse die of the last, No. 589, and the obverses of small Jetons struck in commemoration of different kings and other rulers who have reigned during the past fifty years.

Only three specimens were issued of each of the Nos. 590 to 597, and about 20 of each of Nos. 598 to 605.

Rarity 4½ for the set of 8 pieces, Nos. 590 to 597.

Rarity 3½ for the set of 8 pieces, Nos. 598 to 605.

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

M. P. O. Tremblay, qui est agé de 30 ans, était établi en société avec M. Mathieu et faisaient affaires comme marchands de fer depuis 1886, sous la raison de Mathieu et Tremblay. Il tient seul depuis le 1er mai 1893, ayant conservé sa même place d'affaires rue Notre Dame à Montréal. M. Tremblay est intéressé dans la collection des monnaies depuis l'âge de 15 ans, et est très considéré parmi ses confrères Numismates. En 1892, désirant se faire connaitre d'avantage des collectionneurs il a émis 225 pièces du modèle ci-dessus. Les matrices gravées par C. Tison sont détruites.

R. 2.

Mr. P. O. Tremblay, who is now 30 years of age, commenced the hardware business in 1886, in partnership with Mr. Mathieu, under the style of Mathieu & Tremblay. On the 1st of May, 1893, Tremblay continued the business alone, at the old stand on Notre Dame street. He became interested in Numismatics about fifteen years ago, and is well thought of among his confreres. In 1892 he, desiring to make himself better known among collectors, had 225 of the coins above illustrated, struck.

The dies engraved by C. Tison, have been destroyed.

R. 2.

607

Emission de 325 pièces par le même collectionneur que la précédente, No. 606. Les matrices aussi gravées par C. Tison ont été détruites.

R. 2.

Three hundred and twenty-five pieces were issued of this coin, by the same collector as issued the last, No. 606. The dies, also engraved by C. Tison, have been destroyed.

R. 2.

608

En 1890, le Journal "Le Witness," de Montréal, demandait a tous les élèves des écoles publiques de la Puissance d'envoyer un écrit relatant un fait historique ou un évènement quelconque s'étant passé dans l'arrondisement de leur école. Tous les écoliers qui ont repondu à cet appel reçurent une de ces pièces, dont un côté est copié du Jeton Canadien de 1754, numéro 514.

2300 de ces Jetons furent émis en métal blanc, dont quelques copies en cuivre. Les matrices existent encore.

R. 1½.

In 1890 the "Montreal Witness" offered a series of prizes, to be competed for among the common school children throughout the Dominion. The best story of some event relating to the county, in which the scholar lived, was to be the subject. Every scholar who complied received one of the tokens, one side of which is copied from the reverse of the Canadian Jeton of 1754, No. 514.

Issue, about 2,300 in white metal, with a few in copper. The dies still exist.

R. 1½.

609

Cette pièce fut émise en 1891, pour les mêmes fins que la précédente, No. 608.

This piece was issued in 1891 for a similar competition as last, No. 608.

Two thousand were struck in Alu-

2000 furent frappées en Aluminium. Le dessin représente une Monnaie Romaine du temps de Tiber. Une des matrices est brisée.

R. 1½.

minum. The design represents a Roman denarius of Tiberius. The obverse die is broken.

R. 1½.

610

Cette pièce fut émise en 1888, par le Sergent A. Desjardins, alors de Montréal, pour l'usage de M. Phelan. Environ 500 furent mises en circulation.

Les matrices sont brisées.

3 variétés.

R. 1½.

This piece was issued in 1888 by Sergeant A. Desjardins, then of the Montreal police force, to be used by Mr. Phelan.

Five hundred were struck and used for a time as bread checks.

The dies are destroyed.

3 varieties.

R. 1½.

611

Cette pièce quoique portant le nom de L. Landry, n'a jamais été ordonné par celui-ci. Vers 1888 il reçut 6 copies de cette pièce et autant de la pièce suivante, No. 612, et ne put jamais en découvrir la source. Comme il en est apparu un peu plus tard, en différents métaux, qui furent vendues aux collectionneurs, l'on en conclut que ces pièces ont été émises par quelque collectionneur dans un but de spéculation.

R. 2.

This coin, which bears the name of L. Landry, was never ordered by him. Six of this and the following coin were sent to him, but he never learned whence they came. As a number more have since appeared in different metals and sold to collectors, we come to the conclusion that these coins were issued as a speculation, to be sold as a Numismatic novelty.

R. 2.

612

Mêmes détails que la pièce précédente, No. 611.
R. 2.

Issued as last, No. 611.
R. 2.

613

Emission de 100 comme bon pour un verre d'Eau St. Léon, n'est plus en usage. M. Hoerner qui est agé de 41 ans, est établie comme Pharmacien à Trois-Rivières depuis 1872.
(Matrices mécaniques).
R. 2.

Issue 100 in brass, as good for one glass of St. Leon Water. The check is not now used. Mr. Hoerner is 41 years old, and has been doing business as a druggist in Three Rivers since 1872.
(Composite dies.)
R. 2.

614

M. Williams est établi Pharmacien à Trois Rivières depuis 1879. Il est agé de 40 ans, et quoique il ait commencé a collectionner en 1874, il ne s'en occupa activement qu'en 1891, et c'est cette année la qu'il a émis 1000 copies de la pièce ci-dessus, dans le but de la distribuer dans le district des Trois-Rivières comme annonce, mais bientôt il s'aperçut après en avoir fait circuler environ

Mr. Williams, who has been carrying on business as a druggist in Three Rivers since 1879, is now 40 years old. He has been collecting since 1874, but only actively since 1891. It was in the latter year that he had 1,000 of the above piece made to distribute it in the district of Three Rivers as a business advertisement, but on learning that they were picked up by com-

400 que ces Jetons étaient recueillis par les commis-voyageurs qui les donnaient aux collectionneurs, il cessa alors sa distribution et garda les autres.

Les matrices sont brisées.

R. 1½.

mercial travellers, who carried them to collectors, he stopped distributing them after 400 had been sent out, keeping the balance.

The dies are destroyed.

R. 1½.

615

M. Williams étant le propriétaire des Sources Caxton d'eau minérale, a émis 200 de ces pièces devant servir comme bon pour un verre de cette eau. Ces pièces ne sont plus en usage.

Matrices mécaniques).

R. 1½.

Two hundred copies struck from composite dies. They were, for a time, used in Mr. Williams' Drug store, and accepted in payment of a glass of Caxton Water, but their use has been abandoned. Mr. Williams was the proprietor of the Caxton Springs.

R. 1½.

616

Environ 500 furent émises en cuivre à Toronto, pour l'agence d'Eau St. Léon qui les acceptait en paiement d'un verre.

L'Eau St. Léon se vendait 2½ centins le verre, et lorsque quelqu'un donnait 5 centins il recevait un de ces Jetons en change.

R. 1½.

Struck in brass. About 500 issued in the Toronto agency, to be accepted in payment of a glass of St. Leon Water. The water is sold at two and a half cents per glass, and when five cents is tendered in payment, one of these checks was given in exchange.

R. 1½.

617

La compagnie ne parait pas avoir émis ce Jeton, qui a probablement été fait par spéculation.

R. 1½.

The company does not appear to have issued this check; it was, no doubt, made a private speculation.

R. 1½.

618

Frappées en métal blanc et en cuivre pour l'usage des différentes agences de l'Eau St. Léon. Les matrices ont été faites à Toronto.

R. 1.

Struck in white metal and brass. Used in the different agencies of the company. The dies were made in Toronto.

R. 1.

619

Emises en cuivre et en Alluminium. Les matrices ont été faites à Toronto.

R. 1.

Struck in aluminum and in brass. The dies were made in Toronto.

R. 1.

620

Emission de 100 pièces par I. B. Durocher. Ce Jeton n'a probablement pas été en usage et bon nombre furent distribués. Cette pièce a été vendue jusqu'a dix piastres.

R. 3.

Issue 100, by I. B. Durocher. These were never used in the hotel ; a number of the checks were given away. This coin has sold as high as ten dollars.

R. 3.

621

Emission de 100 pièces par Vital Raparie, qui tenait un hotel aux coins des rues Notre Dame et Guy à Mon-

Issue 100, by Vital Raparie, who, for the last 19 years, kept an hotel at the corner of Notre Dame and Guy

tréal, depuis 19 ans, et qui depuis le 11 juin dernier est démenagé au No. 2276 de la rue Notre Dame. Ce Jeton servait à son hotel pour le Jeu de Pool.

R. 1½.

streets, Montreal, and since the 11th of June last, has removed to 2276 Notre Dame street. These were used as pool checks.

R. 1½.

622

Emission de 200 pièces par le même que le No. 621, mais cette dernière pièce fut émise pour vendre aux collectionneurs.

R. 1½.

Issue 200, by the same as last, No. 621, but these were never used in the hotel, as they were struck to sell to collectors.

R. 1½.

623

Emission de 500 par le même que les Nos. 621 et 622.

R. 1.

Issue of 500 by the same as the last two, Nos. 621 and 622.

R. 1.

624

Emission de 200 pièces par François Sylvestre, pour usage à son hotel, rue Ste. Catherine à Montréal.

R. 1½.

Issue 200 by François Sylvestre for use in his hotel on St. Catherine street. Montreal.

R. 1½.

625

Emission de 100 pièces par Gédéon Normandin, qui tient un hotel rue Notre Dame, Ville St. Henri, près de Montréal.
R. 1½.

Issue 100 by Gédéon Normandin, who keeps a hotel on Notre Dame street, in the Town of St. Henri, near Montreal.
R. 1½.

626

Emission de 100 pièces par le même que la précédente, No. 625.
R. 1½.

Issue 100 by the same as last, No. 625.
R. 1½.

627

Emission 100, par le même que les Nos. 625 et 626.
R. 1½.

Issue 100 by same as last two, Nos. 625 and 626.
R. 1½.

628

Emission de 100 pièces par Napoléon Tremblay, pour usage à son hotel rue Notre Dame, à St. Henri de Montréal.
R. 1½.

Issue 100 by Napoleon Tremblay, for use in his hotel on Notre Dame street, St. Henri.
R. 1½.

629

Emission de 100 pièces par Anatole Papineau, qui succéda à Nap. Tremblay. (Voir No. 628.)

R. 1½.

Issue 100 by Anatole Papineau, who succeeded to Nap. Tremblay. (See No. 628.)

R. 1½.

630

Emission de 300 pièces (matrices mécaniques). M. Laurin a commencé à collectionner en 1890. La balance de ce Jeton fut acheté par M. P. N. Breton de Montréal.

R. 1½.

Issue 300 from composite dies. Mr. Larin commenced to collect coins in 1890. The balance of these coins were purchased by Mr. P. N. Breton, Montreal.

R. 1½.

631

Emission de 100 en 1890.

M. Foley tient un hotel depuis l'année 1885, (matrices mécaniques). La balance de cette pièce fut acheté par M. P. N. Breton.

R. 1½.

One hundred issued in 1890 from composite dies. The balance of these coins were purchased by Mr. P. N. Breton. Mr. Foley commenced to keep hotel in 1885.

R. 1½.

632

Emission de 100 en 1889, (matrices mécaniques). M. Smith est établi depuis 1867, et ces Jetons ne furent que peu de temps en usage. La balance fut acheté par M. P. N. Breton.

R. 1½.

One hundred issued in 1889, from composite dies. Mr. Smith commenced business in 1867. These checks were only a short time in use. The balance were purchased by Mr. P. N. Breton.

R. 1½.

633

Cent pièces émises en 1891, de (matrices mécaniques). M. Neveu abandonna les affaires en 1892.

R. 1½.

One hundred issued in 1891, from composite dies. Neveu retired from business in 1892.

R. 1½.

634

M. Archambault qui est âgé de 27 ans, est orfèvre, et a commencé a collectionner en 1890. En 1892, il donna ordre à C. Tison pour les matrices de cette pièce qu'il refusa à cause de l'erreur commise dans l'épellation du mot "Monnaie" qui était écrit avec seulement un "n" sur les deux cotés de la pièce. Douze copies seulement furent frappées dont 9 furent vendues à M. P. N. Breton de Montréal. Les matrices furent effacées pour refaire la pièce suivante, No. 635.

R. 3½.

Mr. Archambault, who is now 27 years of age, commenced to collect in 1890. In 1892 he ordered this coin, but as there were two mistakes in spelling the word "monnaie," which was written with only one "N," only twelve were struck, after which the dies were turned down to be used for the following coin, No. 635. Of these twelve pieces, nine were sold to Mr. P. N. Breton, of Montreal.

R. 3½.

635

Emission de 55 pièces par le même pour remplacer la précédente, No. 634. De ce modèle les matrices existent.

R. 1½.

Issue 55, by the same collector, to rectify the mistake on the last, No. 634. The dies are still extant.

R. 1½.

636

Emission de 223 pièces. Les matrices ont été gravées par C. Tison, et le coté portant l'écusson est brisé. M. Marchand qui est un des associés de la maison Gareau et Marchand, marchands de marchandises sèches, à commencé à collectionner en 1891. Il est a présent âgé de 37 ans.

R. 1½.

Issue 223 pieces. The dies were engraved by C. Tison, the coat of arms side is broken. Mr. Marchand, who is a member of the firm of Gareau & Marchand, dry goods merchants, commenced to collect in 1891. He is now 37 years of age.

R. 1½.

637

Emission de 74 pièces par le même. Une des matrices étant brisé, tel que dans le No. 636.

Gravées par C. Tison.

R. 2½.

Issue 74 pieces, by the same. One of the dies is broken as in 636.

Engraved by C. Tison.

R. 2½.

638

Emission de 50 pièces. Messieurs Gareau et Marchand tiennent deux magasins à Montréal, et les personnes qui achètent au magasin principal, rue Ste. Catherine, reçoivent un de ces Jetons, qui leur donne droit à la garniture d'un chapeau à leur succursale de la rue Rachel. Les matrices gravées par C. Tison existent.

R. 1½.

Issue 50 pieces. Gareau & Marchand keep two stores in Montreal, and customers who make purchases at the chief store, on St. Catherine street, receive one of these checks, which are accepted at the Rachel street branch for the trimming of a lady's hat. The dies are still extant.

R. 1½.

639

Emission de 50 pièces par les mêmes que le No. 638, servant pour la coupe d'un habillement. Les matrices gravées par C. Tison existent.

R. 1½.

Issue of 50 by the same firm as the last, No. 638. It is good for the cost of cutting one suit. The dies, engraved by C. Tison, are still extant.

R. 1½.

640

Les Jetons illustrés sous les numéros 640 à 647 ont été émis en 1892, par M. L. Gravel dans le but d'échanger avec les autres collectionneurs. M. Gravel est âgé de 29 ans, et a commencé à collectionner en 1889.

Emission de 232 pièces. Les matrices ont été gravées par C. Tison, et le coté du revers est brisé.

R. 1½.

This and the following seven tokens, Nos. 640 to 647, were issued by Mr. L. Gravel, to be exchanged for other coins among collectors. Mr. Gravel, who is 29 years of age, commenced collecting in 1889. Issue of 232. The dies were engraved by C. Tison, and the reverse side is broken.

R. 1½.

641

Emission de 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies still exist.
R. 1½.

642

Emission 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

643

Emission 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

644

Emission 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

645

Emission 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

646

Emission 111 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 111 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

647

Emission de 28 pièces. Les matrices existent.
R. 1½.

Issue 28 pieces. The dies are still extant.
R. 1½.

648

Emission 400 pièces par J. Lanctot au lieu de Lanclot.
R. 1.

Issue 400 pieces by J. Lanctot, instead of Lanclot.
R. 1.

649

Ce Jeton est en usage à la cantine de la Batterie B, à Quebec.

R. 2.

This check is used at the "B" Battery Canteen, at Quebec.

R. 2.

650

En usage à la cantine de la Batterie B, tel que le No. 649.

R. 2.

Used at the "B" Battery Canteen, as No. 649.

R. 2.

651

Frappée en alluminium en 1892, devant servir comme billet de passage sur le vapeur "Vega," traversier de la ligne d'opposition entre Longueuil et Montréal. Cette pièce porte la carte d'affaires de W. Sclater & Cie., intéressés dans cette compagnie.

R. 1.

Struck in aluminum in 1892, to be used as tickets on the steamer "Vega," to and from Longueuil and Montreal. This was a new opposition line. The above bears the card of W. Sclater & Co., who are interested in the company.

R. 1.

652

Emission de 200 (matrices mécaniques). Ces pièces sont encore en usage comme bons d'escompte aux acheteurs.

R. 1.

Issue 200 from composite dies. These pieces are still used as bons for discount allowed to purchasers.

R. 1.

653

Emission de 100 en 1891, (matrices mécaniques). Encore en usage.

R. 1.

Issue 100 in 1891, from composite dies. These are still in use.

R. 1.

654

Kollmyer était marchand tailleur à Montréal il y a 30 à 40 ans. Ce Jeton de cuivre devait servir comme bouton à l'usage de quelque club, ou pour l'usage spécial d'un vapeur.

R. 4.

Kollmyer carried on business in Montreal, as a merchant tailor, thirty or forty years ago, and this piece, struck in copper, was probably used as buttons for a yacht club or some steam boat company.

R. 4.

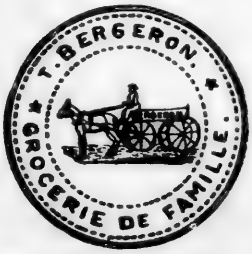

655

T. Bergeron est établi a Montréal comme épicier depuis 1889. Il n'a émis que 25 de ces pièces dont les matrices faites par C. Tison sont détruites. M. J. O. Marchand a acheté la balance, 13 pièces.

R. 3½.

T. Bergeron has carried on business as a grocer in Montreal, since 1889. There were 25 of these Jetons struck from dies by C. Tison. These dies have been destroyed. The balance, thirteen in all, were purchased by Mr. J. O. Marchand.

R. 3½.

656

R. 1.

R. 1.

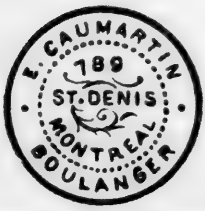

657

M. Caumartin est boulanger à Montréal, au No. 1205 rue St. Denis. Cette pièce et la suivante furent ordonnées par l'entremise de M. J. O. Marchand, qui par erreur avait donné l'ancienne adresse de M. Caumartin. Ce dernier qui en avait ordonné 300 les refusa pour cette raison, et la matrice principale fut changée pour graver les deux Nos. 659 et 660. Seulement que 25 pièces avait été frappées. Les matrices de ces pièces furent gravées par C. Tison.

R. 1½.

E. Caumartin has his bake-house at 1205 St. Denis street. This, and the following piece, were ordered through Mr. J. O. Marchand, who ordered 300, but, by mistake, gave Mr. Caumartin's old address. For this reason they were refused. The obverse die was altered for the two corrected checks, Nos. 659 and 660. Only 25 were struck. Dies by C. Tison.

R. 1½.

658

(Voir détails, No. 657), seulement l'ordre entier de 300 pièces avait été rempli lorsque l'on s'est aperçu de l'erreur. Refusées pour les mêmes raisons.

R. 1½.

See note to No. 657.

The order for 300 of this variety was completed before the error was discovered.

R. 1½.

659

Matrices corrigées. Emission de 25 pièces. Les matrices existent.

R. 1.

Altered dies with correct number of street. Issue 25 pieces. The dies are still extant.

R. 1.

660

Matrices corrigées, (Voir détails, No. 657). 300 furent frappées. Les matrices existent.

R. 1.

Issue 300. (See note to No. 657.) The dies are still extant.

R. 1.

661

Tellier & Cie., sont manufacturiers de vinaigre à Sorel. Les matrices de cette pièce ordonnées chez C. Tison ne furent pas acceptées. Ce dernier les vendit a M. J. O. Marchand, qui a émis 20 de ces pièces en plomb. Les matrices améliorées donnèrent le résultat de la pièce suivante, No. 662.

R. 2½.

Tellier & Co., vinegar manufacturers, of Sorel, ordered the dies of this piece from Tison, but did not accept them. They were purchased by Mr. J. O. Marchand, who had twenty specimens in lead. The dies were altered to strike the following piece, No. 662.

R. 2½.

662

Emission de 31 pièces par M. J. O. Marchand, qui a fait changer les matrices de la pièce No. 661. Les matrices se brisèrent après avoir frappé ce nombre.

R. 3.

Issue 31 pieces by Mr. J. O. Marchand, who altered the dies of No. 661. The dies broke after the above number had been struck.

R. 3.

663

Pièce de plomb. Michel Bacquet était hotelier à Quebec en 1852, au marché de la Basse-Ville, un peu plus

Struck in lead. Bacquet was a hotel-keeper in Quebec in 1852. His first place was on Market Square, Lower

tard au No. 2 rue St. Pierre, en 1860 au No. 64 de la même rue, et en 1861 No. 9 rue Sous le Fort. Cette pièce n'a été connue des collectionneurs qu'en 1892 lorsqu'un certain nombre fut trouvé.

R. 2½.

Town, later he removed to No. 2 St. Peter street ; in 1860, to No. 64 in the same street, and in 1861, to No. 9 Fort street. This coin was unknown to collectors until a hoard came to light in 1892.

R. 2½.

664

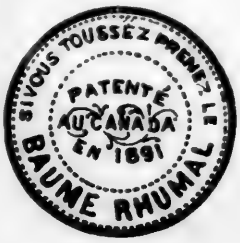

Emission de 100 pièces par M. L. R. Baridon, Pharmacien de Montréal, pour l'annonce de son célèbre Baume Rhumal. M. Baridon qui possédait une forte collection de monnaies canadiennes, il y a quelques années, la vendit à M. P. N. Breton en 1891, et depuis a réussi a en former une deuxième qui quoique n'étant pas aussi complète est déja considérable. Les matrices gravées par C. Tison existent.

R. 1.

Issue 100 by Mr. L. R. Baridon, druggist, of Montreal, to advertise his patent medicine "Baume Rhumal." Mr. Baridon had got together a very fine collection of Canadian coins that in 1891 he sold to Mr. P. N. Breton. Since then he commenced a second collection, which has already become large and representative.

The dies engraved by C. Tison are still extant.

R. 1.

665

R. 1.

R. 1.

666

R. 1.

R. 1.

668

Emission de 1000 en 1893. Pas en usage.

R. 1.

Issue 1,000 in 1893. Not in use.

R. 1.

669

Emission de 1000 en 1893. Pas en usage.
R. 1.

Issue 1,000 in 1893. Not in use.
R. 1.

COLLECTION DES BOUQUETS.

La collection des "bouquets" ou des "Un Sou" est certainement une des plus intéressantes parmi les monnaies Canadiennes, et les collectionneurs devraient s'appliquer à compléter cette série dans leur collection. La description en est complète dans cette édition, en outre la classification qui a toujours été trouvée difficile, en est simplifiée, et le travail peut se faire très rapidement par les revers des pièces, en comptant les feuilles qui composent la couronne: ainsi les revers des numéros 674 à 682 ont tous une couronne de 16 feuilles et la différence à noter ensuite est dans le bouquet, ainsi que dans la boucle qui s'étend à droite ou à gauche ou des deux côtés. Il s'agit plus que de noter les différences dans la boucle de la couronne, au bas du revers. Les numéros 683 et 684 seuls ont 17 feuilles, les numéros 685 à 703 ont chacun 18 feuilles, les numéros 704 et 705 chacun 20 feuilles tandis que les numéros 706 à 709 ont chacun 32 feuilles, et les numéros 710 à 712—40 feuilles. Ainsi pour classifier un lot de sous, il faut tout d'abord mettre en pile les différents revers de 16, 17, 18, 20, 32 et 40 feuilles, ensuite assortir les bouquets et boucles des deux cotés pour chaque pile ; de cette façon l'on pourra assortir un grand nombre de bouquets en très peu de temps. Il serait bon de remarquer qu'il existe de grandes raretés parmi ces bouquets, dans lesquels il n'y a souvent qu'une légère différence, soit dans le bouquet ou dans le revers.

THE BOUQUET SERIES.

The "Bouquet" or "Un Sou" series is, without doubt, the most interesting of our Canadian Coins, and towards the completion of which our collectors should not fail to devote their best energies. The description of these coins in this edition is full, and the classification, which has always been difficult, so simplified that it can now be easily accomplished. This classification is commenced by counting the leaves in the wreath; thus, Nos. 674 to 682 have each sixteen leaves, then it remains to note the differences in the bouquet or the ribbon with which it is tied, whether it extends to the right, left, or to the right and left In the same way with the others, Nos. 683 and 684 have seventeen leaves in the wreath ; Nos. 685 to 703 eighteen ; 704 and 705 twenty ; 706 to 709 thirty two ; and 710 to 712 forty.

Now, to assort a lot of sous, they should be first arranged in piles according to the number of leaves in the wreath, as, 16, 17, 18, 20, 32 and 40, and thus each pile taken separately and arranged according to the bouquets and ribbons.

In this manner a very large lot can be arranged in a very short time. It is well here to remark, that there are great rarities to be found among the bouquets with only some slight point of difference either in the bouquet or the wreath, to distinguish them from the more common varieties.

670

Matrice brisée des deux cotés.

Le bouquet dans cette pièce se retrouve dans les pièces Nos. 681, 685 et 686, ce qui indiquerait que ce sou a été fabriqué par la même maison américaine qui a émis le Duseaman. Belleville mentionné sur cette pièce est de l'Etat de New-Jersey, et ce sou est classifié parmi les canadiens à cause du coté portant le bouquet, et presque toutes les copies connues ont été trouvées en circulation en Canada.

R. 2.

Both dies are cracked.

The bouquet on this coin is the same as on Nos. 681—685 and 686, which indicates that these were struck by the same firm in the United States as struck the Duseaman. The Belleville inscribed on this coin is in the State of New Jersey. It is classed as Canadian on account of the bouquet. Most of the specimens known were found in circulation in Canada.

R. 2.

671

Sur planchettes minces et épaisses. Cette pièce est assez rare en bonne condition.

R. 2.

Struck on thick and thin planchets. It is somewhat rare in good condition.

R. 2.

672

Pièce unique.—La seule connue qui se trouve dans la collection de M. R. W. McLachlan, a été vendue dans la collection Levick, a New-York, en 1884 et fut achetée par M. James Oliver de New-York pour $62.00. L'on croit

Unique. — The only specimen known, now in the collection of Mr. R. W. McLachlan, was sold in the Levick collection in New York, in 1884. It was purchased by Mr. James Oliver of New York, for $62.00. It is be

que les matrices de cette pièce ont été gravées par Joseph Arnault, de Montréal.

R. 6.

lieved to be struck from dies engraved by Joseph Arnault in Montreal.

R. 6.

673

Cette pièce a le même bouquet que la précédente, et a probablement été frappée par le même. Elle est après la pièce No. 672 la plus rare de la série des bouquets.

R. 5.

This has the same obverse as last, and must therefore have been struck by the same man. It is, after the last, No. 672, probably the rarest of the bouquet series.

R. 5.

674

Un sou—bords unis et dentelés. Revers : couronne de 16 feuilles.

Cuivre et laiton.

R. 1½.

Un Sou—Plain and milled edge.

Rev : Wreath of 16 leaves.

Copper and brass.

R. 1½.

675

Un sou—bords unis. Revers : couronne de 16 feuilles, très rare.

R. 5.

Un Sou—Plain edge.

Rev : Wreath of 16 leaves. Very rare.

R. 5.

676

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles, même bouquet que le No. 682.
R. 2½.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as No. 682.
R. 2½.

677

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles, même bouquet que le No. 678.
R. 4.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as 678.
R. 4.

678

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles, même bouquet que le No. 677.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as No. 677.
R. 1½.

679

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles, même bouquet que le No. 692.
Cuivre et laiton.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as No. 692.
Copper and brass.
R. 1½.

680

Un sou—bords unis; matrices brisées. Revers: couronne de 16 feuilles, même bouquet que les Nos. 683, 695 et 696.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge: dies cracked. Rev: Wreath of 16 leaves. Same bouquet as Nos. 683—695 and 696.
R. 1½.

681

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles. Même bouquet que les Nos. 670, 685 et 686.
R. 4.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as Nos. 670—685 and 686.
R. 4.

682

Un sou—bords unis. Revers: couronne de 16 feuilles. Même bouquet que le No. 676.
R. 2½.

Un Sou—Plain edge.
Rev: Wreath of 16 leaves.
Same bouquet as No. 676.
R. 2½.

683

Un sou—bords unis, matrices du bouquet brisée.

Un Sou—Plain edge; the bouquet die cracked.

Revers : couronne de 17 feuilles.

Même bouquet que les Nos. 680, 695 et 696.

R. 2.

Rev : Wreath of 17 leaves.

Same bouquet as Nos. 680—695 and 696.

R. 2.

684

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 17 feuilles.

Cuivre et laiton.

R. 2.

Un Sou—Plain edge.

Rev : Wreath of 17 leaves.

Copper and brass.

R. 2.

685

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 18 feuilles.

Même bouquet que les Nos. 670, 681 et 686. La seule différence entre ce sou et le suivant, No. 686, est dans le revers, la couronne est plus ouverte du haut.

R. 2½.

Un Sou—Plain edge.

Rev : Wreath of 18 leaves.

This differs from the following No. 686 in the wreath, which is slightly more open at the top.

Same bouquet as No. 670—681 and 686.

R. 2½.

686

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 18 feuilles.

Même bouquet que les Nos. 670, 681 et 685. La seule différence entre ce sou et le précédent, No. 685, est dans le revers, la couronne étant plus fermée du haut.

R. 1½.

Un Sou—Plain edge.

Rev : Wreath of 18 leaves.

Same bouquet as Nos. 670—681 and 685. The only difference between this and the last, No. 685 is, that the leaves at the top of the wreath are closer.

R. 1½.

687

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
R. 1.

688

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
Même bouquet que le No. 693.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as No. 693.
R. 1.

689

Un sou—bords unis et dentelés.
Revers : couronne de 18 feuilles.

Les matrices de ce sou furent trouvées vers 1863, dans les bâtisses occupées par feu le Dr. Picault, et présentées à la Société Numismatique et Antiquaire de Montréal, qui en a fait frapper 3 ou 4 en plomb. Jusqu'à ces dernières années une seule pièce originale était connue et se trouvait dans la collection Gerald E. Hart, quand une autre copie fut découverte par le Dr. J. Leroux, dans un de ses voyages à Ottawa, laquelle copie fut vendue à M. P. N. Breton pour $60.00. En 1880, la société en a émis 4 ou 5 en cuivre, mais ces dernières étaient

Un Sou—Plain and milled edges.
Rev. : Wreath of 18 leaves.

The dies of this Sou were found on the premises occupied by the late Dr. Picault, about 1863. At the time of their discovery, they were presented to the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, when three or four copies were struck in lead. Until of late years, but one original copy was known, which was in Gerald E. Hart's collection, when another one was found by Dr. J. Leroux in one of his trips to Ottawa, this last one he sold to Mr. P. N. Breton for $60.00. Four or five specimens were struck in copper in

très mal frappées à cause du manque d'anneaux aux matrices. En 1890 sur la demande de quelques membres de la société, les matrices furent arrangées pour recevoir un anneau, et 24 copies en cuivre furent émises, et en 1893, 11 autres en cuivre et une en laiton furent aussi frappées. Si l'on continue a émettre de nouvelles pièces, cette pièce reputée si rare, pourrait bien devenir commune.

R. 3.

1880, but these were poorly done as they wanted the ring. In 1890, on the desire of a number of members, the dies were arranged to receive a ring, and 24 proofs in copper were struck. As the supply had become exhausted in 1893, twelve more were ordered, 11 in copper and 1 in brass. If the Society goes on issuing, this rare piece might become an ordinary common Sou.

R. 3.

690

Un sou—berds unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
R. 4.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
R. 4.

691

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
R. 1.

692

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles, même bouquet que le No. 679.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as No. 679.
R. 1.

693

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles, même bouquet que le No. 688.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as No. 688.
R. 1.

694

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
R. 1.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
R. 1.

695

Un sou—bords unis, matrices intactes et brisées. Revers : couronne de 18 feuilles, même bouquet que les Nos. 680, 683 et 696.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge. Perfect and cracked dies.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as Nos. 680 —683 and 696.
R. 1½.

696

Un sou—bords unis; matrices intactes et brisées. Revers : couronne de

Un Sou—Plain edge. Perfect and cracked dies.

18 feuilles, même bouquet que les Nos. 680, 683 et 695.
R. 2½.

Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as Nos. 680—683 and 695.
R. 2½.

697

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles.
Matrices intactes et brisées.
R. 2.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Perfect and cracked dies.
R. 2.

698

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles, même bouquet que les Nos. 699 et 715.
R. 2½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as Nos. 699 and 715.
R. 2½.

699

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles, même bouquet que les Nos. 698 et 715.
R. 2.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same bouquet as Nos. 698 and 715.
R. 2.

700

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 18 feuilles, même revers que le No. 701.

R. 1½.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 18 leaves. Same reverse as No. 701.

R. 1½.

701

Un sou— bords unis.—2 var.

Revers : couronne de 18 feuilles. Variété Hart, 3 feuilles entre épis de blé et chardrons à gauche, même revers que le No. 700.

R. 2½.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 18 leaves. Two varieties. Hart variety—three blades between the ear of wheat and thistle flower to the left. Same reverse as No. 700.

R. 2½.

702

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 18 feuilles. Matrices intactes et brisées, même revers que le No. 703.

R. 1½.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 18 leaves. Perfect and cracked dies.

Same reverse as No. 703.

R. 1½.

703

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 18 feuilles, même revers que le No. 702.
R. 4½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 18 leaves.
Same reverse as No. 702.
R. 4½.

704

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 20 feuilles.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 20 leaves.
R. 1½.

705

Un sou—bords unis, 2 var.
Revers : couronne de 20 feuilles. Variété Hart, 1 feuille entre les 2 chardrons à gauche.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 20 leaves. Two varieties. Hart variety—one blade between the two thistle heads to the left.
R. 1½.

706

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 32 feuilles, même revers que les Nos. 707, 708 et 709.
R. 2½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 32 leaves.
Same reverse as Nos. 707, 708 and 709.
R. 2½.

707

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 32 feuilles, même revers que les Nos. 706, 708 et 709.

R. 1½.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 32 leaves.

Same reverse as No. 706, 708, and 709.

R. 1½.

708

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 32 feuilles, même bouquet que le No. 710, même revers que les Nos. 706, 707 et 709.

R. 1½.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 32 leaves.

Same bouquet as No. 710.

Same reverse as Nos. 706, 707 and 709.

R. 1½.

709

Un sou—bords unis.

Revers : couronne de 32 feuilles, même revers que les Nos. 706, 707 et 708.

R. 2.

Un Sou—Plain edge.

Rev. : Wreath of 32 leaves.

Same reverse as Nos. 706, 707 and 708.

R. 2.

710

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 40 feuilles, même bouquet que le No. 708.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 40 leaves. Same bouquet as No. 708.
R. 1½.

711

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 40 feuilles.
R. 1½.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 40 leaves.
R. 1½.

712

Un sou—bords unis.
Revers : couronne de 40 feuilles. Toute une sensation fut créé lors de la découverte de la première copie de ce sou en 1891. Depuis un autre fut reçu dans le change par M. P. O. Tremblay de Montréal. Les deux pièces sont aujourd'hui dans la collection Gerald E. Hart.
R. 5.

Un Sou—Plain edge.
Rev. : Wreath of 40 leaves.
A sensation was created by the discovery of the first specimen in 1891. Since then another specimen was found by Mr. P. O. Tremblay of Montreal. Both specimens are now in the cabinet of Mr. Gerald E. Hart.
R. 5.

713

Un sous—bords unis. Leroux mentionne 6 variétés de cette pièce, et Gerald E. Hart, 8 variétés. Les matrices de cette pièce ont été faites à Birmingham. Les anglais prononçaient un sou "Onne Souze," ceci explique l'erreur de l'épellation de ce mot.

R. 1.

Un Sous—Plain edge.

Leroux mentions six, and Gerald Hart eight varieties of this coin. The dies were engraved at Birmingham, and the English die cutters put "sous" in place of sou.

R. 1.

714

Un sous—bords unis, (Voir détails No. 713). Leroux mentionne 4 variétés de cette pièce. Emis par la Banque de Montréal. De 1835 à 1838, il fut émis un si grand nombre de Jetons privés, que le gouvernement passa un ordre en Conseil, n'autorisant le cours que des monnaies émises par la Banque de Montréal et La Banque du Peuple.

R. 1.

Un Sous—Plain edge. (See note to No. 713.

Leroux mentions four varieties of this piece. Issued by the Bank of Montreal, from the year 1835 to 1838. The issue must have been extensive as an order in council prohibited all copper coins save those issued by the Bank of Montreal and La Banque du Peuple.

R. 1.

715

Un sou—bordure dentelée sur planchettes épaisses. Il existe aussi sur planchettes minces, bords unis, mais ce

Un Sou—Milled edge and thick planchets. There exists a thin planchet variety with plain edge, but it is

dernier est très rare. 2 variétés. Même bouquet que les Nos. 698 et 699. Variété Hart, consistant dans la couronne qui se trouve complètement fermée du haut.

R. 1

very rare. The same bouquet appears on No. 698 and 699. Two varieties. Hart variety is in the wreath which touches at the top.

R. 1.

716

Un sou—bordure dentelée. Les matrices de ce sou furent gravées à Montréal par Joseph Arnault, et elles sont encore en la possession de la Banque. Connu comme le Sou de la Rebellion à cause d'une petite étoile et de la tête de la Liberté, emblême de l'Indépendance, ce qui fut ajouté a la matrice entre les feuilles d'érable à la suggestion d'un employé de la Banque, qui sympathisait avec les Patriotes de 1837.

R. 1½.

Un Sou—Milled edges.

The dies of this coin were engraved in Montreal by Joseph Arnault. They are still in possession of the bank. This is known as the rebellion token, because the accountant who, sympathizing with the rebellion of 1837, the year the coin was issued, caused a small star and a liberty cap, emblems of independence, to be engraved between the leaves of the wreath.

R. 1½.

dernier est très rare. 2 variétés. Même bouquet que les Nos. 698 et 699. Variété Hart, consistant dans la couronne qui se trouve complètement fermée du haut.

R. 1

very rare. The same bouquet appears on No. 698 and 699. Two varieties. Hart variety is in the wreath which touches at the top.

R. 1.

716

Un sou—bordure dentelée. Les matrices de ce sou furent gravées à Montréal par Joseph Arnault, et elles sont encore en la possession de la Banque. Connu comme le Sou de la Rebellion à cause d'une petite étoile et de la tête de la Liberté, emblème de l'Indépendance, ce qui fut ajouté à la matrice entre les feuilles d'érable à la suggestion d'un employé de la Banque, qui sympathisait avec les Patriotes de 1837.

R. 1½.

Un Sou—Milled edges.

The dies of this coin were engraved in Montreal by Joseph Arnault. They are still in possession of the bank. This is known as the rebellion token, because the accountant who, sympathizing with the rebellion of 1837, the year the coin was issued, caused a small star and liberty cap, emblems of independence, to be engraved between the leaves of the wreath.

R. 1½.

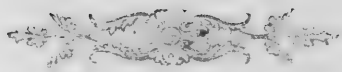

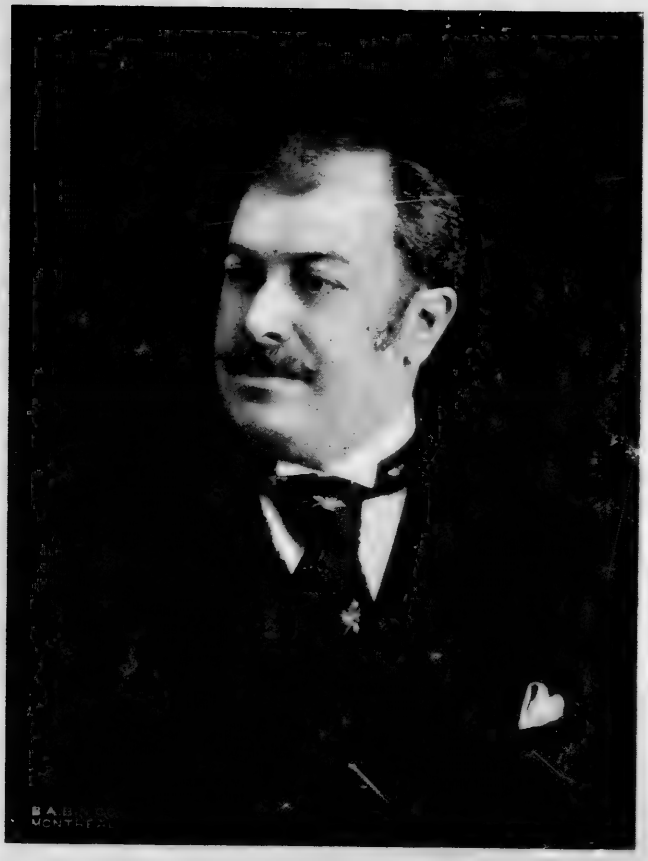

GERALD E. HART.

Voir Biographie.) (See Biography.)

ONTARIO.

717

La date 1822, sur cette pièce doit indiquer celle de la fondation de l'établissement Leslie, qui étaient Pharmaciens à Toronto, pendant nombre d'années et qui avaient aussi une partie de leur magasin employé a la vente de la Librairie, et spécialement de la littérature. Le nom de Toronto n'ayant été donné a cette ville qu'en 1834, cette pièce doit avoir été émise après cette date. L'émission fut considérable, mais aujourd'hui elle est considérée assez rare, surtout en bonne condition.

R. 4.

The date on this coin is that of the establishment of the firm which many years did a druggist business in Toronto. Part of their warehouse was devoted to the sale of books and other forms of literature. Toronto did not receive its present name until 1834.

This coin must have been issued after that date. The issue was a large one, but notwithstanding, the coin is rare, especially in fine condition.

R. 4.

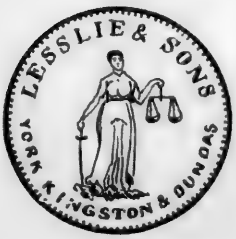

718

Mêmes détails que la pièce précédente, No. 717.

5 variétés.

R. 1.

See note to No. 717.

Five varieties.

R. 1.

719

1850-52-54-57.
2 var. 1854.

Après l'incendie des bâtisses du Parlement à Montréal en 1849, le siège du gouvernement fut transporté à Toronto, et la Banque du Haut-Canada étant la plus importante dans cette ville, reçut les dépôts du Gouvernement, et obtint aussi le privilége d'émettre des monnaies de cuivre. Cette banque fut organisée en 1820, trois ans après la Banque de Montréal et deux ans après La Banque de Quebec. Durant la crise de 1867-68, la Banque du Haut-Canada à suspendu ses paiements et a du être liquidée, l'état de ses affaires après examen ayant été trouvé impossible a réorganiser. Environ onze tonnes de ces pièces furent trouvées dans les voûtes de la banque. Le gouvernement en a pris possession et après quelques années les vendit à la maison Chanteloup de Montréal, pour du vieux cuivre, et furent fondues sous la direction d'un officier du gouvernement.

R. o.

Variété 1854, R. 1.

1850–52–54–57.
2 var. 1854.

After the burning of the parliamentary buildings in Montreal in 1849, the seat of Government was changed to Toronto, and the Bank of Upper Canada, as the chief banking institution of that city, became the government banker. It was also accorded the privilege of issuing copper coins. This bank was founded in 1820, three years after the Bank of Montreal, and two years after the Quebec Bank. During the financial crisis of 1867-68, the Bank of Upper Canada suspended, and after examination of its affairs it was found impossible to re-organize, it therefore went into liquidation. About eleven tons of these coins were found in the bank vaults. These were taken possession of by the government, and after a few years, they were sold as old metal to Chanteloup, by whom they were melted up under the supervision of a government officer.

R. o.

Cross 4 varieties, R. 1.

720

1850-52-54-57. 2 var. 1854.

Voir détails, pièce précédente, No. 719.

R. o. Variété 1854, R. 1½.

1850–52–54–57.

Two var., 1854.

See note to No. 719.

R. o. Cross 4 var., R. 1½.

721

Première pièce émise pour le Canada après la conquête. Les copies connues de cette pièce étant toutes brillantes, on en conclut, qu'elle ne doit pas avoir été mise en circulation, et que les matrices sont probablement entre les mains de quelque collectionneur qui les émet de manière a en obtenir toujours un bon prix.

R. 5.

This is the first coin struck for Canada after the conquest. As all known specimens of this piece are proofs, we may conclude that it was never issued for circulation, and that the dies are probably in the hands of some collector who issues specimens from time to time so as not to break the price.

R. 5.

722

Mêmes détails que la pièce précédente, No. 721.

R. 5.

See note to No. 721.

R. 5.

723

De bonne heure le matin du 13 octobre 1812, le corps d'armée américain sous le commandement du général Van Rensselaer avait traversé le Niagara, et avait pris position sur les hauteurs de Queenstown. Le général Brock entendant la canonnade sortit du village de Niagara pour les déloger, et il aurait probablement réussi, s'il n'eut été blessé mortellement en précédant la charge.

Early in the morning of October 13th, 1812, the American Army Corps, under the command of General Van Rensselaer, crossed the Niagara river and took up a strong position on Queenstown Heights. General Brock on hearing the canonade set out from the village of Niagara to dislodge them, and, had he not been mortally wounded, would have been successful at the first

Ses hommes continuèrent le combat avec divers succès, jusqu'a l'arrivée des renforts sous le commandement du Maj. Gen. Sheaffe, et l'ennemi fut repoussé de l'autre coté de la rivière après avoir perdu plus de mille hommes. Il y a eu erreur de la part de celui qui a fait les matrices de cette pièce, qui donne Brook au lieu de Brock.

R. 1.

onslaught. After his fall his men continued the fight with varying success until the arrival of Major-General Sheaffe, when the invaders were driven across the river after the loss of 1,000 men. The die cutter made a mistake in the dies, inscribing Brook instead of Brock.

R. 1.

724

Le dessin sur cette pièce représente l'ancien monument érigé à la mémoire du Gen. Brock, lequel monument un nommé Lett fit sauter. Le monument présent a été érigé il y a 25 ou 30 ans, par souscriptions publiques dans Ontario. Il est de beaucoup plus haut que l'ancien, et est très bien vu par les touristes qui voyagent sur le Canada Southern Railway du Village de Niagara aux Chutes.

6 variétés.

R. 1.

The design on this piece is a representation of the first monument erected in memory of General Brock, which was maliciously destroyed by a man named Lett, who blew it up. The present monument was erected twenty-five or thirty years ago by public subscription. It is a much finer and higher monument than the old one, and is one of the landmarks of the district, as a fine view can be obtained of it from the Canada Southern Railway on the way from the village of Niagara to the Falls.

6 varieties.

R. 1.

725

Pièce composée des matrices croisées des numéros 723 et 724.

R. 2.

This coin is struck from the reverses of 723 and 724.

R. 2.

726

Un des cotés de cette pièce apparait sur une pièce de la Nouvelle-Ecosse, illustrée sous le numéro 885, et le voilier est le même que dans le numéro 727.

R 2.

One of the sides of this coin belongs to a Nova Scotian, described under No. 885, and the other is the same obverse as No. 727.

R. 2.

727

Ces pièces ont eu une grande circulation en Haut-Canada, et à considérer les différentes variétés, cela confirmerait qu'elles doivent avoir été émises par différentes maisons de commerce.

4 var.

R. 1.

These pieces had an extensive circulation in Upper Canada, and the number of varieties would seem to indicate that more than one business house participated in their issue.

4 varieties.

R. 1.

728

Ce Jeton a été émis par un marchand épicier et les mots "Haut-Canada," sur le tonneau indique plutot le commerce de Whiskey, qui fut un des premiers établi en Haut-Canada, et la manufacture de cette boisson a eu pour effet de remplacer le vieux Rhum si populaire parmi les Canadiens.

R. 2½.

This token seems to have been issued by a wholesale grocer, and the words *Upper Canada* on the cask indicates that the whiskey trade was one of the first established in the upper province, and eventually drove rum, so popular among Canadians, out of use.

R. 2½.

729

Probablement émise par le même que la précédente, seulement nous lisons Jamaica sur le tonneau, référant à l'usage du Rhum de la Jamaïque si en usage alors (Voir détails, No. 728). Cette pièce est de beaucoup plus rare, et est généralement trouvée en mauvaise condition.

R. 4.

Probably issued by the same firm as issued the last, No. 728. The cask inscribed *Jamaica*, refers to the use of *Jamaica Rum*, referred to in the last. This coin is much rarer and is usually found in poorer condition.

R. 4.

730

1823–33.

2 var., 1823. R. 1½.

1833—R. 1.

Le commerce du Haut-Canada se faisait en partie par des petits voiliers sur le lac Ontario, très peu de grands vaisseaux fréquentant ses eaux. Ce dessin était pour ces raisons, très populaire.

1823–33.

2 var. 1823, R. 1½.

1833—R. 1.

The bulk of the transportation trade of Upper Canada was carried on by sloops sailing on Lake Ontario. There were few, if anything larger. This design therefore, became very popular among importers of tokens.

731

Pièce imitée des précédentes, mais probablement d'une autre manufacture.

R. 1.

Struck after the pattern of the last, but evidently by another firm of engravers.

R. 1.

732

Cette pièce quoique portant la date 1832, a le buste de George IV, lorsqu'il y avait deux ans que ce dernier était mort. Certaines monnaies de la Nouvelle-Ecosse ont le même buste pour la même date, ce qui indiquerait que celle-ci est de la même manufacture, quoique de beaucoup supérieure sous le rapport du poids et de l'exécution, et doit avoir été émise par un particulier et non-officiellement.

R. 1½.

This coin, dated 1832, bears the bust of George IV, who had died two years before. Among the coins of Nova Scotia, the same mistake occurs, coins dated 1832 bear the bust of Geo. IV.

This indicates that both coinages were struck at the same place, and we may conclude, taking their weight and workmanship into consideration, that this is a private issue rather than an official coin.

R. 1½.

733

Emission 500. Ne sont plus en usage.

R. 1½.

Issue 500.
Not now used.

R. 1½.

734

R. 1½.

R. 1½.

735

Emise par Iliffe, 170 rue Rideau, Ottawa, qui s'en est servi nombre d'années comme bons pour le pain. Plusieurs variétés.

R. 1½.

Issued by Iliffe, 170 Rideau street, Ottawa, by whom they were used for a number of years as bread checks. Several varieties.

R. 1½.

736

Emise tel que la pièce précédente, No. 735.

R. 2.

Issued as last, No. 735.

R. 2.

737

Emise en 1881, et fut en usage pendant 4 ans, la balance de ce Jeton fut acheté par M. J. P. Prud'homme d'Ottawa.

R. 1.

Issued in 1881, and used up to 1885. The balance of this check was purchased by Mr. J. P. Prudhomme of Ottawa,

R. 1.

738

Mêmes détails que le No. 737.
R. 1.

See note at No. 737.
R. 1.

739

Emission de 100 pièces en 1891, par M. J. P. Prud'homme d'Ottawa, (matrices mécaniques). M. Prud'homme, qui est collectionneur de timbres-poste a émis cette pièce et la suivante dans le but de faire des échanges avec les collectionneurs pour augmenter sa collection.
R. 1½.

One hundred issued in 1891, by Mr. J. P. Prudhomme of Ottawa, of composite dies. Mr. Prudhomme is a collector of stamps, and issued this coin and the following one with the view of improving his collection by exchanging with other collectors.
R. 1½.

740

Emission de 100, par le même que le No. 739.
R. 1½.

Issue 100 by the same as last, No. 739.
R. 1½.

741

Emission de 800, (matrices mécaniques). M. Marineau est établi depuis 10 ans et ces Jetons sont encore en usage.

R. 1.

Issue 800 from composite dies. Mr. Marineau has been in business for over ten years. They are still in use.

R. 1.

742

Emission de 400, par le même, et sont encore en usage.

R. 1.

Issue 400 by the same as last, and are still in use.

R. 1.

743

Emission de 600 Jetons en anglais, par le même que les pièces ci-dessus, et sont encore en usage. M. Marineau en a aussi ordonné 800 chez Pritchard & Andrews et il existe une légère différence dans cette dernière matrice, ce qui en fait 2 variétés.

R. 1.

Issue 600 in English, by the same as last. Mr. Marineau also ordered 600 others from Pritchard & Andrews, and there is a slight difference on this last one, making 2 varieties. Both are still in use.

R. 1.

744

Emission de 100, (matrices mécaniques). M. Renaud est établi depuis 6 ans. Ce Jeton est encore en usage.
R. 1.

Issue 100 from composite dies. Mr. Renaud has been in business for six years. This check is still in use.
R. 1.

745

Emission de 100, par le même que le No. 744. Encore en usage.
R. 1.

Issue 100 by the same. Still in use.
R. 1.

746

R. 1.

R. 1.

747

W. Barrett ou Barrette, vers 1891, avait le contrat pour enlever les rebus de bois des moulins à scie de Hurdman & Cie., d'Ottawa, et payait à ses charretiers 14 centins par voyage, et ces Jetons ont été en usage jusqu'en 1892, après ce temps, ayant abandonné le

W. Barrett or Barrette, about the year 1891, secured the contract to deliver the slabs sold as fire-wood from Hurdman & Co's saw-mills. One of these jetons, which were good for 14 cents, were given to the carters for each load of wood carried. In 1892 the

contrat, il vendit la balance de ses Jetons ainsi que les matrices qui existent encore à M. L. J. Casault d'Ottawa. Environ 300 de ces Jetons furent en circulation, et il en existe 2 variétés.

R. 1½.

contract was given up, when the balance of the jetons with the dies, which are still extant, were sold to Mr. L. J. Casault of Ottawa. The original issue was 300.

2 varieties.

R. 1½.

748

Emission de 100 pièces. La balance environ 6 pièces furent achetés en 1887, par le Rev. M. J. M. Goodwillie.

R. 2.

Issue 100. The balance remaining, about six pieces, were purchased in 1887, by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie.

R. 2.

749

Ce Jeton a été fait en 1892, pour imiter le précédent, mais il n'a jamais été émis par Bain.

R. 1½.

This is a check struck in 1892 in imitation of the last ; but it was never issued by Bain.

R. 1½.

750

Ce Jeton fut émis 1887, et fut en usage quelque temps dans le commerce de Bain.

R. 1½.

This check was issued in 1887, and for a time used in Mr. Bain's business.

R. 1½.

751

R. 1½.

R. 1½.

752

M. Elmslie qui faisait affaires à St. Catharines, Ont., s'est servi de ce Jeton jusqu'en 1887, ensuite il vendit la balance, environ 25 pièces au Rev. M. J. M. Goodwillie.

R. 2.

Mr. Elmslie did business in St. Catharines, Ont., and these checks were used in his place up to 1887, when the balance, 25 in number, were purchased by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie.

R. 2.

753

M. Faucher et non Fancher, tenait un hotel à Peterborough, mais il abandonna en 1885, pour s'en aller aux Etats-Unis. Une partie de ce Jeton, 9 pièces furent trouvées et achetées par le Rev. M. J. M. Goodwillie, et la balance environ 12 pièces, par M. Jos. Hooper de Port-Hope, Ont.

R. 2.

Mr. Faucher, not Fancher, as it is on the coin, kept a hotel in Peterboro, but in 1885 he gave up and went to the United States. Of these checks, nine were found and secured by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie, and the balance, about twelve, by Mr. Jos. Hooper of Port Hope, Ont.

R. 2.

754

R. 2.

R. 2.

755

Le "Globe" de Toronto, fut pendant plusieurs années le Journal ayant la plus grande circulation. Durant l'exposition de 1879, il commença une édition du soir, qui fut continué après l'exposition et le prix en fut fixé à 15 centins la douzaine. Ces Jetons étaient pour faciliter ceux qui achetaient leur Journal des agents, afin de l'avoir au prix ci-haut. 8 de ces Jetons étaient vendus pour dix centins.

Les deux cotés sont semblables.

R. 1½.

The Toronto "Globe," having for a number of years the largest circulation of any newspaper in Canada, commenced during the exhibition of 1879 the issue of an evening edition. This edition was continued after the closing of the exhibition. As the price was made 15 cents per dozen, these checks were issued to enable those buying their papers from news-stands to secure them at the lowest price. Eight of these checks were sold for ten cents.

Both sides of coin are alike.

R. 1½.

756

R. 1½.

R. 1½.

757

2 variétés.

R. 1½.

2 varieties.

R. 1½.

758

Ce Jeton fut trouvé en 1886, par le Rev. M. J. M. Goodwillie. Cent pièçes furent émises mais elles sont toutes disparues.

R. 4.

This coin was found in 1886, by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie. One hundred were issued, but they have all disappeared.

R. 4.

759

Emission de cent pièces dans le même temps que le précédent, et cette pièce est aussi très rare, seulement deux étant connues. Une d'elles fut donnée à M. J. L. Bronsdon de Toronto, un ancien collectionneur qui fut le premier à connaître l'existence de cette pièce.

R. 4.

Issue 100 at the same time as last; it is also about as scarce, only two impressions are known, one of these was given to Mr. J. L. Bronsdon of Toronto, an old collector, who was the first to learn of its existence.

R. 4.

760

Ce Jeton fut trouvé en 1887, par le Rev. M. J. M. Goodwillie, qui acheta une partie de l'émission.

R. 2.

This token was found by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie in 1887, and he purchased part of the issue.

R. 2.

761

Ce Jeton fut émis en 1886, mais ne fut pas longtemps en usage, M. Robinson étant mort la même année, et son

These checks were issued in 1886, but they were not long in use, as Mr. Robinson died the same year, and the

hotel fut fermé à cause du passage de l'Acte de Tempérance du Canada. Toutes les pièces furent achetées par le Rev. M. J. M. Goodwillie.

R. 2.

house was closed on account of the passage of the Canada Temperance Act. The whole lot was purchased by the Rev. Mr. J. M. Goodwillie.

R. 2.

762

Une variété de la pièce précédente. Voir détails No. 761.

R. 2.

A variety of last. (See note to No. 761.)

R. 2.

763

R. 2.

R. 2.

764

R. 2.

R. 2.

765

La balance de ces Jetons a été acheté par M. F. J. Grenny de Brantford, Ont.

R. 2.

The balance of these checks was purchased by F. J. Grenny of Brantford, Ont.

R. 2.

766

Variété de la pièce No. 765.
R. 1½.

Variety of No. 765.
R. 1½.

767

R. 2.

R. 2.

768

Emission de 300 pièces.
R. 1½.

Issue 300.
R. 1½.

769

M. Renaud est âgé de 64 ans et est établi dans le commerce de bois depuis 1879. Il ordonna 100 Jetons, mais à la livraison il s'aperçut qu'il en manquait un certain nombre, et craignant

Mr. Renaud, who is now 64 years of age, set up as a wood merchant in 1879. He ordered 100 of these Jetons, but when they were delivered to him he found that there was not the requi-

que ces pièces seraient présentées pour se procurer du bois, il refusa de s'en servir. (Matrices mécaniques).

R. 1½.

site number. Fearing therefore, that some of them may have got out and that they might be presented in payment for a load of wood, he never put any into use. (Composite dies.)

R. 1½.

770

Emission de 100 en 1888. Ne sont plus en usage, Pritchard & Andrews sont établis depuis 1873.

R. 2.

Issue 100 in 1888.

It is no longer in use. The firm of Pritchard & Andrews was established in 1873.

R. 2.

771

Emission de 100 en 1888, par les mêmes. Ne sont plus en usage, les matrices existent.

2 variétés, dont 1 R. 3½, et celle illustrée R. 1½.

Issue 100 in 1888, by the same firm as last ; they are no longer in use.

R. 1½.

There is another variety in which the shading does not appear on the "½". R. 3½.

772

Emission de 300 pièces tel que la gravure, sont encore en usage et les matrices existent, R. 1.

Autre émission de 100, avec le principal coté du No. 770, qui n'a pas d'é-

Two varieties—one with a star over "Engravers" as in this piece, the others without.

Issue 300 with the star ; still in use. R. 1.

toile au-dessus de "Engravers," cette dernière émission n'est plus en usage, et les matrices sont détruites, cette dernière variété R. 1½.

Issue 100 without the star; no more in use, and the dies are destroyed.
R. 1½.

773

Les matrices de cette pièce viennent d'être terminées et l'émission n'a pas encore eu lieu.
R. 1.

The dies of this piece have just been finished, so it has not yet been issued.
R. 1.

774

Emission de 1000. Sont en usage et les matrices existent.
R. 1.

Issue 1000. Still in use, and the dies are extant.
R. 1.

775

R. 2½.

R. 2½.

776

Emission 100 pièces. N'est plus en usage. La balance a été acheté par M. Biggar, de Hamilton.
R. 2.

Issue 100. These checks are not now in use, the balance having been purchased by Mr. Biggar of Hamilton.
R. 2.

777

M. J. Hooper, qui est âgé de 60 ans est collectionneur depuis son bas-âge, et est considéré comme étant un des plus actifs parmi ses confrères du Haut-Canada. M. Hooper avait ordonné cette pièce mais ne l'a pas acceptée. Environ 25 pièces en tout furent frappées. La matrice du revers est brisée et même une partie de celles émises l'ont été de matrices brisées. M. Campeau d'Ottawa, est en possession des matrices et de la balance des pièces. M. Hooper est le Vice-Président de la Société Numismatique Américaine.

R. 3.

Mr. J. Hooper, who is now 60 years' old, and a collector from an early age, is believed to be one of the most zealous collectors in Ontario. This Jeton was ordered by Mr. Hooper, but for some reason declined. About 25 pieces in all were struck when the reverse die was broken, and, even among these, more than half show signs of the break. Mr. Campeau of Ottawa, now owns the dies and the balance of the pieces. Mr. Hooper is the Vice-President of the American Numismatic Association.

R. 3.

778

Emission 63 pièces qui furent achetées par M. Campeau d'Ottawa. Les matrices existent.

R. 2.

Sixty-three of these pieces were struck and were purchased by Mr. Campeau of Ottawa. The dies are still extant.

R. 2.

779

Emission de 100 pièces en 1892, (matrices mécaniques). Voir Biographie.

R. 1½.

Issue 100 in 1892, from composite dies. (See biography.)

R. 1½.

780

Emission de 62 pièces en 1892, (matrices mécaniques). Voir Biographie.

R. 2.

Issue 62 in 1892, from composite dies. (See biography.)

R. 2.

781

Emission de 100 pièces par le même (matrices mécaniques). Cette pièce fut d'abord refusée à cause de son revers qui n'était pas approprié.

R. 2.

Issue 100 by the same as last. This Jeton was refused on account of the reverse, which was not at all appropriate.

R. 2.

782

Emission de 100 par le même, (matrices mécaniques).

R. 1½.

Issue 100 from composite dies.

R. 1½.

783

M. Lalonde qui est âgé de 46 ans,

Mr. Lalonde, who is now 46 years

est établi depuis 1886. A émis 100 Jetons (matrices mécaniques).

R. 1½.

of age, started business in 1886. He issued 100 of these checks. Struck from composite dies.

R. 1½.

784

Emission de 100, (matrices mécaniques).

R. 1½.

Issue 100 from composite dies.

R. 1½.

785

M. Goodall est âgé de 65 ans, et est établi depuis 1871 et non 1878, comme la pièce l'indique. Il a émis 100 Jetons (matrices mécaniques).

R. 1½.

Mr. Goodall is now 65 years of age, and set up in business in 1871, not in 1878 as is inscribed on the piece. One hundred of the checks issued from composite dies.

R. 1½.

786

La maison Stroud Bros., de Montréal, sont depuis 20 ans dans le commerce des Thés, avec des succursales dans différentes parties de la ville, et dans plusieurs villes de l'Ouest. Ce Jeton

Stroud Bros., whose head-quarters are in Montreal, have been twenty years in the tea business, with branches in different parts of the city and several towns in the West. These were re-

est en usage dans leurs succursales de Toronto, Kingston et Ottawa seulement et est bon pour une livre de thé.

R. 1½.

ceived for one pound of tea at the branches in Toronto, Kingston and Ottawa, only.

R. 1½.

787

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). M. Baker a discontinué l'usage de ce Jeton, et un certain nombre furent vendus à M. Campeau, d'Ottawa.

R. 2.

One hundred issued from composite dies. When Mr. Baker ceased to use these checks, the balance was sold to Mr. Campeau of Ottawa.

R. 2.

788

La Compagnie de Conserves de Tomates d'Ottawa, qui paient 3 centins par seau pour les faire peler, avaient tout d'abord l'intention de se servir de ces Jetons, et avaient demandé des soumissions, par l'entremise de M. Campeau, pour dix milles. Lorsque les prix arrivèrent, ils ont décidé d'abandonner le projet, et 100 pièces seulement furent ordonnées par M. F. R. E. Campeau, en 1891, (matrices mécaniques).

R. 1½.

This Ottawa Canning Company, which pays three cents a pail for peeling tomatoes, came to the conclusion to use these Jetons, and asked for a tender for ten thousand, but when the price was named decided not to place the order. Only 100 were struck in 1891 to the order of Mr. F. R. E. Campeau. Composite dies.

R. 1½.

789

Emission de 175 pièces en 1892. Les matrices existent. Cette pièce et

One hundred and seventy-five were issued in 1892, and the dies are still

les deux suivantes furent émises par M. F. R. E. Campeau d'Ottawa, alors Député Sup.éme de la C. M. B. A., dans le but de faire connaître la Société, mais ils ne furent pas mis en usage.

R. 1½.

extant. This and the two following Jetons were issued by Mr. F. R. E. Campeau of Ottawa, who was then Supreme Deputy of the C. M. B. A., with the view of advertising the society, but they were not put into use.

R. 1½.

790

Emission de 70 pièces par le même. Les matrices existent.

R. 1½.

Issue 70 by the same as last. The dies are still extant.

R. 1½.

791

Emission de 10 pièces par le même. Les matrices existent.

R. 1½.

Issue 10 pieces, but the dies are still in existence.

R. 1½.

792

Ce cercle est établi depuis 1891, et composé de jeunes gens d'Ottawa. 18 de ces Jetons, (matrices mécaniques), furent reçus par le cercle comme modèles, mais il n'en fut pas ordonné d'autres.

R. 2.

This club was established in 1891 from among the young men of Ottawa. Eighteen of these Jetons, struck from composite dies, were received by the club as a sample, but no more were ever ordered.

R. 2.

793

M. Dazé est établi depuis 1890. A émis 100 Jetons, (matrices mécaniques).
R. 1½.

One hundred issued from composite dies. Mr. Daze set up his hotel in 1890.
R. 1½.

794

Emission de 100, par le même.
R. 1½.

Issue 100 by the same as last.
R. 1½.

795

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). M. Desilets est a présent âgé de 34 ans.
R. 1½.

One hundred pieces issued from composite dies. Mr. Desilets is now 34 years of age.
R. 1½.

796

Emission 100. M. Mead n'habite plus Simcoe depuis plusieurs années.
R. 2.

Issue 100. Mr. Mead does not reside in Simcoe now, having left some years ago.
R. 2.

797

R. 2.

R. 2.

798

M. N. Larue tenait un hotel à Ottawa. Vers 1880, il acheta un billard avec lequel il devait recevoir 100 de ces Jetons, mais cette entreprise n'ayant pas réussi ce Jeton n'a jamais été en usage. M. Larue prétend n'en avoir reçu que 50.

R. 2.

Mr. N. Larue was an hotel-keeper in Ottawa. About the year 1880 he purchased a billiard table, with which he was to have one hundred of these checks, but the venture was not successful, and consequently the checks were never used. He contends that only fifty came to hand.

R. 2.

799

Cette Kermesse fut tenue à Ottawa, du 15 juin au 1er juillet 1891, dans le Parc Mackenzie. Le comité a mis très peu de ces Jetons en usage, car après en avoir ordonné la frappe de 500, en a fait faire que 100 de cette pièce, et de chacune des deux suivantes, (matrices mécaniques).

R. 1½.

This Kermesse or Bazaar was held in Mackenzie's Park, Ottawa, from the 15th of June to the 1st of July, 1891. The committee did not use these tokens long, as, after having ordered 500 they countermanded to only have 100 of each of this and the two following. Composite dies.

R. 1½.

Emission de 100.
R. 1½.

800

Issue 100.
R. 1½.

Emission de 100.
R. 1½.

801

Issue 100.
R. 1½.

Emission de 50 pièces, (matrices mécaniques). M. Ormond n'est plus à Peterborough.
R. 2.

802

Fifty pieces issued from composite dies. Mr. Ormond has now left Peterborough.
R. 2.

M. Ormond tenait magasin a Port Hope avant de s'établir a Peterborough. Il est à présent établi à Winnipeg.
R. 2.

803

Mr. Ormond kept a store at Port Hope before removing to Peterborough. Now established at Winnipeg.
R. 2.

804

Emission de 100 pièces en 1890, (matrices mécaniques). Cette pièce fut en usage environ un an à l'Hotel de M. Gagné, rue Wellington, à Ottawa. En 1892, M. Gagné alla s'établir au Parc de l'Ile Chaudière, et il est a présent employé à la douane, à Ottawa. Lorsqu'il abandonna son hotel environ 70 de ces Jetons lui restaient.

R. 1½.

One hundred pieces issued in 1890 from composite dies. The piece was used in Mr. Gagne's hotel, Wellington street, Ottawa, about a year. In 1892, Mr. Gagne removed to set up at Chaudière Island Park, and he is now employed in the Ottawa Custom House. Having given up the hotel, about seventy of these pieces remained on his hands.

R. 1½.

805

R. 1.

R. 1.

806

R. 1.

R. 1.

807

R. 1. R. 1.

808

R. 1. R. 1.

809

R. 1. R. 1.

810

R. 1½. R. 1½.

811

R. 1. R. 1.

812

R. 1 R. 1.

813

R. 1. R. 1.

814

R. 1. R. 1.

815

R. 1.

R. 1.

816

Emission de 500 en 1892. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1892.
The dies are still extant.
R. 1.

817

Emission de 500 en 1892. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1892.
The dies are still extant.
R. 1.

818

Emission de 500 en 1892. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1892.
The dies are still extant.
R. 1.

819

Emission de 500 en 1892, les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1892.
The dies are still extant.
R. 1.

820

Emission de 500 en 1893. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1893.
R. 1.

821

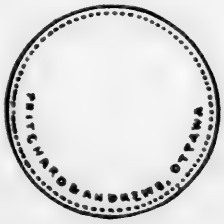

Emission de 500 en 1893. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1893.
The dies still exist.
R. 1.

822

Emission de 500 en 1892. Les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1892.
The dies still exist.
R. 1.

823

Emission de 500 en 1892. Les matrices existent, même revers que les Nos. 820-821.

R. 1.

Issue 500 in 1892.

The dies are still extant.

Same reverse as No. 820 and 821.

R. 1.

824

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). Bon pour une pinte de lait, encore en usage. Cette pièce ne fait pas honneur à la maison qui l'a gravée, car le dessin servirait plutôt a un établissement de boucher qu'a un laitier.

R. 1.

One hundred issued; struck from composite dies. They are good for one quart of milk, and are still in use. These coins do not add to the reputation of the designer, for the device is more appropriate for a slaughter-house than a dairy.

R. 1.

825

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). La Société Numismatique d'Ottawa, a inaugurée un système d'échanges entre ses membres, qui a très bien réussi et qui donne un intérêt tout particulier à ses réunions.

R. 1½.

One hundred issued from composite dies. The Numismatic Society of Ottawa instituted a system of exchange between its members, which is well sustained and adds much interest to its meetings.

R. 1½.

826

Emission de 100 pièces par M. J. P. Prud'homme d'Ottawa, collectionneur de timbres-poste et membre No. 66 de la société. M. Prud'homme est âgé de 32 ans, et est collectionneur depuis 1890. Son but en faisant faire cette pièce était de se procurer des timbres-poste en échange de ce Jeton afin de grossir sa collection. (Matrices mécaniques.)

R. 1½.

One hundred issued by Mr. J. P. Prud'homme of Ottawa, collector of stamps, being No. 66 of the Philatelic Society. Mr. Prud'homme, who is now 32 years of agé, has been collecting since 1890. His object for ordering this piece to be struck was to effect exchanges with it for stamps to add to his collection. Composite dies.

R. 1½.

827

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). Sont encore en usage parmi les membres du Chœur de chant comme billet d'admission.

R. 1½.

One hundred issued from composite dies. They are still used among the members of the choir as admission tickets.

R. 1½.

828

Emission de 33 pièces, (matrices mécaniques). Cette pièce ainsi que les deux suivantes furent en usage au Bazar qui s'est tenu à Ottawa en août 1892.

R. 2.

Thirty-three issued. Struck from composite dies. This and the two following pieces were used in a bazaar, which was held at Ottawa in August, 1892.

R. 2.

829

Emission de 33 pièces.
R. 2.

Issue 33 pieces.
R. 2.

830

Emission de 33 pièces.
R. 2.

Issue 33 pieces.
R. 2.

831

Emission de 100 pièces, (matrices mécaniques). M. McEvoy s'est établi en 1886, et abandonna les affaires en 1892.
R. 1½.

Issue 100 from composite dies. Mr. McEvoy commenced business in 1886 and retired in 1892.
R. 1½.

832

Emission de 100 tel que le No. 831.
R. 1½.

Issue 100 as last No. 831.
R. 1½.

833

Emission de 100 tel que les Nos. 831 et 832.
R. 1½.

Issue 100 as last two, Nos. 831 and 832.
R. 1½.

834

W. Cameron tenait un hôtel sur la rue Murray à Ottawa, en 1867, mais l'émission de ce Jeton fut faite par M. F. X. Paquet d'Ottawa, qui en a fait frapper 25 en 1892. Lorsque l'on fit remarquer a M. Paquet qu'en 1867, Bytown avait changé de nom depuis longtemps pour celui d Ottawa, il détruisit quelques-uns de ces Jetons, en laissant environ 20 en circulation, (matrices mécaniques).

R. 3.

W. Cameron kept a hotel in 1867, at Ottawa, on Murray street, but this check was issued in 1892 by Mr. F. X. Paquet of Ottawa, who ordered twenty-five to be struck from composite dies. When it was known to Mr. Paquet that the name Bytown had ceased to be used long before 1867, he destroyed a few of these checks leaving only about 20 in circulation.

R. 3.

835

M. Farrar Ineson est a présent à Peterboro, Ont., employé comme inspecteur de chars par la Compagnie du Pacifique. Il est collectionneur depuis 1885, et est un des membres fondateurs No. 8 de la Société Numismatique Américaine. Il est a présent âgé de 32 ans. Ces Jetons dont 100 furent émis (matrices mécaniques), étaient pour lui faciliter des échanges de monnaies ou médailles, ainsi que pour le faire connaître des collectionneurs.

R. 1½.

Mr. Farrar Ineson is at present residing at Peterboro, in the employ of the Canadian Pacific Railway as car inspector. He has been collecting since 1885, and is one of the original members, No. 8, of the American Numismatic Association. He is now 32 years of age. These tokens, of which there were 100 issued from composite dies, were struck with the view of making the issuer known among collectors, and help him to make exchanges for other coins and medals.

R. 1½.

836

Emission 200, de matrices mécani-

Issue 200; struck from composite

ques. M. F. J. Grenny, qui est a présent âgé de 50 ans, est collectionneur depuis 1870.

R. 1½.

dies. Mr. F. J. Grenny, who is now 50 years of age, has been collecting coins since 1870.

R. 1½.

837

M. Spellman était de Fenelon Falls, Ont., où il tenait un Hotel de Tempérance en 1887, et ces Jetons furent en usage à son hotel environ un an.

R. 2.

Spellman kept a temperance hotel at Fenelon Falls, Ont., in 1887. These checks were in use about a year.

R. 2.

838

Emission de 200, (matrices mécaniques).

R 1.

Issue 200 from composite dies.

R. 1.

839

Emission de 200.

R. 1½.

Issue of 200.

R. 1½.

840

R. 1.

R. 1.

841

Emission de 200, (matrices mécaniques).
R. 1.

Issue of 200 from composite dies.
R. 1.

842

R. 1.

R. 1.

843

R. 1.

R. 1.

844

R. 1.

R. 1.

845

R. 1.

R. 1.

846

Emission de 50.
R. 2.

Issue of 50.
R. 2.

847

Ce Jeton fut rejeté a cause de l'erreur dans le revers, du mot "Hats pour Hatters," et seulement quelques copies furent émises en Alluminium.
R. 3.

This check was rejected because of the misuse of the word " Hats " for "Hatters." Only a few specimens were struck in Aluminum.
R. 3.

848

L'on prétend que cette pièce a été émise par M. Henry, de Beamsville, Ont.
R. 1½.

It is claimed that this check was used by Mr. Henry of Beamsville, Ont.
R. 1½.

849

Emission de 200 en 1893, encore en usage.
R. 1.

Issue 200 in 1893. Still in use.
R. 1.

850

Emission de 100 pièces en 1889. Ne sont plus en usage, et les matrices sont détruites.
R. 2.

Issue 100 in 1889.
Not now used, and the dies destroyed.
R. 2.

850½

Emission de 100 pièces en 1893. Encore en usage.
R. 1.

Issue 100 in 1893.
Still in use.
R. 1.

851

R. 1½.

R. 1½.

852

R. 1.

R. 1.

853

Emission de 500 en 1893, sont encore en usage, et les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1893.
Still in use and the dies still exist.
R. 1.

854

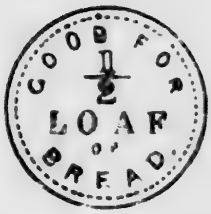

Emission de 500 en 1893. Encore en usage et les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1893.
Still in use and the dies exist.
R. 1.

855

Emission de 500 en 1893. Encore en usage et les matrices existent.
R. 1.

Issue 500 in 1893.
Still in use and the dies exist.
R. 1.

856

R. 1.

R. 1.

COLONIES EN GENERAL.

THE COLONIES IN GENERAL.

857

1820-22.

Emises pour la circulation dans les Indes de l'Ouest. Les parties des piastres espagnoles qui étaient coupées pour faire le change, étant représentées par cette pièce et les trois suivantes. Ces pièces ayant été déja illustrées et classifiées par différents auteurs, parmi les monnaies du Canada, j'ai cru devoir en continuer la publication. Les pièces portant la date 1820 ont été émises pour les Iles Maurice.

1820—R. 4.

1822—R. 3½.

1820-22.

Struck mainly for circulation in the West Indies. The subdivisions of the Spanish dollar which were cut up to make change, are represented by this and the three following coins. These having been illustrated and classified among Canadian coins by other authors, I thought I had better continue its publication. Those dated 1820 were struck for Mauritius.

1820—R. 4.

1822—R. 3½.

858

1820-22.

Voir détails No. 857.

1820—R. 2½.

1822—R. 1½.

1820-22.

See note at No. 857.

1820—R. 2½.

1822—R. 1½.

859

1820-22.

Voir détails No. 857.

1820—R. 2.

1822—R. 1½.

1820-22.

See note at No. 857.

1820—R. 2.

1822—R. 1½

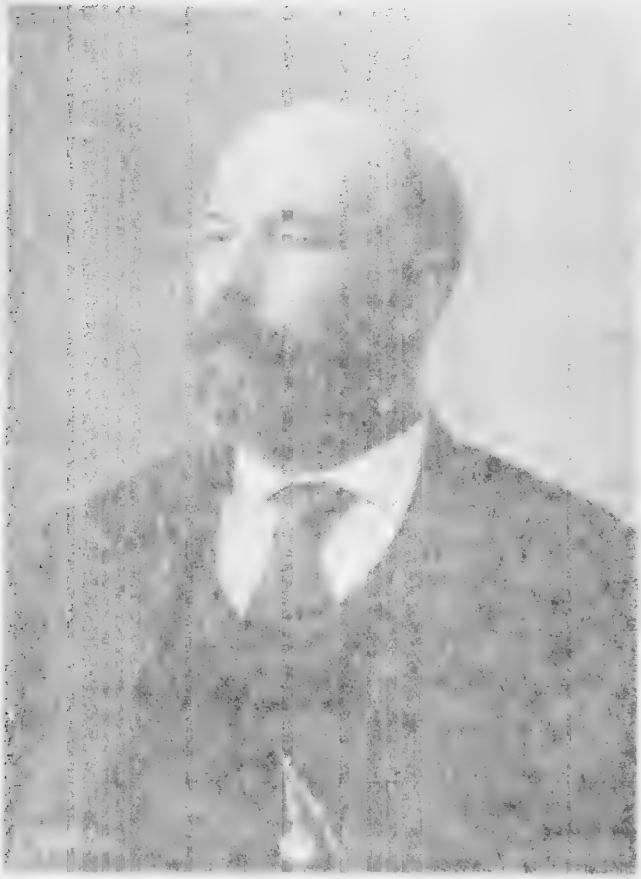

[illegible] SAULT

Voir [illegible]

COLONIES EN GENERAL.

857

1820-22.

[illegible] pour la circulation dans les [illegible] Les parties des [illegible] qui étaient coupées pour [illegible] le change, étant [illegible] [illegible] [illegible] publication. Les pièces [illegible]

[illegible]

THE COLONIES IN GENERAL.

1820-22.

Struck mainly for circulation in the West Indies. The subdivisions of the Spanish dollar which were cut up to make change, are represented by this and the three following [illegible] [illegible] publication. [illegible]

[illegible]

858

1820-22.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

859

1820-22.

Voir détails No. 857.

1820—R. 2.

1822—R. 1½.

1820-22.

See note at No. 857.

1820—R. 2.

1822—R. 1½

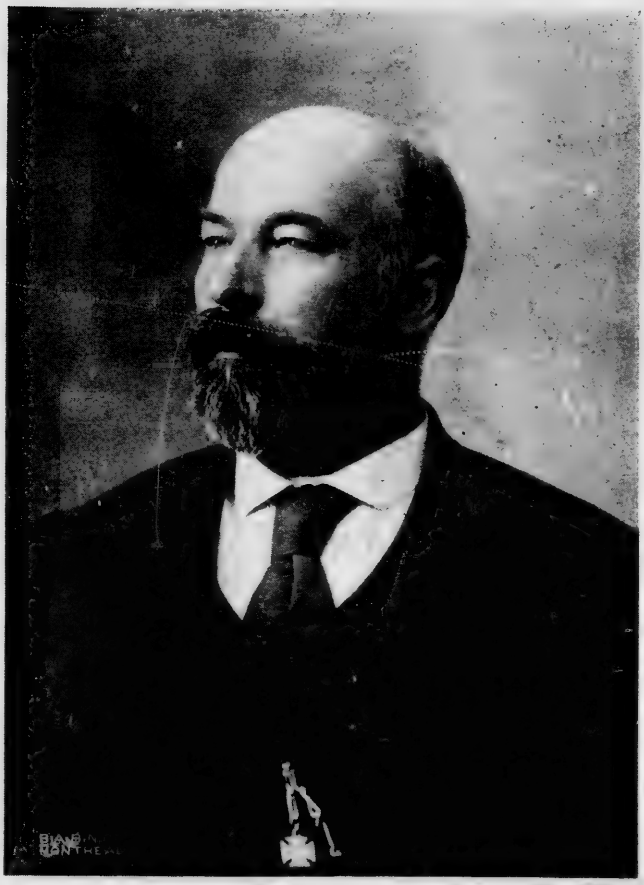

LS. JOSEPH CASAULT.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

860

1820-22.
Voir détails No. 857.
1820—R. 2.
1822—R. 1½.

1820-22.
See note at No. 857.
1820—R. 2.
1822—R. 1½.

861

Cette pièce est plutôt une pièce d'essai pour illustrer une proposition d'établir un système décimal dans toutes les colonies anglaises. Environ 20 copies connues qui n'ont pas circulées.
R. 5.

A pattern struck to illustrate a proposition to establish a decimal system in all the British Colonies. About 20 specimens are known, all proofs.
R. 5.

862

Voir détails No. 861.
R. 5.

See note No. 861.
R. 5.

PROVINCE DU CANADA.

Emission 750,000.

Il en existe une variété contrefaite en nickel d'un travail inférieur.

R. o.

Emission de un million et un quart.

R. o.

Emission, un million et demie.

R. o.

Emission 1858—Un million.

" 1859—Neuf "

R. o.

PROVINCE OF CANADA.

863

Issue 750,000.

There is a counterfeit variety, very rude, struck in nickel.

R. o.

864

Issue one and a quarter millions.

R. o.

865

Issue one and a half millions.

R. o.

866

Issue—1858—One million.

" —1859—Nine millions.

R. o.

PROVINCE DU CANADA.

Emission 1858—Un million.
" 1859—Neuf "
R. o.

PROVINCE OF CANADA.

Issue—1858—One million.
" 1859—Nine millions.
R. o.

863

864

865

866

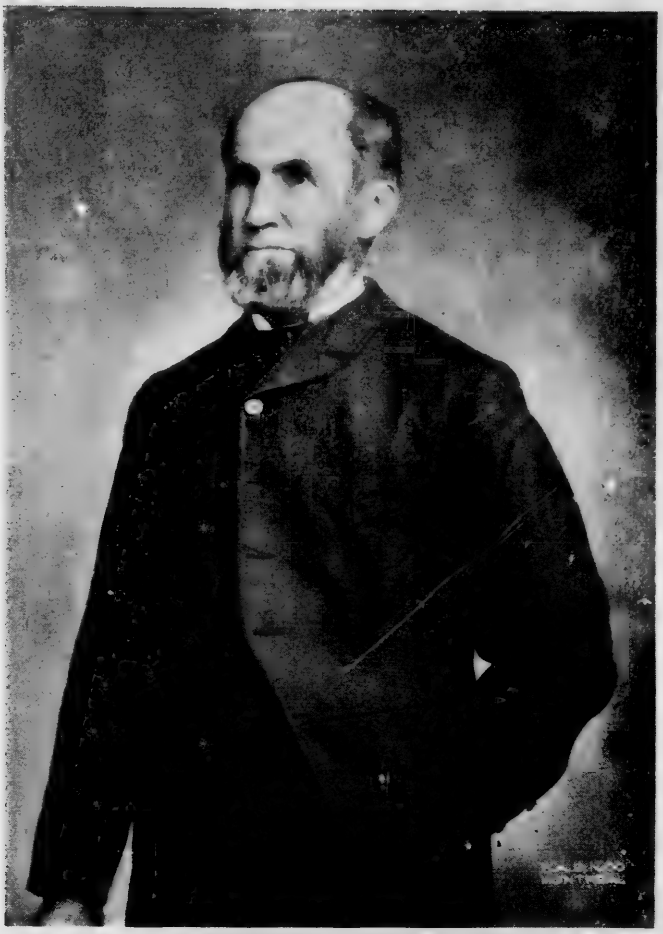

THOMAS WILSON.

(Voir Biographie.) (See Biography.

NOUVELLE ECOSSE. NOVA SCOTIA.

867

Emission 400,000.
7 variétés.
R. 1.

Issue, 400,000.
Seven varieties.
R. 1.

868

Emission 217,776.
4 variétés.
R. 1½.

Issue, 217,776.
Four varieties.
R. 1½.

869

Emission 118,636.
3 var.
R. 1½.

Issue 118,636.
Three varieties.
R. 1½.

870

Emission 200,000.
5 var., dont plusieurs contrefaites.
R. 1.

Issue, 200,000.
Five varieties, of which there are counterfeits. R. 1.

871

Emission de 800,000.
7 var., dont plusieurs contrefaites.
R. 0.

Issue, 800,000.
Seven varieties, of which there are counterfeits.
R. 0.

872

Variété avec la date transposée. Probablement émise par les mêmes contrefacteurs d'un grand nombre de pièces anonymes à Montréal, vers 1835.
R. 5.

A variety with the date transposed. Probably issued by the counterfeiters who struck many of the anonymous pieces issued about 1835 in Montreal.
R. 5.

873

1840-43.
Emission 150,000 chaque année.
3 var.—1840.
2 var.—1843.
R. 1.

1840-43.
Issue, 150,000 each year.
Three varieties, 1840.
Two varieties, 1843.
R. 1

874

1840-43.
Emission 300,000 chaque année.
4 variétés de chaque date.
R. o.

1840-43.
Issue, 300,000 each year.
Four varieties of each date.
R. o.

875

Emission de 150,000.
Le dessin de la fleur sur cette pièce a été soumis et fait par John S. Thompson, le père de Sir John Thompson.
2 var., dont 1 avec L. C. W. sous le buste.
R. o.

Issue, 150,000.
The design of the Mayflower on this coin was suggested and drawn by John S. Thompson, father of Sir John Thompson.
Two varieties; one with L. C. W. under the bust.
R. o.

876

Emission 300,000.
Le dessin par le même que No. 875.
2 var., dor avec L. C. W. sous le buste.
R. o.

Issue 300,000.
Designed as last, No. 875.
Two varieties; one with L. C. W. under the bust.
R. o.

877

1861-62-64.

Emission pour 1861-64.—800,000 chaque année.

Emission pour 1862.—Un million.

Malgré que l'émission de 1862 soit plus considérable que les deux autres, cette date est de beaucoup plus rare, et 1861-64 seront longtemps encore des pièces communes.

1861-64—R. 0.

1862—R. 1½.

1861-62-64.

Issue for 1861-64—800,000 for each date.

Issue for 1862—One million.

Notwithstanding that there was a larger issue reported for 1862, it is far rarer than those of 1861-64. These dates will long continue to be common.

1861-64—R. 0.

1862—R. 1½.

878

1861-64.

Emission 400,000 chaque année.

R. 1.

1861-64.

Issue 400,000, each date.

R. 1.

879

Broke était le commandant de la Frégate Shannon qui captura la Frégate américaine Chesapeake, le 1er juin 1813, en dehors du port de Boston, et le 6 juin il entrait dans le port d'Halifax, avec sa prise. Comme cette victoire navale était la plus importante de la guerre de 1812-14, et qu'elle arrivait après plusieurs défaites, inutile de dire si le commandant Broke fut fêté pendant son séjour à Halifax.

3 var. R. 1½.

Broke was commander of the Frigate Shannon that captured the United States war vessel Chesapeake off Boston Harbour on the first of June 1813, and on the 6th of June he brought his prize into the port of Halifax. As this most important naval action of the war of 1812-14 followed a number of defeats, Broke was feted during his stay in Halifax.

3 varieties.

R. 1½.

880

La face de cette pièce est la même que dans la pièce suivante, No. 881, de Carritt & Alport, et est probablement une première émission par cette maison.

R. 2½.

The obverse of this coin is the same as the Carritt & Alport coin, No. 881, and there is little doubt but that it is an earlier issue by that firm.

R. 2½.

881

La frégate dans cette pièce représente la "Shannon," entrant dans le port d'Halifax. Carritt & Alport étaient marchands de marchandises sèches.

R. 1½.

The Frigate here portrayed is intended to represent the Shannon entering the Port of Halifax. Carritt & Alport were dry goods merchants.

R. 1½.

882

La bâtisse représentée dans cette pièce est celle du Gouvernement d'Halifax. Hosterman & Etter étaient marchands de fer et bijoutiers.

R. 1½.

Hosterman & Etter were hardware merchants and watchmakers. The building represented on this coin was the Government House.

R. 1½.

883

Emise par les mêmes que la précédente, No. 882.

2 variétés.

Dans une de ces variétés les carreaux de plusieurs fenêtres ont été omis.

R. 1.

A lighter coin issued by the same firm as No. 882.

2 varieties, in one of which several of the windows are not sashed.

R. 1.

884

Starr & Shannon étaient marchands de fer.

2 var.

R. 1.

Starr & Shannon were in the hardware business.

2 varieties.

R. 1.

885

Cette pièce est une première émission de Starr & Shannon sans leur nom.

R. 1½.

This token is an earlier issue of Starr & Shannon, without their name.

R. 1½.

886

3 variétés différentes dans le buste. Deux de ces bustes sont les mêmes que

Three varieties, differing in the appearance of the bust. Two of the busts

deux des bustes de Barry, No. 891, la troisième ressemble au buste de Hosterman & Etter, No. 883.

R. 1½.

are similar to two of the busts on the Barry coin, No. 891, and another like the bust on the Hosterman & Etter, No. 883.

R. 1½.

887

Cette pièce quoique du même dessin que la dernière est plus grande et les inscriptions de face et du revers ont été transposés.

R. 2½.

This is a similar design to the last, only that the obverse and reverse inscription have been transposed.

R. 2½.

888

3 variétés.

R. 1.

3 varieties.

R. 1.

889

2 variétés.

R. 1½.

2 varieties.

R. 1½.

890

R. 1½.

R. 1½.

891

John Alex. Barry était un marchand de marchandises sèches, et aussi un membre de la Législature de la Nouvelle-Ecosse.

3 variétés dans le buste.

R. 1½.

John Alexander Barry was a dry goods merchant, and a member of the Nova Scotia Legislature.

3 varieties, differing in the bust.

R. 1½.

892

Emise par W. A. & S. Black, marchands de fer et fils du Rev. Wm. Black, le fondateur du Méthodisme à la Nouvelle-Ecosse.

R. 1½.

Issued by W. A. & S. Black, hardware merchants, who were sons of the Rev. Wm. Black, the founder of Methodism in Nova Scotia.

R. 1½.

893

Emission plus récente par les mêmes que le No. 892.

R. 2.

A later coin issued by the same as last, No. 892.

R. 2.

894

R. 1.

R. 1.

895

Cette pièce est une des plus rares des pièces de la Nouvelle-Ecosse, et a probablement été émise par quelqu'un favorisant l'union des Provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

R. 3.

This, one of the rarest of Nova Scotian coins, was probably issued by some politician favoring the union of Nova Scotia and New Brunswick.

R. 3.

896

John Brown était un marchand venant des Indes de l'Ouest. Cette pièce fut émise en 1815.

R. 1.

John Brown was a West Indian merchant. This coin was issued in 1815.

R. 1.

897

Robert Purves établi en 1855 avait aussi une branche d'affaires à Tatamagouche. Il se retira d'affaires en 1870 et mourut en 1872. La balance de ces pièces, environ 200, furent achetées de sa veuve par M. E. J. Howell.

R. 1.

Robert Purves, who commenced business in 1855, also carried on a branch at Tatamagouche. He retired in 1870 and died in 1872. The balance of these coins, about 200, were purchased from the widow by Mr. E. J. Howell.

R. 1.

898

L'on prétend que cette pièce a été frappée pour une manufacture de mitaines devant opérer à la Nouvelle-Ecosse, mais qui n'a jamais été en opération. Deux de ces pièces ont été vues parmi des monnaies canadiennes dans une collection anglaise.

R. 4.

This coin, it is claimed, was struck for a firm of mitters who intended starting business in Nova Scotia, but never carried out their purpose. Two of these coins were seen among the Canadian coins in an English collection.

R. 4.

899

Cette pièce fut considérée très rare et même a été vendue jusqu'a dix piastres, mais un certain nombre ayant été trouvé récemment, le prix a considérablement baissé.

2 variétés.

R. 2½.

This coin was considered very rare, having sold as high as ten dollars, but a large number have been recently found, and its price has fallen accordingly.

2 varieties.

R. 2½.

900

Ce Jeton était si rare un certain temps qu'une copie s'est vendue $25.00. Il est a présent plus commun, plusieurs centaines de pièces ayant été trouvées en démolissant le bureau du traversier.

R. 2.

This token, which was at one time counted so rare that a specimen sold as high as $25.00, is now comparatively common, a large hoard having been discovered during the demolition of the old office of the company.

R. 2.

REVEREND

898

899

900

Ce Jeton était si rare un certain temps qu'une copie s'est vendue $25.00. Il est a présent plus commun, plusieurs centaines de pièces ayant été trouvées en démolissant le bureau du traversier.

R. 2.

This token, which was at one time counted so rare that a specimen sold as high as $25.00, is now comparatively common, a large hoard having been discovered during the demolition of the old office of the company.

R. 2.

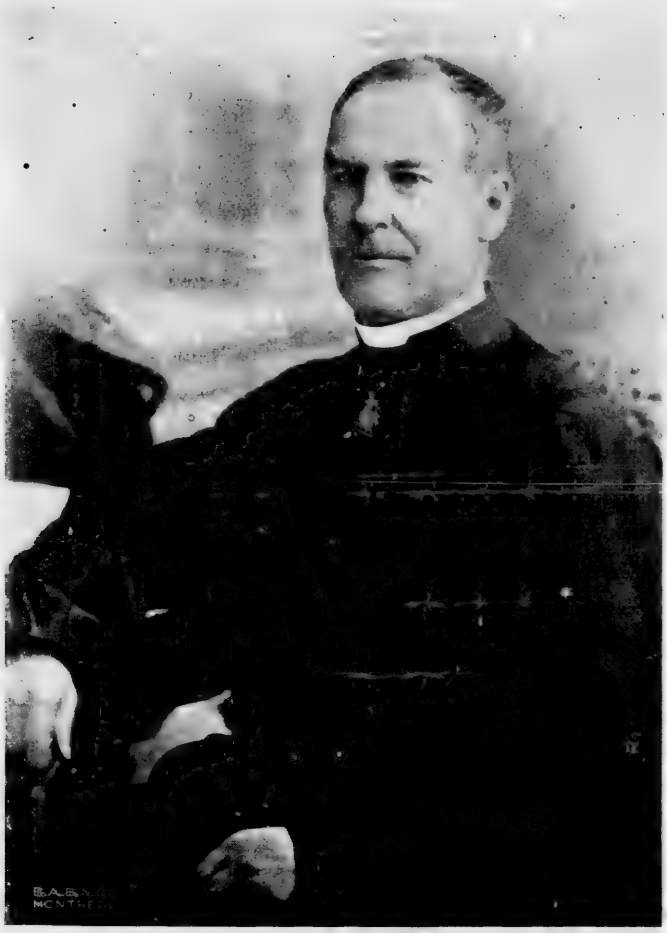

RÉVÉREND PÈRE J. MICHAUD, C. S. V.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

901

Blackley a été plusieurs années dans le commerce de détail à Halifax. Le mot "salt" doit être une erreur du graveur de Birmingham, qui a fait cette pièce qui doit avoir confondu "Dry Goods," marchandises sèches pour morue sèche.

R. 2.

Blackley for some years did a retail business at Halifax. The word "salt" seems to be an error of the Birmingham engraver, who seems to have confounded dry goods with something relating to dried codfish.

R. 2.

902

Frappée par Dawson à Montréal.

R. 1½.

Struck in Montreal by Dawson.

R. 1½.

903

Richard Shepheard est un hotelier de Halifax, et ce Jeton servait à son établissement comme bon pour une partie de billard. Environ 25 pièces sont connues des collectionneurs sur 100 émises en 1886.

R. 2½.

Richard Shepheard is a Halifax hotel-keeper, and this check was used in connection with the billiard room, being good for one game. Of the 100 issued in 1886 about 25 are known to be in the hands of collectors.

R. 2½.

NOUVEAU BRUNSWICK. NEW BRUNSWICK.

904

1862-64.
Emission 150,000 chaque année.
R. o.

1862-64.
Issue 150,000 of each date.
R. o.

905

1862-64.
Emission 1862—150,000.
" 1864—100,000.
R. o.

1862-64.
Issue 1862—150,000.
Issue 1864—100,000.
R. o.

906

1862-64.
Emission de 100,000 chaque année.
R. o.

1862-64.
Issue 100,000 each date.
R. o.

907

1861-64.
Emission, un million chaque date.
R. o.

1861-64.
Issue one million each date.
R. o.

908

Aucune émission ne fut ordonnée de la ½ cent du Nouveau Brunswick, mais un petit nombre furent frappées par erreur à la monnaie, et ont été envoyées en même temps que celles ordonnées par la Nouvelle-Ecosse.

R. 2.

There were no half cents ordered for New Brunswick, but a small lot was struck by mistake at the Royal mint, and sent out with those ordered by Nova Scotia.

R. 2.

909

Monnaie semi-officielle émise par le Gouvernement Provincial, sans autorités.

R. 1.

A semi-official coin or token issued by the Provincial Government without authority from the home authorities.

R. 1.

910

Monnaie semi-officielle

R. 1.

A semi-official coin.

R. 1.

Monnaie semi-officielle.
R. 1.

911

A semi-official coin.
R. 1.

Monnaie semi-officielle.
R. 1.

912

A semi-official coin.
R. 1.

Emise vers 1830.
Le côté du batiment est le même que dans le No. 533.
R. 2.

913

Issued about 1830.
The reverse is the same as on No. 533.
R. 2.

Emise vers 1855, et considérée très rare, cette maison n'ayant existé que très peu de temps.
R. 4.

914

Issued about 1855 and considered very rare. This firm have only been a short time in business.
R. 4.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

Emission considérable de deux millions, ce qui fait que l'on en trouve en circulation en aussi grand nombre, sera longtemps considérée comme pièce commune.

R. o.

PRINCE-EDWARD ISLAND.

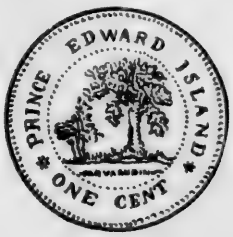

There was a very large issue of this coin, over two millions. It is thus found plentifully in circulation, and will be considered very common for some time to come.

R. o.

915

Emise par James Milner de Charlottetown. Cette pièce est considérée très rare, surtout en bonne condition.

R. 4.

916

Issued by James Milner of Charlottetown. This coin is considered very rare, especially in good condition.

R. 4.

Emise par plusieurs marchands pour faciliter le change, ce qui explique ses différentes variétés ; dans une de ces variétés le crochet de la charrue est fermé e d'autres le crochet est ouvert.

R. 1.

917

Issued by two or three different firms in he Island, which explains why there are different varieties, one has a clevis and another a hook for hitching it to the whipletree.

R. 1.

918

Emise pour faciliter le change.
Plusieurs variétés.
R. 1.

Issued for change
Several varieties.
R. 1.

919

1855-57.
Emise pour aider le change.
Plusieurs variétés.
R. 1.

1855-57.
Issued to circulate as change.
Several varieties.
R. 1.

920

Emise par James Duncan pour le change.
R. 1.

Issued by James Duncan to circulate as change.
R. 1.

921

Emise vers 1858 aussi pour le change.
R. 1.

Issued in 1858 to circulate as change.
R. 1.

918

Emise pour faciliter le change.
Plusieurs variétés.
R. 1.

Issued for change.
Several varieties.
R. 1.

919

[illegible]
Emise [illegible]
Plusieurs [illegible]
R. 1.

[illegible] 57.
Issued [illegible] change.
Several [illegible]
R. 1.

920

Emise par James Duncan pour le change.
R. 1.

Issued by James Duncan to circulate as change.
R. 1.

921

Emise vers 1858 aussi pour le change.
R. 1.

Issued in 1858 to circulate as change.
R. 1.

F. X. PAQUET.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

922

Emission de 100 pièces pour change à la barre ou au pool.
R. 2.

Issue one hundred, to be used as bar or pool checks.
R. 2.

923

Emission de 100 pièces en 1892, pour le même que No. 922.
R. 1½.

One hundred issued in 1892 for the same as No. 922.
R. 1½.

924

Anse-Canot ou Canoe-Cove se trouve dans une Baie située sur les Côtes de l'Ile du Prince Edouard, et la pièce ci-dessus a probablement servi comme bon ayant une certaine valeur parmi les pêcheurs Acadiens ou Bretons. La seule pièce connue est dans la collection de M. Cyrille Tessier, de Quebec.
R. 5.

Anse-Canot or Canoe Cove runs in from one of the bays on the coast of Prince Edward Island. This coin was probably issued to represent a certain monetary value by one of the Acadian or Breton fisherman. The only known specimen is in the collection of Mr. Cyrille Tessier of Quebec.
R. 5.

NORD-OUEST.

925

La Compagnie du Nord-Ouest fut organisée à Montréal vers 1784, et fit affaires jusqu'en 1821 dans les districts Sud et Ouest de la Baie d'Hudson. Cette pièce représentait la valeur d'une peau de castor. Elle est d'une grande rareté et pas plus de cinq ou six copies sont connues, dont quatre se trouvent dans les collections : M. Thomas Wilson de Clarence, Ont.—Rev, Père Michaud, C. S. V., de Montréal.—M. W. Bastian de Montréal, et la dernière dans la collection du Gouvernement d'Ottawa.

R. 5.

NORTH-WEST.

The North-West Company was organized in Montreal about the year 1784. It carried on operations until about 1821 in the district South and West of Hudson Bay. This coin was good for a beaver skin. It is now very rare, not over five or six specimens being known, of which four are to be found in the collections of: Mr. Thomas Wilson of Clarence, Ont.; Rev. Father Michaud, C.S.V., of Montreal; Mr. W. Bastian, also of Montreal, and the last one in the Ottawa government's collection.

R. 5.

926

Pièce de cuivre émise vers 1857, pour être en usage dans le district de East Maine. Ces pièces ont été bientot retirées de la circulation, les Indiens portant plus de confiance dans les entrées de la Compagnie que dans ces Jetons, qui étaient sujets a être perdus. L'inscription se lit HB pour Hudson Bay, EM pour East Maine, 1 NB ou MB, pour 1 Made Beaver, ou Bon pour une peau de Castor. Comme les peaux de castor étaient comme une monnaie courante dans les forts de la

Brass piece, issued about the year 1857, for use in the East Maine district, but they were soon afterwards withdrawn from circulation, as the Indians preferred to trust their balances to the Company's books rather than to these checks, which were liable to be lost. The inscription when extended means HB for Hudson's Bay; EM for East Maine, and 1 NB or MB for 1 Made Beaver or good for one made Beaver skin. The made beaver was the unit of the currency among the Company's forts, and was

Compagnie l'on écrivait en anglais l'abréviation Made Beaver MB, ou MF pour Moose Factory, ou encore MR pour Moose River, et ainsi de suite, ce qui explique l'erreur commise dans la pièce, le graveur recevant le dessin avec MB a compris NB. Comme l'usage d'une peau de castor comme monnaie courante avait été établi bien avant l'émission de ces pièces, cette monnaie subissait une certaine variation de valeur en hausse ou en baisse concordant avec le prix du marché. Le district d'East Maine est plutôt dans le Nord-Est que dans le Nord-Ouest, étant situé à l'Est et Ouest de la Baie d'Hudson, et ce district fut longtemps considéré comme un des forts les plus importants de la Compagnie. Ces pièces considérées très rares pendant un certain temps, sont devenues comparativement communes. R. 3.

usually written MB for Made Beaver, thus MF for Moose Factory and MR for Moose River, hence the reason for the mistake N for M. A made beaver might be worth more or less than the beaver skin according to rise or fall in prices. It was a value fixed by usage long ago. The East Maine district, which is really North East instead of Nort West, is situated East and South of Hudson's Bay, and was for a long time the most productive of the districts occupied by the Company.

These coins, long considered as very rare, are now comparatively common.

R. 3.

927

Cuivre: Mêmes détails que le No. 926, excepté que cette pièce est pour ½ peau de Castor. Une copie de celle-ci fut la première connue des collectionneurs et obtint $125,00. Aujourd'hui elles valent de 3 à 5 piastres.

R. 3.

Brass. Same note as last, No. 926, except that this one is good for ½ beaver skin. A copy of this, the first specimen known to collectors, obtained $125.00. Now they are selling from $3 to $5.00.

R. 3.

928

Cuivre: Mêmes détails que le No. 926. Bon pour ¼.

R. 3.

Brass. Similar to No. 926, but good for ¼.

R. 3.

929

Cuivre: Mêmes détails que le No. 926. Bon pour ⅛.

R. 3.

Brass. Similar to No. 926 good for ⅛.

R. 3.

930

Il y a deux erreurs dans cette pièce, la première, les initiales devraient être J. H. F. au lieu de I. H. F., et les lettres N. W. S. pour North West Settlement devraient se lire N. W. T., ou North West Territory. Ces pièces furent quelque temps en usage à l'Hotel Fleming, et la balance 75 pièces furent achetées par M. F. R. E. Campeau d'Ottawa.

R. 2.

There are two mistakes in this check. The Initials of Issuer should be J.H.F. instead of I.H.F., and the letters N.W.S. for North West Settlement should be N. W. T. for North West Territory. These checks were used for a time in the hotel, and the balance remaining, 75, were purchased by Mr. F. R. E. Campeau of Ottawa.

R. 2.

931

J. H. Fleming a fait usage de ce Jeton, beaucoup plus que le précédent, ce dernier portant ses initiales et son adresse correctement. Seulement 20 de ces pièces qui lui restaient ont été vendues à M. Campeau d'Ottawa.

R. 2½.

J. H. Fleming used these checks, which have his own initials and those of the Territory correct, much more than the former ones. Consequently there were only twenty remaining when the lot was sold to Mr. Campeau of Ottawa.

R. 2½.

932

Emission de 100 pièces. M. J. Tobin est barbier a Winnipeg depuis 12 ans, et est âgé aujourd'hui de 40 ans. Ce Jeton sert a son établissement comme bon pour une barbe, et c'est ainsi que se le procura M. F. E. Meloche, artiste de Montréal, dans un de ses voyages dans cette ville.

R. 2.

Issue one hundred. Mr. John Tobin has pursued the tonsorial art for twelve years in Winnipeg. He is now 40 years old. The check is accepted in his establishment for a shave, and it was discovered by Mr. F. E. Meloche, artist of Montreal, when he went for a shave while on a visit to that city.

R. 2.

933

La maison Peck de Chicago, de laquelle M. Ross se procura ses argenteries d'Hotel, a fourni gratuitement à ce dernier 1250 de ces pièces, qui ne sont plus en usage.

R. 1½.

Peck's hardware house, Chicago, where Mr. Ross purchased the cutlery and silverware for his hotel, furnished him gratis with 1250 of these checks. They are not now used.

R. 1½.

COLOMBIE ANGLAISE.

BRITISH COLUMBIA.

934

Pièce de vingt piastres en or. Durant la fièvre de l'or a la Colombie Anglaise, le Colonel Gosilt qui était alors trésorier de cette Province avait établi une monnaie à New Westminster, mais avant que des pièces y furent frappées l'on apprit qu'aucune émission de monnaies d'or ou d'argent ne pouvait être faite

Gold twenty dollar piece. During the height of the gold fever in British Columbia, Colonel Gosilt, who was then treasurer of the Province, established a mint at New Westminster, but before any coins had been struck it was learned that no gold or silver coins could be issued except under the

sans l'autorisation de la Reine en Conseil. Seulement une ou deux copies sont connues.

R. 6.

authority of the Queen in Council. Only one or two specimens are known.

R. 6.

935

Pièce de dix piastres en or. Frappée dans les mêmes circonstances que la précédente, No. 934.

R. 6.

Gold ten dollar piece. Struck under the same circumstances as last, No. 934.

R. 6.

936

Ce Jeton fut en usage a l'hotel ci-dessus en 1887. Des 100 pièces émises 63 furent vendues à M. Campeau d'Ottawa

R. 2.

This check was used in the above hotel in 1887. Of the 100 specimens originally struck, 63 were sold to Mr. Campeau of Ottawa.

R. 2.

937

Ce Jeton n'est plus en usage au Central Hotel

R. 2.

This check is not now used in the Central Hotel.

R. 2.

F. P. E. CAMPEAU.

(Voir Biographie) (See Biography)

sans l'autorisation de la Reine en Conseil. Seulement une ou deux copies sont connues.

R. 6.

authority of the Queen in Council. Only one or two specimens are known.

R. 6.

935

Pièce de dix piastres en or. Frappée dans les mêmes circonstances que la précédente, No. 934.

R. 6.

Gold ten dollar piece. Struck under the same circumstances as last, No. 934.

R. 6.

936

Ce Jeton fut en usage a l'hotel ci-dessus en 1887. Des 100 pièces émises 63 furent vendues à M. Campeau d'Ottawa.

R. 2.

This check was used in the above hotel in 1887. Of the 100 specimens originally struck, 63 were sold to Mr. Campeau of Ottawa.

R. 2.

937

Ce Jeton n'est plus en usage au Central Hotel.

R. 2.

This check is not now used in the Central Hotel.

R. 2.

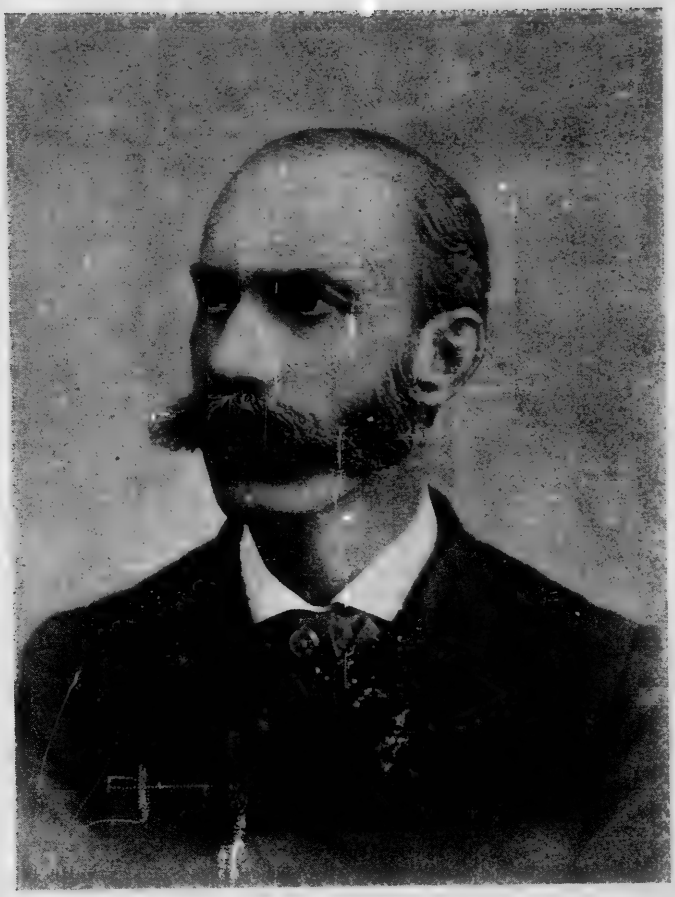

F. R. E. CAMPEAU.

(Voir Biographie.) (See Biography.

938

Emission de 200 pièces encore en usage.
R. 1.

Issue 200.
Still in use.
R. 1.

939

Emission 400 par M. Arthur Smith, de Victoria C. A., comme cartes d'affaires. M. Smith est établi à Victoria depuis 1885 et est propriétaire d'une grande fonderie, il est collectionneur depuis plus de 20 ans, il est àgé aujourd'hui de 41 ans. Les matrices de cette pièce sont brisées.

D'un côté de cette pièce se trouve le buste de l'Honorable John Robson, Premier Ministre de la Colombie Anglaise. L'Honorable Robson mourut dans un voyage qu'il fit en Angleterre l'an dernier dans l'intérêt de sa Province. Son corps fut ramené à la Colombie pour les funérailles.

R. 1½.

Issue of 400 by Mr. Arthur Smith, of Victoria B. C., as a business card. Mr. Smith's extensive foundry was established at Victoria in 1885; he has been a collector for over 20 years and is now 41 years old. The dies of this coin were destroyed.

The obverse of this piece bears the portrait of the Hon. John Robson, Prime Minister of British Columbia. He died last year while on a trip to England, on business connected with the Province. The body was brought out for interment in Victoria.

R. 1½.

PUISSANCE DU CANADA.

Nombre de pièces de chaque émission.

1870 — 450,000
1871 — 245,000
1872 — 35,000
1881 — 150,000

2 variétés de 1871.
R. o.

DOMINION OF CANADA.

940

Number of pieces in each issue.

1888 — 60,000
1890 — 20,000
1892 — 151,000

Two varieties of 1871.
R. o.

941

Nombre de pièces de chaque émission.

1870 — 900,000
1871 — 400,000
1872 — 2,400,000
1874 — 1,000,000
1875 — 1,000,000
1880 — 400,000
1881 — 820,000
1882 — 600,000
1883 — 960,000

2 variétés de 1871.
R. o.

Number of pieces in each issue.

1885 — 192,000
1886 — 400,000
1887 — 240,000
1888 — 400,000
1889 — 66,341
1890 — 200,000
1891 — 120,000
1892 — 510,000
1893 — 100,000

2 varieties of 1871.
R. o.

942

Nombre de pièces de chaque émission.

1870 — 1,700,000
1871 — 800,000
1872 — 1,000,000
1874 — 1,000,000
1875 — 1,000,000
1880 — 1,500,000
1881 — 950,000
1882 — 1,000,000
1883 — 3,000,000
1884 — 150,000

2 variétés de 1871, 1891 et 1893.
R. o.

Number of pieces in each issue.

1885 — 400,000
1886 — 650,000
1887 — 500,000
1888 — 500,000
1889 — 600,000
1890 — 450,000
1891 — 800,000
1892 — 520,000
1893 — 500,000

2 varieties of 1871, 1891 and 1893.
R. o.

943

Nombre de pièces de chaque émission.

1870 — 2,600,000
1871 — 1,400,000
1872 — 2,000,000
1874 — 1,000,000
1875 — 1,000,000
1880 — 3,000,000
1881 — 1,500,000
1882 — 1,000,000
1883 — 600,000
1884 — 200,000

2 variétés de 1870 et 1874.
R. o.

Number of pieces in each issue.

1885 — 1,000,000
1886 — 1,200,000
1887 — 1,000,000
1888 — 1,000,000
1889 — 1,200,000
1890 — 1,000,000
1891 — 1,800,000
1892 — 860,000
1893 — 1,700,000

2 varieties of 1870 and 1874.
R. o.

944

Nombre de pièces de chaque émission.

1876 — 4,000,000
1881 — 2,000,000
1882 — 4,000,000
1884 — 2,500,000
1886 — 1,500,000
1887 — 1,500,000

2 variétés de 1891. R. o.

Number of pieces in each issue.

1888 — 4,000,000
1890 — 1,000,000
1891 — 1,200,000
1892 — 1,200,000
1893 — 1,000,000

2 varieties of 1891. R. o.

TERRENEUVE.

NEWFOUNDLAND.

945

Nombre de pièces de chaque émission.

1865 — 10,000
1870 — 10,000
1872 — 6,000
1880 — 2,500
1881 — 10,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1882 — 25,000
1885 — 10,000
1888 — 25,000
1890 —

R. o.

946

Nombre de pièces de chaque émission.

1870 — 50,000
1872 — 48,000
1873 — 32,000
1874 — 80,000
1876 — 28,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1880 — 24,000
1881 — 50,000
1882 — 100,000
1885 — 40,000
1888 — 20,000

R. o.

947

Nombre de pièces de chaque émission.

1865 — 100,000
1870 — 50,000
1872 — 90,000
1873 — 40,000
1876 — 50,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1880 — 30,000
1881 — 60,000
1882 — 100,000
1885 — 40,000
1888 — 75,000

R. o.

948

Nombre de pièces de chaque émission.

1865 — 80,000
1870 — 30,000
1872 — 40,000
1873 — 20,000
1876 — 10,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1880 — 10,000
1882 — 20,000
1885 — 8,000
1888 — 30,000

R. o.

949

Une seule pièce de ce modèle a été trouvée en circulation par M. R. W. McLachlan, et doit être soit une pièce d'essai ou le résultat de deux matrices croisées.

The only specimen known of this co'n was found in circulation by Mr. R. W. McLachlan. It is either a trial piece or a mule.

950

Nombre de pièces de chaque émission.

1865 — 80,000
1870 — 40,000
1872 — 40,000
1873 — 40,000
1876 — 20,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1880 — 40,000
1881 — 40,000
1882 — 60,000
1885 — 16,000
1888 — 40,000

R. o.

951

Nombre de pièces de chaque émission.

1865 — 240,000
1872 — 100,000
1873 — 200,000
1876 — 200,000

R. o.

Number of pieces in each issue.

1880 — 400,000
1885 — 40,000
1888 — 50,000

R. o.

952

Emise par les MM. Rutherford pour faciliter le change dans leur commerce et longtemps même elles furent les seules monnaies de cuivre en circulation à Terreneuve. La même pièce se trouve sans date.

R. 1.

Issued by the Messrs. Rutherford to be used as change in their business, and these coins were for many years almost the only copper change to be had on the Island. There is another variety without the date.

R. 1.

953

Emise par les mêmes que la précédente No. 952, pour leur maison de commerce du Hâvre de Grâce. Il en existe trois variétés, dans la première les cornes du mouton se trouvent vis-à-vis la lettre H. dans Harbour, la deuxième est telle que l'illustration et dans la troisième le ruban s'étend à la lettre H de Rutherford.

R. 1.

Issued by the same firm as was the preceding coin, No. 952, for their branch store at Harbour Grace. There are three varieties, in the first of which the horn of the sheep is opposite the letter H in Harbour, the second is as illustrated, and in the third variety the ribbon extends to the letter H in Rutherford.

R. 1.

954

Emise par un marchand de Terreneuve. Est considérée comme très rare. Des spéculateurs peu scrupuleux ont essayé de circuler des imitations mais elles furent découvertes aussitôt.

R. 4.

Issued by a Newfoundland merchant. It is considered very rare, and sells so high that one or two counterfeits have appeared, but the fraud was soon discovered.

R. 4.

955

Emise à l'occasion d'un traité de pêche entre les gouvernements anglais et américain, ce traité fixant certaines limites.

R. 2½.

Issued in commemoration of the emendation of the fishery treaty between Great Britain and the United States. The treaty fixed the shore limits.

R. 2½.

956

Cette pièce a été découverte il y a 15 ans à Londres et devint la propriété de M. R. W. McLachlan de Montréal. Elle était considérée unique lorsqu'une deuxième copie fut découverte l'an dernier par le Rev. Père Michaud de Montréal. Ce sont les deux seules pièces connues jusqu'à présent. Le fait que le magasin de Peter McAuslane fut détruit par le feu explique sa rareté. Peter McAuslane tient encore magasin dans une petite ville de la Province d'Ontario.

R. 5.

This coin was discovered 15 years ago in London, and found its way into the collection of Mr. Robert W. McLachlan. It was considered unique until a second specimen was discovered last year by the Rev. Father Michaud of Montreal. These are the only two specimens known up to the present time. The fact that McAuslane's store was destroyed by fire explains its rarity. Peter McAuslane still does business, but has removed to a town in the Province of Ontario.

R. 5.

ALFRED DESROCHES

956

Cette pièce a été découverte il y a 15 ans à Londres et devint la propriété de M. R. W. McLachlan de Montréal. Elle était considérée unique lors qu'une deuxième copie fut découverte l'an dernier par le Rev. Père Michaud de Montréal. Ce sont les deux seules pièces connues jusqu'à présent. Le fait que le magasin de Peter McAuslane fut détruit par le feu explique sa rareté. Peter McAuslane tient encore magasin dans une petite ville de la Province d'Ontario.

R. 5.

This coin was discovered 15 years ago in London, and found its way into the collection of Mr. Robert W. McLachlan. It was considered unique until a second specimen was discovered last year by the Rev. Father Michaud of Montreal. These are the only two specimens known up to the present time. The fact that McAuslane's store was destroyed by fire explains its rarity. Peter McAuslane still does business, but has removed to a town in the Province of Ontario.

R. 5.

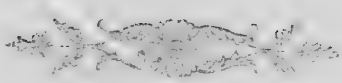

ALFRED DESROCHES.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

PIECES ANONYMES ET DIVERSES.

ANONYMOUS AND MISCELLANEOUS.

957

Frappées pour la circulation en Angleterre et exportées au Canada lors de l'apparition de nouvelles monnaies de George IV.

2 variétés.

R. 2.

Struck for circulation in England, and exported to Canada when the new copper coinage of George IV was issued.

2 varieties.

R. 2.

958

1812-13.

R. 1½.

1812-13.

R. 1½.

959

1812-13.

2 variétés de chaque date.

R. 1½.

1812-13.

2 varieties of each date.

R. 1½.

960

Deux variétés officielles en cuivre furent importées de Birmingham par la maison Jos. Tiffin & Co., et aussitôt une grande quantité d'imitations de différents cuivres et très minces furent fabriquées en Canada. Ces imitations ne sont pas des mieux réussies.

Environ 20 variétés.

R. 0.

Two varieties in copper, full weight, were imported from Birmingham by the firm of Joseph Tiffin & Co. So well received were they that great quantities of light brass imitations were struck in Canada. These are very rudely done.

About 20 varieties.

R. 0.

961

6 variétés en laiton d'un travail très commun.

R. 1.

Six varieties in brass, very rude in workmanship.

R. 1.

962

1812-13-14.

2 variétés de 1813.

R. 1½.

1812-13-14.

2 varieties of 1813.

R. 1½.

963

1812-1813.

R. 1.

1812-13.

R. 1.

964

Cette pièce a paraît-il été importée à Halifax par un marchand d'articles de fantaisie du nom de Haliburton. Il faillit plus tard et se retira aux Etats-Unis.

R. 1½.

This coin is said to have been imported into Halifax by a dealer in fancy goods, named Haliburton. He afterwards failed and removed to the United States.

R. 1½.

965

R. 1.

R. 1.

966

R. 1.

R. 1.

R. 1.

967

R. 1.

R. 3.

968

R. 3.

R. 1.

969

R. 1.

R. 3.

970

R. 3.

R. 1.

971

R. 1.

2 variétés.
R. 1.

972

2 varieties.
R. 1.

R. 3½.

973

R. 3½.

R. 3½.

974

R. 3½.

R. 2½.

975

R. 2½.

2 variétés.
R. 1½.

976

2 varieties.
R. 1½.

R. 3½.

977

R. 3½.

R. 2.

978

R. 2.

3 variétés.
R. 1.

979

3 varieties.
R. 1.

2 variétés.
R. 2.

980

2 varieties.
R. 2.

3 variétés.
R. 1½.

981

3 varieties.
R. 1½.

R. 1.

982

R. 1.

R. 2.

983

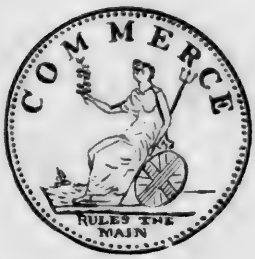

R. 2.

R. 2½.

984

R. 2½.

R. 2½.

985

R. 2½.

986

Plusieurs variétés dont une très rare avec Ciudad au lieu de Cuidad.

R. 1.

Variété avec Ciudad R. 2.

Several varieties; one, which is much rarer than the others, has the "U" and "I" in Cuidad transposed, making it read Ciudad.

R. 1.

Variety with Ciudad, R. 2.

987

Plusieurs variétés cuivre et laiton.

R. 1.

Several varieties in copper and brass.

R. 1.

988

R. 1½.

R. 1½.

989

R. 2½.

R. 2½.

990

2 variétés.
R. 1½.

2 varieties.
R. 1½.

991

R. 3.

R. 3.

992

R. 1.

R. 1.

993

Cette pièce est rèclamée par Christmas pour la Jamaïque, mais depuis Sandham l'a décrit parmi les pièces douteuses et l'a classifiée comme canadienne. Atkins la considère comme pièce anglaise.

R. 1½.

This is claimed by Christmas for Jamaica, but since Sandham described it among his doubtful, it has been classed as Canadian. Atkin believes it to be an English token.

R. 1½.

994

1813-14-15.
2 variétés de chaque date.
R. 1.

1813-14-15.
2 varieties of each date.
R. 1.

995

Cette pièce a probablement été émise à l'Ile du Prince-Edouard où il en a été trouvé une grande quantité.
R. 1½.

This coin was probably issued in Prince Edward Island, where a large hoard was discovered.
R. 1½.

996

Cette pièce qui fut aussi trouvée en grande quantité dans le même temps que la précédente à l'Ile du Prince Edouard paraît avoir été émise par le même. Le côté du batiment a été frappé de la même matrice.
R. 1½.

This coin, which was also found in large numbers in the Prince Edward Island hoard, seems to have been issued about the same time as last. The side bearing the ship is from the same die.
R. 1½.

997

Environ 25 variétés.
R. 0.

About 25 varieties.
R. 0.

R. 3.

998

R. 3.

R. 4.

999

R. 4.

R. 4½.

1000

R. 4½.

R. 3½.

1001

R. 3½

3 variétés.
R. 2.

1002

3 varieties.
R. 2.

R. 1½.

1003

R. 1½.

1812-15.

R. 1½.

1004

1812-15.

R. 1½.

R. 2½.

1005

R. 2½.

R. 2.

1006

R. 2.

R. 1½.

1007

R. 1½.

1008

Pièce d'un dessin et d'un travail très médiocre mais d'une grande rareté, seulement 3 ou 4 copies de connues.
R. 4.

A very rude and poorly struck coin. It is also rare, not more than three or four specimens being known.
R. 4.

1009

Cette pièce est réclamée avec certaines raisons par Lindsay comme pièce irlandaise et par le Dr. Dickinson sans preuve comme américaine. Sandham a probablement trouvé sa demeure en la classifiant parmi les canadiennes.
R. 1½.

This is claimed by Lindsay, with some show of reason, as Irish, and by Dr. Dickinson, without any reason, as American. Sandham's claims seem to have made a home for it among Canadians.
R. 1½.

1010

Deux variétés importées de Birmingham par une maison de Toronto.
R. 1½.

Two varieties imported from Birmingham by a Toronto firm.
R. 1½.

1111

2 variétés.
R. 1.

2 varieties.
R. 1.

1012

1820-25.

Environ 25 variétés en partie communes excepté 1 variété avec la date 1825 qui est très rare. Toutes ces pièces sont d'un travail inférieur.

1820—R. 0.

1825—R. 4.

1820-25.

There are about twenty-five varieties, mostly common, besides one dated 1825, which is very rare. They are all very inferior in workmanship.

1820—R. 0.

1825—R. 4.

1013

Cette pièce est réclamée par un numismate américain comme appartenant aux Etats-Unis. Il y a quelques années on la trouvait souvent en circulation en bonne condition, ce qui indiquerait qu'elle a été émise beaucoup plus récemment que sa date l'indique.

R. 1.

This piece is claimed by one American Numismatist as pertaining to the United States. It was up to recent times found plentifully in circulation, in fair condition. This would indicate a much more recent date of issue than that on the coin.

R. 1.

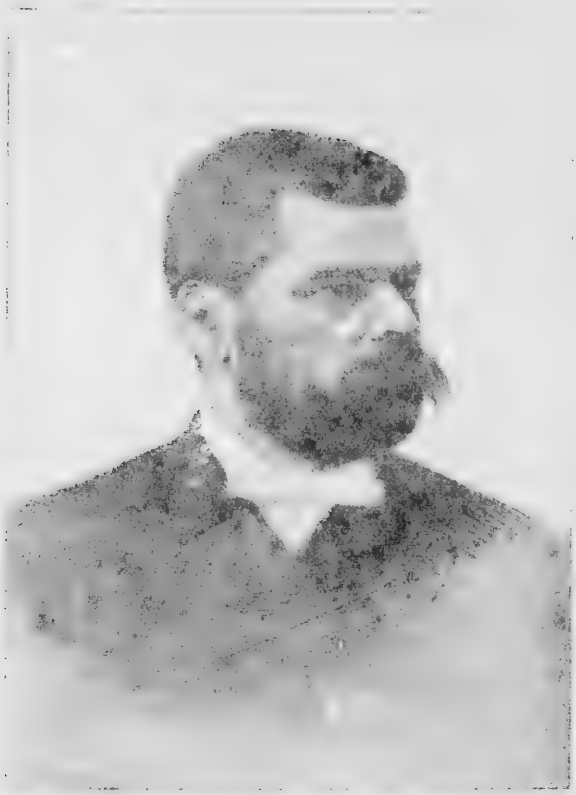

DR. JOSEPH LEROUX

(Voir Biographie) (See Biography.)

1012

1820-25.

Environ 25 variétés en partie communes excepté 1 variété avec la date 1825 qui est très rare. Toutes ces pièces sont d'un travail inférieur.

1820—R. 0.

1825—R. 4.

1820-25.

There are about twenty-five varieties, mostly common, besides one dated 1825, which is very rare. They are all very inferior in workmanship.

1820—R. 0.

1825—R. 4.

1013

Cette pièce est réclamée par un numismate américain comme appartenant aux Etats-Unis. Il y a quelques années on la trouvait souvent en circulation en bonne condition, ce qui indiquerait qu'elle a été émise beaucoup plus récemment que sa date l'indique.

R. 1.

This piece is claimed by one American Numismatist as pertaining to the United States. It was up to recent times found plentifully in circulation, in fair condition. This would indicate a much more recent date of issue than that on the coin.

R. 1.

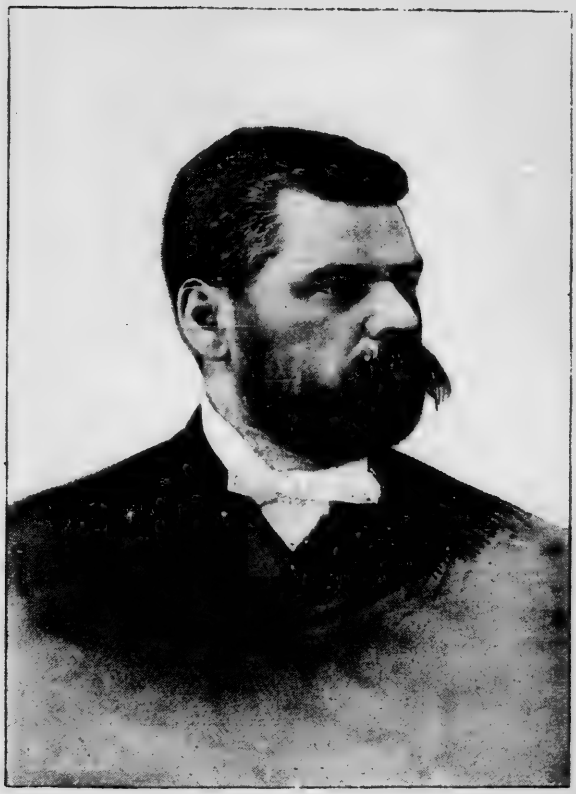

DR. JOSEPH LEROUX.

(Voir Biographie.) (See Biography.)

BIOGRAPHIES

Des Principaux Numismates du Canada.

Of the Principal Canadian Collectors.

ROBERT WALLACE McLACHLAN, Montreal, Canada.

Le sujet de cette esquisse est né en 1845, à Hochelaga, un des faubourgs séparés qui est devenu depuis, un des quartiers de la Ville de Montréal. Il est descendant de famille écossaise, son père William McLachlan venant de Lochwinnoch un village de Renfrewshire, Ecosse, en 1826 ; et sa mère Ann Stephen, de près de Dufftown en Banffshire en 1834.

Il commença à collectionner des monnaies vers 1857 étant encore un enfant ; il avait contracté ce goût de la même manière que les enfants d'aujourd'hui collectionnent les timbres-poste, et les grandes variétés de pièces qui circulaient en Canada avant l'émission de la nouvelle monnaie en 1870 lui donnèrent de grandes facilités pour l'exécution de ce travail. Ce goût de collectionner s'enracina chez le jeune Robert qui continua même après que la plus grande partie de ses camarades y eurent renoncé l'un après l'autre. Il avait peut-être hérité de ces dispositions car en récompense de sa persévérance il reçut en cadeau quelques pièces provenant d'une collection faite par son père et son grand-père. Après quelques années ses inclinations pour la numismatique s'accentuèrent et en 1863 sa collection était de 350 pièces, consistant en partie de monnaies étrangères qui alors étaient fréquemment en circulation. Durant cette année il fit la connaissance de M. J. L. Bronsdon qui alors était le numismate le plus enthousiaste du Canada, et reçut de lui une telle impulsion qu'avant la fin de l'année sa collection avait plus que doublé et comptait 750 pièces. M. Bronsdon lui donna de bons avis et ses

The subject of this sketch was born in Hochelaga, an outlying suburb which has since become part of the City of Montreal, in the year 1845. He is of Scottish descent, his father William McLachlan having come from Lochwinnoch, a village of Renfrewshire, Scotland, in 1826 ; and his mother, Ann Stephen, from near Dufftown in Banffshire in 1834.

He began to collect coins about the year 1857, while yet a boy, having caught the hobby then prevailing among his school fellows. This hobby was taken up in a similar way to stamp collecting among the boys of to-day. The abundant and ever varying copper circulation of Canada before the coinage of 1870 afforded ample opportunity for such a pursuit. This collecting faculty having thus early germinated, soon showed signs of permanency, as our youth continued on while most of his associates one after another lost interest. There appears to have been some hereditary disposition, for as a reward for his continuity he was given a few coins that had been his father's share of a collection formed by his grandfather. In the course of years these numismatic inclinations began slowly to take shape until 1863, when his collection numbered 350, consisting mainly of such foreign coins as were from time to time picked up in circulation. During this year he became acquainted with Mr. J. L. Bronsdon, at that time the most enthusiastic numismatist in Canada, from whom he received such fresh impetus that before its close his collection had more than doubled, numbering 750.

instructions firent de son élève qui n'était auparavant qu'un chercheur de vieux sous, un amateur sérieux et systématique. Dès lors il porta principalement toute son attention sur la collection canadienne et les avis qu'il reçut furent suivis avec tant de précision qu'il a formé la collection la plus complète connue des Monnaies et Médailles du Canada.

Vers ce temps, la société Numismatique de Montréal fut organisée mais M. McLachlan était considéré comme trop jeune pour en faire partie et ce n'est qu'en 1865 qu'il fut élu membre de cette société. Il a de suite pris une part active à ses travaux et n'a jamais manqué aux assemblées de cette société que lorsqu'il était absent de la ville. En 1872 la publication du journal *Canadian Antiquarian* fut commencé M. McLachlan en fut nommé un des éditeurs ; beaucoup de ses écrits ont paru dans les seize volumes qui jusqu'à présent ont été publiés ; parmi les plus remarquables se trouvent : Un plaidoyer pour une monnaie artistique. - L'Ecu de Henri VIII.— Médailles de la guerre de 1812.— Les premiers tuyaux à l'eau posés à Montréal.— La médaille Edward Murphy, aussi publié en pamphlet.— Le papier monnaie Cuvillier de 1837.— Médailles de Tempérance Canadiennes, aussi sous forme de pamphlet.— Le penny Glastonbury, aussi en pamphlet.— Nos monnaies canadiennes les plus rares.— Médailles Louisbourg, en pamphlet.— Monnaies et médailles du Canada sous l'ancien régime, en pamphlet.— Pièces canadiennes émises en 1892.

Dans le journal Numismatique Américain il publia un supplément à "Sandham's Coins of Canada" et plus tard une série d'articles sur les monnaies canadiennes reproduit en volume sous le titre " Canadian Numismatics " cet ouvrage donne certainement la meilleure histoire alors connue des monnaies et médailles du Canada.

M. McLachlan représenta la société Numismatique et Antiquaire de Montréal à plusieurs des assemblées de la Société Royale du Canada. A l'une de ces assemblées il fit une lecture sur les Annales des monnaies de la Nouvelle-Ecosse qui fut publiée dans le compte-rendu de la Société Royale et sous forme de pamphlet. Sa brochure sur

Mr. Bronsdon gave much good advice and instructions, turning his disciple from a simple hoarder of odd coppers into paths which has made him a systematic and painstaking student of Numismatology. Among other things he was advised to turn his attention to the Canadian series, which advice was so steadily followed that Mr. McLachlan has formed the most complete collection of Canadian Coins and Medals known.

About that time the Numismatic Society of Montreal was organised, but Mr. McLachlan was believed to be too young for membership, so that it was not until 1865 that he was counted eligible. He at once took a prominent part in its proceedings, which activity he has continued ever since, hardly ever missing a meeting except when absent from the city.

In 1872 the publication of the *Canadian Antiquarian* was commenced, and Mr. McLachlan was nominated on the editorial staff, and many papers from his pen have appeared in the sixteen volumes that have so far been published ; among the more noteworthy may be mentioned : A plea for an artistic coinage.—Henry VIII Crown.— Medals of the war of 1812.— The first water pipes laid in Montreal.— The Edward Murphy medal, also published in pamphlet form.— Cuvillier currency of 1837.— Canadian Temperance medals, also as a pamphlet.— The Glastonbury penny, as a leaflet.— Our rarest Canadian coins.— Louisbourg medals, as a pamphlet.— Money and medals of Canada under the old regime, also as a pamphlet.— Canadian coins issued in 1892.

In the American Journal of Numismatics he published an addenda to "Sandham's Coins of Canada" and also in the same Journal a series of articles on Canadian Coins, which afterwards appeared in book form entitled " Canadian Numismatics." This work gives a better history of the coins and medals so far issued.

He has represented the Numismatic and Antiquarian Society at several of the annual meetings of the Royal Society of Canada, and at one of these meetings read a paper on " Annals of the Nova Scotian currency," which paper has been published in the proceedings

les " Canadian Communion tokens " est considérée comme la meilleure sur ce sujet.

En 1884 M. McLachlan fut élu membre correspondant de la société américaine de Numismatique et d'Archéologie de New-York et il envoya une lecture intitulée " Une médaille indienne de Montréal " qui fut lue à sa 25e convention annuelle et publiée dans le compte-rendu de la société.

Il fut aussi élu " Membre Associé Etranger de la Société Royale Numismatique de Belgique et il prépara un travail qui fut lu au Congrès International de Numismatique tenu sous les auspices de cette société à Bruxelles en 1891. Cet ouvrage fut publié dans le compte-rendu du Congrès ainsi que sous forme de pamphlet.

M. McLachlan est aussi membre de la Société Numismatique de Londres depuis 1866.

Il continua d'ajouter à sa collection qui compte à présent plus de 8000 pièces ; c'est la plus considérable de la Puissance. Elle est particulièrement riche en monnaies et médailles canadiennes rares ; très peu de séries sont incomplètes et l'on y trouve des monnaies de tous les pays et de tous les âges. Les pièces de l'ancienne Grèce et Romaines sont bien représentées et parmi les dernières les familles et empereurs très rares seulement font défaut, mais les séries anglaises comprennent les plus beaux spécimens. Les séries de l'Europe Continentale, de l'Amérique du Sud et de l'Australie sont très avancées. M. McLachlan n'est pas un collectionneur intermittent, son travail est continuel. Son amour de cette science n'a jamais faibli et il est considéré dans son pays natal comme une autorité en Numismatique.

of the Royal Society and also in pamphlet form.

His "Canadian Communion tokens" is considered a standard work on the subject.

In 1884 Mr. McLachlan was elected a corresponding member of the American Numismatic and Archeological Society of New York, and sent a paper entitled " A Montreal Indian Medal," to be read at its twenty-fifth annual meeting. This paper has appeared in the proceedings of the society.

He was also nominated as a Membre Associé Etranger de la Société Royale de Numismatique de Belgique, and sent a paper to be read before the Congrès International de Numismatique held under the auspices of that society in Brussels in 1891. This paper appeared in the proceedings of the Congrès and in pamphlet form.

Mr. McLachlan has also been a member of the Numismatic Society of London, since 1866.

He has ever continued to add to his collection, so that it now numbers over 8000, being the largest in the Dominion; while it is peculiarly rich in rare Canadians, it is by no means wanting in other departments, as the coinages in all ages and countries are represented. Specimens of the Ancient Greek and Roman series are brought together in large numbers. In the latter only the rare families and Emperors are wanting, while in the English series many fine examples are to be found. The series in Continental Europe, South America and Australia is well advanced.

Mr. McLachlan's forte as a collector does not rest so much in brilliancy and dash, but in steady continuity. His love for the science has continued all along unabated, and now he stands at its head in his native country, being everywhere recognized as an authority.

ADÉLARD J. BOUCHER,
Montreal, Canada.

Adélard J. Boucher, fondateur et premier président de la Société Numismatique de Montréal, est le huitième descendant, en ligne directe, de Marin Boucher, (frère de Gaspard Boucher,

Adélard J. Boucher, founder and first president of the Numismatic Society of Montreal, is a direct descendant, eight generations removed, of Marin Boucher (brother of Gaspard

premier du nom venu au Canada et père de Pierre Boucher, le célèbre Gouverneur des Trois-Rivières,—) qui quitta Langy, Evêché de Mortagne, (Perche, France,) pour venir s'établir au Canada, à la rivière St. Charles, vers le commencement du 17e siècle.

Il est né à Maskinongé, le 28 juin 1835 ; il est le fils de feu le Dr. F. X. Olivier Boucher et de Dame Emélie Munro, et petit-fils du Lieut.-Colonel Boucher, seigneur de Carufel et Maskinongé et dernier survivant (décédé le 26 août 1861,) des officiers de l'ancien régiment "Royal Canadien Volontaire," dans lequel il était entré fort jeune, comme enseigne de la compagnie " de Bleury."

Ayant perdu ses parents en bas âge, le jeune Boucher fut envoyé par ses oncles, MM. Frs. Ant. et Joseph LaRocque, qui s'étaient chargé du soin de son éducation, au collège du Mt. Ste. Marie, célèbre institution catholique du Maryland, E. U., où il passa six ans, (1845-50). En 1851, nous le retrouvons au Séminaire d'Issy, à Paris, et l'année suivante, au collège de la Providence, des RR. PP. Jésuites, à Amiens, France. De retour au Canada il suivit pendant quelque temps la cléricature de droit dans le bureau de l'Hon. Geo. Et. Cartier, d'alors ; puis, il devint en 1854, secrétaire du chemin de fer Montréal et Bytown.

Il épousa, cette même année, Melle Philomène Rousseau, et de cette union naquirent quatorze enfants, dont sept survivent. L'aîné de ses fils,—François —d'abord élève de l'éminent violoniste virtuose Prume, puis du Conservatoire Royal de Musique, de Liège, Belgique, est devenu l'un de nos artistes les plus estimés, et est actuellement établi à Péru, Nébraska, où il est chargé de la direction de la musique à l'Ecole Normale de l'Etat. L'une des filles de M. Boucher (Joséphine) entrée, il y a huit ans, comme religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est devenue en 1888, l'une des quatre fondatrices du nouvel Hôtel-Dieu de Windsor, Ontario.

En avril 1855 M. Boucher fut nommé par le Procureur-Général, l'Hon. L. T. Drummond, secrétaire du bureau, nouvellement organisé, de la Commission Seigneuriale et remplit cette charge jusqu'à l'hiver de 1858, lorsqu'il s'en démit pour contester le mandat du

Boucher, the first of the name to settle in Canada, and father of Pierre Boucher the celebrated governor of Three Rivers) who left Langy in the Bishopric of Mortagne (Perche, France) about the beginning of the seventeenth century, to settle on the River St. Charles in Canada. Adelard, who was born at Maskinongé on the 28th of June, 1835, is the son of the late Dr. F. X. Olivier Boucher and Dame Emélie Munro, and grandson of Lieut.-Col. Boucher, seignor of Carufel and Maskinongé, and last survivor (he died in 1861) of the officers of the Regiment of Royal Canadian Volunteers, which he joined when very young as ensign in de Bleury's company.

Having at a tender age lost both of his parents, young Boucher was sent by his uncles, François, Antoine and Joseph LaRocque, who had charge of his education, to Mount St. Mary's College, a celebrated Catholic Institution in Maryland, United States, where he pursued his studies for six years (1845-50). In 1851 we find him at the Seminary of Issy, in Paris, and the year following at the College de la Providence, under the guidance of the Jesuit Fathers, at Amiens, France. After his return to Canada, for a short time he held a clerkship in the law office of the Hon. Geo. Et. Cartier, and in 1854 he was appointed secretary of the Montreal and Bytown Railway Company.

He married the same year Miss Philomène Rousseau, and from this union were born fourteen children, of which seven still survive. His oldest son, François, a pupil of Prume, the eminent virtuoso violinist, and afterwards of the Royal Conservatory of Music, Liège, Belgium, has become one of our high class artists. He is now established at Peru, Nebraska, where he has charge of the Musical department in the State Normal School. One of Mr. Boucher's daughters (Josephine) took the veil eight years ago at the Hotel Dieu Convent at Montreal, and became in 1888 one of the four foundresses of the new Hotel Dieu at Windsor, Ontario.

In 1855 Mr. Boucher was nominated, by the Honorable L. T. Drummond, secretary to Seignorial Commission, and fulfilled its duties until the winter of 1858. He then undertook to run for the Legislative Assembly, contesting the County of Maskinongé in opposition to

comté de Maskinongé à M. J. B. Eric Dorion, surnommé l'*Enfant terrible* ;—mais, à la suite de plusieurs rencontres avec cet adversaire, il se retira de la lutte en faveur de M. M. Caron, qui remporta l'élection.

M. Boucher fonda, en 1859, avec la co-opération des RR. PP. Oblats, la Maîtrise St. Pierre, qu'il dirigea pendant deux ans. En s'acquittant fidèlement des fonctions de ses diverses charges, il trouva encore l'occasion de consacrer ses loisirs à la culture de l'art musical, pour lequel il avait toujours éprouvé un attrait très prononcé. Depuis 1853, M. Boucher a rempli la charge d'organiste ou de maître de chapelle à St. Patrice, à St. Pierre, a St. Jacques, au Gésu et à St. Jean-Baptiste de Montréal. Il a établi la société Ste. Cécile, l'Orphéon Canadien, et autres organisations artistiques ; et les brillants succès obtenus dans les nombreuses soirées données par ces sociétés, sous sa direction, à Montréal et ailleurs —notamment par le chœur du Gésu qu'il a conduit pendant plus de vingt ans—sont encore présents à l'esprit de tous les habitués de nos concerts.

A l'époque comparativement reculée dont nous parlons—il y a une quarantaine d'années—non-seulement le commerce de musique dans cette province était exclusivement entre les mains de quelques importateurs anglais, mais notre population artistique canadienne-française devait forcément se contenter des seules publications musicales émanées des Etats-Unis et de l'Angleterre. Nos maisons d'éducation, nos sociétés chorales, voir même nos chœurs d'église étaient dans le plus complet dénûment. Désirant porter remède à ce regrettable état de choses, M. Boucher établit à Montréal, en 1861, de concert avec MM. Laurent & Laforce, la première maison de musique canadienne-française. Plus tard, la maison prit la désignation de Boucher et Manseau. En 1868, s'adjoignant M. Arthur Lavigne, il dotait Quebec de la première maison de musique français, sous le nom de Boucher & Lavigne. Depuis 1870, M. Boucher a continué seul, à Montréal, l'exploitation de cette intéressante branche de commerce,—éditant successivement les revues artistiques les *Beaux Arts*, le *Canada Musical* et le *Journal Musical*. Le succès de cette

Mr. J. B. Eric Dorion, called l'*Enfant Terrible*, but after several encounters with his adversary he retired from the field in favor of Mr. Caron, who won the election.

Mr. Boucher, with the co-operation of the Oblat Fathers, founded in 1859 the *Maîtrise St. Pierre*, which he directed for two years. In faithfully fulfilling his different duties and offices, he always found leisure to devote to the cultivation of Music, for which he had a very strong attachment. Since 1853 Mr. Boucher has filled the position of organist or Choirmaster at St. Patrick's, St. Peter's, St. James, the Gesu and St. Jean Baptiste churches. He organized La Société Ste. Cécile, l'Orphéon Canadien and other musical associations, and the brilliant success of the numerous musical performances given by these societies under his direction, at Montreal and elsewhere, are still fresh in the memory of the habitues of our musical entertainments. Perhaps the most notable of these were given by the choir of the Gesu, which he conducted for twenty years.

At a date comparatively distant, (about forty years ago,) not only was the music trade of this Province exclusively in the hands of a few English importing firms, but our art loving French Canadians were tied down to musical publications issued in the United States and in England. Our educational establishments, our choral societies and even our church choirs, were under complete subjection to these firms. Desiring to remedy this regrettable state of things, Mr. Boucher established in Montreal, in 1861, in partnership with Messrs Laurent & Laforce, the first French Canadian Music Store. Later the firm took the name of Boucher & Manseau. In 1868 he was joined by Mr. Arthur Lavigne, and opened up in the City of Quebec its first French music store, under the name of Boucher & Lavigne. Mr. Boucher, since 1870, has continued the business as sole partner. He has edited successively the following musical art journals : Les Beaux Arts, Le Canada Musical and Le Journal Musical. The success of his business has so long rested on such a solid basis that his increasing clientele is recruited not only from all parts of the Dominion,

maison est depuis longtemps solidement établi, et sa clientèle toujours croissante se recrute, non seulement dans toutes les parties de la Puissance, mais encore dans tous les centres américains où se rencontrent nos compatriotes.

Une superbe pièce d'argent de *8 Sueldos*, portant le buste militaire de Bolivar, que M. Boucher reçut en change, en parcourant la Seigneurie de DeRamezay, en 1858, le frappa particulièrement par sa grande beauté et son type peu ordinaire. Peu de temps après, un ami employé, comme lui-même, à la Commission Seigneuriale, lui remit plusieurs petites pièces de cuivre provenant des Trois-Rivières, et dont les désignations se rencontraient souvent dans les documents officiels qui lui passaient par les mains,—il tenait les premiers *liards*, *deniers tournois* et *doubles tournois* qu'il eut rencontrés. Vers le même temps, il devait à l'amabilité d'une dame américaine un *itzibou* d'argent, du Japon. Il n'en fallut pas davantage pour fixer son attention sur cette source d'investigations intéressantes et nouvelles au Canada. La première collection numismatique du pays était en voie de formation, et l'heureux possesseur dans son désir ardent d'approfondir et de systématiser ce charmant sujet d'études, songeait déjà à l'organisation d'une société qui ferait jaillir la lumière sur cette branche de la science jusque là complètement ignorée au pays.

Une communauté d'idées rapprocha bientôt M. Boucher de M. Stanley C. Bagg, de Montréal, qui, lui aussi, avait un goût très prononcé pour les antiques et possédait déjà une petite collection de pièces romaines et grecques. La proposition qui lui fut faite d'établir une société numismatique fut accueillie avec empressement. M. Joseph A. Manseau, l'associé de M. Boucher, bibliophile distingué et chercheur ardent, accepta volontiers de faire partie de la nouvelle société. M. le Major L. A. Huguet-Latour, qui a considérablement enrichi de ses précieuses recherches l'histoire de notre province, fut le quatrième à s'inscrire. C'est donc par ces messieurs que fut établi, le 9 décembre 1862, la *Société Numismatique de Montréal*, la première au Canada —pendant près de 30 ans la seule—et

but from every American centre where French Canadians have settled.

A beautiful piece in silver, of eight Sueldos, bearing the military bust of Bolivar, which Mr. Boucher received in change while overlooking the de Ramezay Seignory in 1858, struck him particularly on account of its great beauty and its peculiar design. Shortly afterwards a friend, employed like himself, on the Seignorial Commission, sent him several copper coins found in Three Rivers, coins which were often mentioned or described in the official documents that passed through their hands. He was thus the owner of the first *Liards*, *denier tournois* and *double tournois* which were turned up in these later days. About the same time he was indebted to the kindness of an American lady for a silver itzibou of Japan. He needed no further encouragement to fix his attention on this, to Canada, new and interesting source of information. The first Numismatic collection in the country had now began to take shape, and its happy owner, in his ardent desire to learn and systematize this charming subject for study, even now dreamed of organizing a society which could throw light on this science which until then had been altogether unknown in the country.

A coincidence of tastes presently brought about a *rapprochement* between Mr. Boucher and Mr. Stanley C. Bagg, of Montreal, who also had a most pronounced taste for Antiques, and who already had formed a small collection of Roman and Greek coins.

The proposition to organize a Numismatic Society, which was made to Mr. Bagg, was received with avidity. Mr. Jos. A. Manseau, Mr. Boucher's partner, an ardent book lover and collector, readily accepted the proposition to join the new society. Major L. A. Huguet-Latour, who by his researches has considerably enriched the history of our Province, was the fourth member. It was therefore, by these gentlemen, that on the 9th of December, 1862, the Numismatic Society of Montreal was formed; the first and for thirty years the only one in Canada. It is we believe the third founded in America. The society was not long in attracting to its membership other collectors, among

la troisième, croyons-nous, fondée en Amérique. La société ne tarda pas à faire de nombreux adeptes, parmi lesquels nous devons signaler MM. Joshua L. Bronsdon, James Rattray, Alexander Murray, James Ferrier, J. E. Guilbeault, Daniel Rose, Joseph Royal, William Notman et Hector Peltier.

En 1866, l'association ayant pris un accroissement considérable, le goût des antiquités supplanta à tel point, chez la majorité des membres, l'idée première des fondateurs, que l'on modifia le nom primitif de la société en celui plus général de *Société Numismatique et Archéologique de Montréal* et sous ce titre, elle a continué à se maintenir, à prospérer même, et a pu, le 15 décembre, en 1887, célébrer avec éclat ses noces d'argent, sous la présidence distinguée du marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général de la Puissance.

M. Boucher disposa par encan public en 1866, de la première collection numismatique qu'il avait formée,—collection qui lui avait valu un Diplôme d'honneur et un premier prix à l'Exposition Provinciale de 1863, où il l'avait exhibée. Son catalogue renfermait 726 lots. La vente se prolongea pendant trois soirs—les 22, 23 et 24 février—et fut conduite par M. John J. Arnton. Elle produisit près de $400,—montant fort satisfaisant, si l'on considère que des pièces aussi recherchées que les " Bout de l'Isle " et la " Banque en côté " se sont vendues ou plutôt données pour 50 cents et 35 cents, respectivement chacune.

Cette première vente de M. Boucher fut suivie de celle de M. James Rattray, en novembre 1866, et de celles de M. Wm. V. B. Hall et de M. H. Laggatt, (collection Bronsdon,) en 1867. Nous ne pensons pas qu'aucune autre vente publique de monnaies et de médailles ait eu lieu au Canada depuis 1867.

En disposant ainsi de sa collection, M. Boucher ne songeait, cependant, pas plus à briser avec son étude favorite —la numismatique—qu'il ne renonçait à collectionner de nouveau. Stimulé par un goût toujours croissant, aidé de son expérience première, ainsi que des conseils éclairés de plusieurs numismates des plus distingués de l'étranger, (entre autres de M. E. Zay, de Paris,—G. Sambon, de Rome,—W. S. Lincoln, de Londres, et Lyman H. Low, de

whom we may mention Messrs Joshua L. Bronsdon, James Rattray, Alexander Murray, James Ferrier Jr., J. E. Guilbeault, Daniel Rose, Joseph Royal, William Notman and Dr. Hector Pelletier.

In 1866, the association having acquired an increasing taste for Antiquarian study, the majority of members deciding to supplement the ideas of the first founders, altered the name of the society to the more general one of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal," and under this title it continued to prosper until it celebrated with eclat on December 15th, 1887, its silver wedding, under the distinguished patronage of the Marquis of Lansdowne, Governor General of the Dominion.

Mr. Boucher sold by public auction in 1866 the first collection which he had formed, a collection that had been awarded a diploma and a first prize at the Provincial Exhibition of 1863, where it was exhibited. His catalogue contained 726 lots, and the sale, which ran through three evenings, the 22nd, 23rd and 24th of February, was conducted by Mr. John J. Arnton. This sale realized about $400, a highly satisfactory amount, notwithstanding that such rare pieces as the Bout de l'Isle tokens and the side view were sold, or rather given away, for 50 and 35 cents respectively.

This first sale of Mr. Boucher's was followed by that of Mr. James Rattray, in November, 1866, and those of Mr. Wm. V. B. Hall and Mr. H. Laggatt (the Bronsdon Collection) in 1867. We do not believe that any other public auction of coins has since taken place in Canada.

In disposing of his collection Mr. Boucher never dreamed of breaking altogether with his favorite study—Numismatics—for he at once commenced collecting again.

Stimulated by a taste always enlarging, aided by his first experience and also by the enlightened advice of several distinguished foreign Numismatists, among others Mr. E. Zay, of Paris, G. Sambon, of Rome, W. S. Lincoln, of London, and Lyman H. Low, of New-York, he again set courageously to work and has succeeded anew in forming a general collection, which is pro-

New-York,) il se remit courageusement à l'œuvre et il a réussi à réunir, de nouveau, la collection générale la plus complète et la plus variée, probablement, que l'on puisse rencontrer au pays. Les superbes collections canadiennes de MM. Thos. Wilson, R. W. McLachlan et Gerald Hart l'emportent—nous le reconnaissons—sur celle de M. Boucher, pour les monnaies du pays : mais, nous ne connaissons pas de cabinet où figurent en séries aussi complètes les émissions officielles de la plupart des pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et des deux Amérique. Sa série Papale est surtout remarquable ; une cinquantaine de Pontificats, datant du onzième siècle, s'y trouvent abondamment représentés. Ses séries française, russe, suisse, mexicaine, ainsi que celle de Princes-Evêques de Liège (ville où M. Boucher a résidé plusieurs mois, en 1876,) sont également fort intéressantes.

M. Boucher est *Fellow* (Membre honoraire) de la Société Numismatique et Archéologique de Montréal, et Membre correspondant de la Société Numismatique et Archéologique de New-York.

bably the most complete and varied to be found in the country. The superb Canadian Collections of Messrs. Thomas Wilson and R. W. McLachlan, we know excel that of Mr. Boucher's, but we know of no other cabinet where are to be seen series nearly complete of the regular coinages of the different countries of Europe, Asia, Africa, Oceanica and North and South America. His series of Papal coins is above all remarkable, nearly fifty Popes, dating from the eleventh century, are here well represented. His French, Russian Helvetian and Mexican series, as well as that of the Prince Bishops, of Liege (a city where Mr. Boucher resided for several months in 1876), are equally interesting.

Mr. Boucher is a Fellow of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, and a corresponding member of the American Numismatic and Archeological Society of New York.

GERALD E. HART,
Montreal, Canada.

Auteur de *The Fall of New France.*

M. Hart est descendant de vieille famille anglaise Canadienne, ses ancêtres étant des premiers colons qui s'établirent au Canada sous le Pavillon Anglais et naturellement l'histoire de son pays natal a été l'objet d'une étude spéciale de sa part. Il est né à Montréal le 26 mars 1849. Son père Adolphus Hart était un membre du barreau très connu ; son grand-père paternel Aaron Hart, officier commissionné de l'Etat-Major du Général Amherst lors de la conquête du Canada par les anglais en 1760, s'établit à Trois-Rivières où il devint un riche propriétaire de cette localité. M. Hart fit ses premières études à Montréal. Sa famille étant allée demeurer aux Etats-Unis il continua ses études aux excellentes écoles

Author of *The Fall of New France.*

Coming of old English Canadian stock (his ancestors being among the earliest settlers in Canada under the English flag), Mr Hart has naturally taken special interest in the history of his native land. He was born in the city of Montreal, March 26th, 1849. His father, Adolphus M. Hart, was a well-known member of the legal profession. His paternal grandfather, Aaron Hart, was a commissariat officer in the staff of General Amherst, at the time of the conquest of Canada by the English in 1760, finally settling at Three Rivers, and becoming a large landed proprietor in that vicinity. Mr. Hart obtained his earliest schooling in Montreal. The family removing to the United States, he received further tuition

publiques de New-York et de retour au Canada il termina son éducation à l'académie anglaise de Lawlor, à Trois-Rivières. M. Hart s'étant livré au commerce à sa sortie du collège ne put consacrer beaucoup de temps à la littérature, néanmoins ses études lui ont été utiles pour ses écrits. La plus grande partie de ses loisirs furent accordés à des travaux de sociétés et spécialement de la Société Numismatique et Antiquaire de Montréal de laquelle il a été secrétaire pendant plusieurs années. Avant sa grande vente à Boston, M. Hart possédait la plus belle bibliothèque en Canada d'ouvrages Canadiens, éditions originales et antérieures à 1820 ; elle surpassait même la collection de la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa et peu de collections étaient supérieures à la sienne même aux Etats-Unis.

M. Hart commença à collectionner dès son bas âge. Avant que les sous furent retirés de la circulation par Sir Francis Hincks en 1870, M. Hart avait le choix des sous reçus par le *Star* et le *Witness* tous les matins et de cette façon il a obtenu un grand nombre de variétés très rares. Il forma plusieurs collections avec ces pièces ainsi qu'avec les achats qu'il faisait dans les ventes en Angleterre, en Allemagne et a New-York. Il vendit pour $2500 au gouvernement d'Ottawa en 1880 une collection qui comprenait un grand nombre de pièces toutes de monnaies et médailles canadiennes. Il en avait fait un catalogue raisonné que le gouvernement devait publier et lui donner $500 en plus, mais il ne fut pas publié. Il a vendu deux autres collections considérables à l'encan à New-York et il lui en reste encore une assez riche pour lui faire passer agréablement son temps. Ses spécialités ont été celles des pièces Canadiennes, Anglaises, Françaises, Grecques et Romaines et il possédait des pièces uniques et de grande valeur ; en outre la Numismatique lui est redevable de bon nombre de découvertes dont plusieurs sont mentionnées dans ce livre comme variétés Hart. Il est aussi en possession d'une magnifique collection de papier-monnaie émis par des particuliers et par des banques lors de la Rébellion de 1837-38. M. Hart fut un des premiers membres de la Société Numismatique et il en est à

at the excellent public schools of New York. Returning to Canada he finished his education at Lawlor's English Academy at Three Rivers. Having been actively engaged in business since leaving school, Mr. Hart has not had much leisure to devote to literature ; nevertheless he has written and studied to some purpose. The most of his leisure time, however, has been devoted to society work, especially that of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, of which he was secretary for many years. Mr. Hart had (until its sale at Boston in April 1890), the finest library in Canada of original Canadian works prior to 1820, even surpassing the collection in the Government Library at Ottawa, and having few superiors among the libraries of the United States.

Mr. Hart began collecting coins, while at school. Before coppers were withdrawn from circulation by Sir Francis Hincks, in 1870, Mr. Hart picked out all coins and tokens received by the *Witness* and the *Star* every morning, and then obtained a very large number of rare varieties. He formed several collections with these and purchases made in sales in England, Germany and New York. He sold a collection to the Dominion Government in 1880, comprising a great many pieces, all Canadian Coins and medals. This collection he sold to the Government for $2500. He wrote a catalogue descriptive of the collection, which the Government were to publish and give him $500 extra, but they did not do so. He has sold two other fine collections at auction in New York, and still has a very fine one left to regale his pastime. His specialties have been, Canadian, English, French, Greek and Roman, in all of which he possessed unique and valuable varieties, and made many discoveries of rare varieties, some of which are given in this book as the Hart varieties. He is also in possession of one of the best collections of paper-money issued by private parties or banking institutions during the Rebellion of 1837-38. Mr. Hart was one of the earliest members of the Numismatic Society, and is now one of its life members. He claims that Numismatics is a great aid to the study of history, and recommends all historical students to

présent membre à vie. Il assure avec raison que la Numismatique est d'un grand secours pour l'étude de l'histoire et recommande à tous ceux qui s'intéressent aux études historiques de former une collection quand même elle ne serait pas considérable.

form a collection, even if it be a small one.

LS. JOSEPH CASAULT,
Ottawa, Ont., Canada.

Monsieur Casault est né à St. Thomas de Montmagny le 9 mai 1838. Il entra au service du Conseil Législatif à Toronto en 1857 sur la recommandation de feu Sir Et. P. Taché, alors Orateur du Conseil Législatif. Il fut transféré en 1858 à la Bibliothèque Parlementaire où il est encore.

M. Casault épousa à Toronto, en premières noces, Melle Lucie-Adeline Rocque en 1859; puis Melle Philomène Alain, de Quebec, en secondes noces, en 1862. Dès son entrée au service civil M. Casault s'occupa de collectionner des ouvrages d'histoire et de littérature du Canada, mais sa collection la plus complète est celle qui se rattache aux difficultés religieuses au Canada. M. Casault dont les goûts Numismatiques se reveillèrent dès le bas âge, alors qu'allant à l'école il amassait tous les sous neufs qui lui tombaient sous la main, ne commença à collectionner qu'à l'âge de 27 ans et il se passionna tellement pour la numismatique qu'à l'âge de 40 ans il possédait un fort noyau de collection qu'il augmenta sans relâche.

En 1880, le Gouvernement d'Ottawa ayant acheté la collection Hart, cette collection fut placée au centre de la Bibliothèque où elle se trouve encore sous les soins de M. Casault qui l'a améliorée depuis d'autant qu'il a pu avoir les fonds nécessaires placés à sa disposition. A part celle du Gouvernement M. Casault possède la plus complète collection d'Ottawa et une en outre des meilleures du Haut-Canada. M. Casault est le type du gentilhomme et est très considéré parmi ses confrères Numismates tant d'Ottawa que de l'étranger.

Mr. Casault was born in St. Thomas de Montmagny on the ninth of May, 1838. In 1857 he was appointed, under recommendation of the late Sir E. P. Taché, its Speaker, to a position in the service of the Legislative Council, then meeting in Toronto. In 1858, he was transferred to the Library of Parliament, which position he still holds. In 1859 Mr. Casault married, in Toronto, his first wife, Miss Lucie-Adeline Rocque, and in 1862 he married, at Quebec, his second wife, Miss Philomène Alain.

From the time of his entry into the government services, Mr. Casault gave much of his attention to the collection of works of Canadian history and literature, but his collection is especially rich in works relating to the different religious controversies in Canada.

Mr. Casault, whose numismatic taste showed itself at a tender age by gathering strange coppers while at school, did not begin collecting until he was 27. His love for numismatics so grew that at the age of 40 he had secured the nucleus of a fine collection, to which he has since continued to add without relaxation.

In 1880 the Ottawa Government purchased the Hart collection, which collection was placed in the centre of the Library, where it now remains under the care of Mr. Casault, who has since continued to improve it as funds were placed to his disposal. Apart from that of the Government, Mr. Casault has the most complete collection in Ottawa, and also one of the best in Upper Canada. Mr. Casault is the highest type of a gentleman, and is highly spoken of among his numismatic confreres of Ottawa and elsewhere.

THOMAS WILSON,
Clarence, Ont., Canada.

Monsieur Thomas Wilson est né à Montréal le 7 décembre 1825, il est par conséquent âgé aujourd'hui de 68 ans.

Monsieur Wilson n'avait que sept ans lorsque sa famille quitta Montréal pour Grenville, Quebec, où elle demeura une quinzaine d'années ; c'est dans cette dernière place que le jeune Thomas fit ses études à l'école du village. Sa famille quitta Grenville vers 1848 pour Cumberland dans le Haut-Canada et quelques années plus tard il s'en alla à Buckingham avec un de ses frères, finalement il s'établit à Clarence, Ontario, en 1858, dans le commerce général. En 1860 M. Wilson épousa Melle Pridham de Grenville laquelle vit encore. De cette union sont issus trois enfants, une fille et deux garçons. En 1870 M. Wilson commença une collection des monnaies du Canada qui ne le cède aujourd'hui qu'à une seule. Quatre ou cinq pièces de quelque importance lui manquent seulement, mais à considérer la bonne condition de chacune de ses pièces, sa collection n'a pas d'égale. M. Wilson est retiré des affaires depuis 1886 et a laissé son fils aîné Arthur à la tête de son commerce qui ne cesse d'augmenter sous son habile direction.

Mr. Wilson was born in Montreal on the seventh of December, 1825, and consequently is now 68 years of age.

Mr. Wilson was only seven years old when his family left Montreal for Grenville, Que., where he resided about fifteen years. It was here at the village school that young Thomas pursued his studies. In 1848 the family removed from Grenville to Cumberland in Upper Canada, and several years later he went to Buckingham, in company of one of his brothers, settling finally at Clarence, Ont., where in 1858 he started in business for himself as general merchant. In 1860, he married Miss Pridham of Grenville, who is still living. They have three children, one daughter and two sons. In 1870, Mr. Wilson commenced a collection of Canadian coins, which to-day is perhaps only excelled by one other. Four or five coins are wanting, but taking into consideration the condition of each coin, his collection has no equal. Mr. Wilson retired from business in 1886 in favor of his eldest son, Arthur, and the business has continued to increase under his able management.

REVEREND PÈRE JOS. MICHAUD, C. S. V.,
Montreal, Canada.

Le Révérend Père Michaud, né à Kamouraska le 1er avril 1823, est le fils de M. Joseph Michaud et de Charlotte Michaud tous deux de Kamouraska. Il entra au collège Ste. Anne la Pocatière en 1838 puis dix ans après chez les Frères St. Viateurs, à Joliette. En 1852 il fut envoyé par ses supérieurs à Victoria, Ile Vancouver, où il fut ordonné prêtre en 1854, lors de son séjour en cette ville il dirigea les travaux de la Cathédrale de Victoria.

The Rev. Père Michaud, born at Kamouraska on the first of April, 1823, is the son of Joseph and Charlotte Michaud, both of Kamouraska. He entered the college at Ste. Anne la Pocatière in 1838, and ten years later the St. Viateur Brothers at Joliette. In 1852 he was sent by his superior to Victoria, Vancouver Island, where he was ordained priest in 1854; during his stay in that town he directed the building of the Cathedral of Victoria.

En 1868 il accompagna le deuxième détachement des Zouaves Pontificaux à Rome et fut chargé par Monseigneur Bourget d'étudier les plans de St. Pierre de Rome pour la Cathédrale de Montréal. Après un séjour de dix-huit mois il revint à Montréal où il exécuta un modèle en bois qui a servi à l'exécution de notre Cathédrale St. Pierre de Montréal, laquelle fut commencée en 1870, et depuis la mort de l'architecte Bourgeault il en a constamment surveillé et conduit tous les travaux ; depuis cinq ans il n'a pas un moment déserté son poste ; la Cathédrale est bien son œuvre. Ses capacités l'ont fait choisir en différentes occasions comme arbitre dans des travaux fort importants ; et il fut un de ceux qui furent chargés de l'assainissement des Chambres d'Assemblées à Ottawa.

En 1884 le Révérend Père Michaud se livra dans ses heures de loisir à la Numismatique et il serait désirable que son exemple fut suivi par les communautés religieuses, car en moins de dix ans il a réussi à former une des plus belles collections de monnaies du pays ; elle comprend de grandes raretés telles que le Castor du Nord-Ouest,—le McAuslane,—le Ropery,—plusieurs Jetons du Bout de l'Isle etc, etc.

Le Rev. Père Michaud est à l'Institution des Sourds-Muets à Montréal depuis 1880 et il destine sa collection à cette Institution.

In 1868 he accompanied the second detachment of the Pontifical Zouaves to Rome, and was charged by Bishop Bourget to study the plans of St. Peter's at Rome for the cathedral of Montreal. After a sojourn of eighteen months he returned to Montreal, and finished a model in wood which has helped in the designing and building of our St. Peter's Cathedral in Montreal, which was commenced in 1870, and since the death of the architect, Bourgeault, he has constantly supervised its construction and all its works, and for five years he has not left his post for a single instant. The Cathedral is really his work. His capacities have caused him to be chosen as arbitrator at different times on very important works, and he was one of those chosen to rectify the defective ventilation arrangements of the House of Parliament at Ottawa.

In 1884 the Rev. Père Michaud began to devote his leisure hours to numismatic study, and it would be well if his example were followed by other religious institutions, for in less than ten years he has succeeded in forming one of the finest collections of coins in the country. It contains a number of great rarities, such as the North West beaver token, the McAuslane, the Ropery and several Bout de l'Isle tokens.

The Rev. Père Michaud has resided at the Montreal Deaf and Dumb Institute since 1880, and he intends giving his collection to that institution.

JOS. LEROUX, M.D.,
Montreal, Canada.

Le docteur Leroux est né à St. Augustin, Comté des Deux-Montagnes, dans la Province de Quebec, le 9 avril 1849. Son père Dieudonné Leroux et sa mère Domithilde Allaire étaient tous deux Canadiens-Français et comme beaucoup des anciennes familles canadiennes furent assez heureux dans leur union pour être avantagés d'une famille de vingt-deux enfants dont 9 garçons et 5 filles survivent.

Doctor Joseph Leroux was born at St. Augustin, in the County of Two Mountains, Province of Quebec, on the ninth of April, 1849 His father, Dieudonne Leroux, and his mother, Domithilde Allaire, were both French Canadians, and, like most early French Canadians, were so happy in their union that they were blessed with a family of twenty-two children, of which nine boys and five girls survive.

L'on ne doit pas supposer que le sujet de cette esquisse reçut une attention toute spéciale pendant ses premières années, mais ses parents connaissant la valeur d'une bonne éducation envoyèrent le jeune Joseph à l'école à l'âge de 5 ans, et à l'âge de 12 ans nous le trouvons comptant sur ses propres ressources pour faire son chemin. A l'âge de dix-neuf ans il entra à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal où il fit tant de progrès qu'il put commencer à enseigner comme premier professeur dans une école modèle de campagne en 1871. En 1873 il se maria avec Melle Marie G. Mitchell et ne voulut pas suivre l'exemple de ses parents, car deux enfants seulement, un garçon aujourd'hui âgé de quatorze ans et une fille de douze ans furent les fruits de cette union. En 1877 le Gouvernement Provincial de Quebec lui accorda un diplôme académique et l'année suivante il visita l'Europe pour étudier les différents systèmes d'éducation du continent. En 1879 la maladie le força à revenir et à abandonner l'éducation ; cette même année il commença l'étude de la médecine à l'Université Laval et en 1881 reçut ses degrés de Bachelier puis ceux de médecin en 1883.

Le docteur Leroux commença à collectionner en 1876 et se livra avec ardeur à l'étude de la Numismatique. En 1882 il publia un catalogue des monnaies canadiennes et en 1883 son Atlas Numismatique du Canada, qui eut un grand succès. Il publia aussi en 1885 " Le Vade Mecum des Collectionneurs " et en 1886 " Le Collectionneur " un journal mensuel, mais sa publication la plus importante fut celle de son "Médailler du Canada," en 1888 augmenté d'un supplément en 1890 ; une édition révisée et augmentée de ce dernier ouvrage a été publiée en 1892. Comme on le voit le docteur Leroux a bien mérité des amateurs numismates en faisant connaître aux collectionneurs de monnaies et médailles par la gravure l'importance d'une collection de ce genre. L'encouragement qui fut donné largement à ses ouvrages n'était que mérité et très peu d'écrivains ont l'avantage du docteur qui a pu placer en bien-fonds le produit de la vente de ses œuvres.

Le docteur Leroux pratique toujours sa profession et quoique moins

It cannot be expected that the subject of this sketch received any special attention in his early years, but his parents, knowing the value of a good education, sent young Joseph to school when five years old, and at twelve he was found competent enough to pursue his own way, dependent on his own resources. When nineteen he entered the Jacques Cartier Normal School in Montreal, and there made such rapid progress that in 1871 he was prepared to undertake the head mastership of a country model school.

In 1873 he married Miss Marie G. Mitchell, but they did not follow the example of his parents, for only two children, a boy now fourteen and a girl of twelve, have appeared as the fruits of their union. In 1877 the Provincial Government conferred on him an Academy Diploma, and the following year he visited Europe to study the different systems of education prevailing on the continent. In 1879 sickness occasioned his return and his relinquishment of the teaching profession ; he therefore in the same year took up his studies for the profession of medicine at the Laval University, from which he received the degree of Bachelor in 1881 and that of Doctor of Medicine in 1883.

Dr. Leroux commenced to collect in 1876 and entered into numismatic studies with great fervency. In 1882 he published a catalogue of Canadian coins ; in 1883 his Canadian Numismatic Atlas ; in 1885 the Collectors' Vade Mecum, and in 1886 the " Collectionneur," a monthly journal, but his most important work was his Canadian Coin Cabinet, published in 1888, of which a supplement appeared in 1890, and an enlarged and revised edition in 1892. As may thus be seen, Dr. Leroux has earned the thanks of Numismatic Amateurs in making known to them coins and medals by his illustrations, and the importance of collections of this kind.

The encouragement that has been so extensively bestowed on his works has only been his due and few writers have had the advantage of the doctor in being thus rewarded by an ample remuneration through the sale of their works.

Dr. Leroux has continued to zealously practise his profession, and notwithstanding his active interest in numis-

actif dans la Numismatique depuis un an ou deux, consacre encore ses heures de loisir à l'étude de ce qui a été l'occupation d'une bonne partie de sa vie.

matics for one or two years past, he has devoted much of his leisure to the study of the calling which has taken up a good part of his life.

F. R. E. CAMPEAU,

Ottawa, Ont., Canada.

Le Chevalier Fabien René Edouard Campeau est né collectionneur car dès son enfance il amassait tout ce qui lui tombait sous la main, insectes, minéraux, curiosités de tous genres et naturellement les vieux sous et les médailles. Depuis une vingtaine d'années il ne s'occupe plus que de numismatique et quoique sa collection soit universelle, il donne particulièrement son attention aux pièces canadiennes et surtout aux médailles. Il est un des rares collectionneurs qui conserve les pièces en double et la plupart de ses médailles sont fleur de coin et en bronze. Sa collection est d'une grande valeur. C'est un chercheur enthousiaste et la numismatique lui est redevable de plusieurs découvertes. Il a tant de passion pour cet amusement qu'il passerait tout son temps à collectionner, mais ses nombreuses occupations l'en empêchent. La biographie suivante fera connaître ce numismate distingué :

Né à Quebec le 8 juillet 1844 il fit ses études commerciales et classiques au Collège de Lévis et au Séminaire de Quebec. Il fut employé plusieurs années dans le commerce de bois et de ferronnerie. En 1871 il laissa la maison Chinic & Beaudet, de Quebec, où il fut employé longtemps comme comptable et caissier, pour entrer au Ministère du Revenu de l'Intérieur, où il est encore. Depuis ce temps il n'a cessé de se dévouer à toutes les œuvres utiles de la Capitale tant au point de vue religieux et philantropique qu'au point de vue national et même commercial. En 1878 il fonda la Société de Secours Mutuels des Franco-Canadiens dont il fut élu président. Elu Commissaire des Ecoles Séparées en 1879 il est nommé président du bureau en 1886. En 1882 il devint président de l'Orphelinat St. Joseph. En 1883 il est unanimement choisi comme président de la succursale No. 28 de

Chevalier Fabien René Edouard Campeau is a born collector, for since his childhood he has collected everything collectable that came to his hands ; insects, minerals, curiosities of all kinds, and, naturally, old coppers and medals. For several years he has discarded other things and confined his attention mainly to Numismatics, and although he collects coins of all nations and ages, he has given particular attention to Canadians, and above all to Canadian medals. He is one of the few collectors that collect each coin, when possible, in duplicate, and his medals are nearly all brilliant proofs. He is an enthusiastic seeker after rarities, and having made numerous discoveries, his collection is exceedingly valuable. He has such a passion for this pursuit that he is inclined to pass the whole of his time collecting, but his numerous other engagements prevent it. The accompanying biography will help to make the reader acquainted with this distinguished Numismatist.

He was born at Quebec on the 8th of July, 1844, and pursued both a commercial and classical course of studies at the College of Levis and at the Quebec Seminary. After the completion of his studies he was employed for a number of years in the lumber and hardware business. In 1871, he left the employ of Chinic & Beaudet, of Quebec, which firm he had served for many years as accountant and cashier, to accept a position under the Minister of the Inland Revenue at Ottawa, which position he still holds.

From this time he has constantly devoted his energies to the public enterprises of the Capital, no matter whether religious or philanthropic, or national or even commercial in their character. In 1878, he founded "La Société de Secours Mutuels Franco-Canadien," of which he was elected president. Elect-

l'Association Catholique de Secours Mutuels, dont il devint par la suite Député Suprême. La même année pour le récompenser de son dévouement on le fait chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et les Hurons de Lorette le nomment Grand-Chef Honoraire, sous le nom de (On8e de Ak8endaeriti) " L'homme dévoué " titre qui n'a jamais été décerné à d'autre blanc qu'au marquis de Lorne. En 1886 il est choisi comme président général de la société St. Jean Baptiste de la Capitale ainsi que président de l'Institut Canadien Français. Il est la même année nommé représentant au Canada de la société des Chevaliers Sauveteurs des Alpes Maritimes et Délégué général de l'Alliance Française et le gouvernement français lui-même lui donne les Palmes Académiques avec le titre d'Officier d'Académie. En 1887 il est élu directeur de la société de Colonisation du Lac Témiscamingue dont il est actuellement le président. La même année le Rajah des Indes, Sir Sourindro-Mahum-Tagore, lui envoie l'Etoile de Mérite et il est plus tard nommé avocat de St. Pierre. En 1890, il prend une part active à l'établissement d'une manufacture nommée " Ottawa Canning Co., Limited," et en devient le Vice-Président. Le couronnement de cette vie active et méritoire est cependant son élection en janvier 1893 comme membre du Conseil Municipal dans le quartier St. George où jamais encore aucun Canadien-Français n'avait été élu. Le Chevalier Campeau est aussi auteur et membre de plusieurs sociétés littéraires, scientifiques et philantropiques tant du pays que de l'étranger, membre correspondant de la Société Numismatique et Archéologique de Montréal, et président de la Société Numismatique d'Ottawa dont il est un des fondateurs.

Son blason est un écusson portant un paysage ; un plateau avec wigwams (camp), au bord d'un lac (eau), au fond une montagne plantée d'une croix. Le chef est d'azur avec étoile d'argent et le tout est surmonté d'un casque à visière de Chevalier.

Sa devise est : *Je laisse dire.*

ed as separate school commissioner in 1879, he was nominated to the office of president in 1886. In 1882 he became president of l'Orphelinat Saint-Joseph. In 1883 he was chosen president of branch No. 28 of the Catholic Mutual Benefit Association, of which he in course became Supreme Deputy. The same year, for his devotedness, he was made a Chevalier of the Order of Saint Sepulchre, and the Huron Indians of Lorette named him Grand Huron Chief under the name (On8e de Ak8endaeriti) " The devout man," a title which has been conferred on no other white man except the Marquis of Lorne. In 1886, he was chosen as general president of the St. Jean-Baptiste society of the Capital, also as president of l'Institut Canadien-Français. This same year he was named Canadian representative of la Société des Chevaliers Sauveteurs des Alpes Maritimes, and general delegate of l'Alliance Française. The French Government itself accorded him the academical Palms, with the title of Officier d'Académie. In 1887, he was elected a director of la Société de Colonisation du Lac Témiscamingue, of which society he is now president. During the same year an Indian Rajah sent him the Star of Merit, and later he was named Avocat de St. Pierre. In 1890, he took an active part in organizing a joint stock manufacturing company under the name of the Ottawa Canning Co., (Limited), and became its Vice-President. The crowning honor of his active and meritorious life was his election, in 1893, as municipal councillor for St. George's Ward, Ottawa, a ward in which no French Canadian has ever before been elected. Chevalier Campeau is also an author and a member of several other literary, scientific and philanthropic, foreign as well as home societies. He is corresponding member of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, and President of the Numismatic Society of Ottawa, of which he was one of the founders.

His arms are a shield, bearing a landscape with a field and lake in the foreground, a cross on the top of a mountain in the distance.

Chief azure, a star argent ; crest, a Chevalier's Helmet and Visar. Motto : *Je laisse dire.*

ALFRED DESROCHES,
Montreal, Canada.

Monsieur Alfred Desroches est né à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal, le 29 mars 1839, et après qu'il eut reçu une éducation primaire à l'école modèle de son village, à l'âge de onze ans ses parents l'envoyèrent au Collège de l'Assomption. Il étudia trois années et en sortit en 1853 pour entrer en apprentissage à Montréal chez Messieurs Bohle & Henderey, orfèvres, aujourd'hui la maison Henderey & Leslie rue St. Pierre. En 1863 il alla s'établir à Terrebonne. Cette même année l'Honorable Edouard Masson forma la compagnie de Volontaires de Terrebonne, faisant partie du 12e bataillon de la Province du Bas-Canada, et M. Desroches entra dans cette compagnie comme sous-officier, et en 1866 accompagna ce bataillon sur les frontières du Canada, lors de la deuxième invasion des féniens, où il resta trois mois sous les armes. En 1868, M. Desroches retourna à Montréal à l'emploi de la même maison, position qu'il occupe encore à présent. M. Desroches épousa en premières noces, en 1860, Melle Julie Gervais, de la Pointe-aux-Trembles et de cette union il eut quatre enfants dont une fille seulement survit ; et en secondes noces, en 1874, à Madame Philomène Biron, de Montréal, qui était veuve de David Bohle, un de ses patrons ; de cette dernière union il n'eut qu'une fille qui vit encore. M. Desroches est le fils de Joseph Desroches et de Emilie Marion, tous deux de la Pointe-aux-Trembles, et est un descendant direct d'un des premiers colons au Canada. Quelques notes sur cet ancêtre de M. Desroches seront d'un grand intérêt :

M. Jean Desroches arriva à Quebec, en 1641, et en 1642 faisait partie de l'escorte de de Maisonneuve à son arrivée à Montréal et le premier mariage célébré à Ville-Marie, le 18 novembre 1647 fut celui de ce même Jean Desroches, de la paroisse de Sainte-Lucie, près d'Autun, avec Françoise Godé, de la paroisse de St. Martin-Digé, dont le père et la mère habitaient déjà Mont-

Mr. Alfred Desroches was born at Pointe-aux-Trembles, near Montreal, on the 29th of March 1839, and after he had received a primary education in the model school of his native village, was sent by his parents, at the age of eleven, to the College of l'Assomption. He studied there three years, when he left to enter upon his apprenticeship with Messrs. Bohle & Henderey, goldsmiths, now Henderey & Leslie, St. Peter street. In 1863 he went to Terrebonne to set up in business for himself, where, during the same year, a company of Volunteers, in connection with the 12th Battalion of Lower Canadian Militia, having been organized by the Honorable Edward Masson, he joined this company as a non-commissioned officer. In 1866, he accompanied his battalion to the frontier on the second Fenian raid, when he was three months under arms. In 1868, Mr. Desroches returned to Montreal and re-entered the employ of the old firm, with which he has ever since been connected. Mr. Desroches, in 1860, married Miss Julie Gervais, of Pointe-aux-Trembles, his first wife, from which union have sprung four children. In 1874, he married his second wife, Mrs. Philomène Biron, widow of David Bohle, a former employer. From this marriage there was only one daughter, who still survives. Mr. Alfred Deroches is a son of Joseph Desroches and Emilie Marion, both of Pointe-aux-Trembles. He is a lineal descendant of one of the first settlers in Montreal. A short account of this ancestor may be highly interesting.

Mr. Jean Desroches arrived in Quebec in 1641, and in 1642 formed part of Maisonneuve's escort to Montreal. The first marriage celebrated at Ville-Marie, on the 18th of November, 1647, was that of this same Jean Desroches, of the Parish of Ste. Lucie, near Autun, with Françoise Godé, of the Parish of St. Martin-Digé, whose father and mother were citizens of Montreal. He secured a concession

réal. Il obtint, en 1650, des concessions de terres, lesquelles terres et maisons de Jean Desroches, d'après le Plan de Ville-Marie de l'abbé Faillon, en 1672, se trouvaient situées à l'encoignure des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier. Une autre de ces terres est encore connue sous le nom de Ruisseau Desroches à la Pointe-aux-Trembles. Jean Desroches se distingua dans plusieurs rencontres avec les sauvages. M. Alfred Desroches ainsi qu'un de ses frères, Joseph, possèdent tous les contrats de mariage, de concessions de terres, etc., documents authentiques qui prouvent qu'ils sont les seuls descendants directs de Jean Desroches possédant les preuves à l'appui de leurs prétentions. M. Alfred Desroches désirant connaître l'histoire de son pays crut qu'il ne pouvait mieux y arriver qu'en étudiant ses monnaies : aussi nous le trouvons, en 1881, livré à l'étude de la Numismatique et travaillant sans relâche à former une collection qui devint une des plus riches du Canada. En 1891, il la vendit à M. P. N. Breton, de Montréal, pour une somme assez ronde et recommença une seconde collection avec les pièces en duplicata qu'il possédait ; il vendit encore cette deuxième collection au même, en 1892, et comme M. Desroches est un sage il appliqua le produit de la vente de ses collections augmenté de ses épargnes à l'achat de biens-fonds ; aussi trouve-t-il aujourd'hui que la Numismatique procure non-seulement l'avantage de connaître l'histoire de son pays mais aussi le bien-être, et comme ses ancêtres il aura mérité la considération et le respect de ses concitoyens.

of land in 1650, which land and houses erected thereon, belonging to Jean Desroches, are shown on the Plan of Ville-Marie given by Abbe Faillon in 1672. This land was situated near the corner of Notre Dame and Saint-François-Xavier streets. Another of his farms is still known under the name of Ruisseau Desroches at Pointe-aux-Trembles. Jean Desroches distinguished himself in several encounters with Indians in and around Montreal.

Mr. Alfred Desroches, with one of his brothers, Joseph, have all the marriage contracts, deeds of concession and other authentic documents showing that they are the only direct descendants of Jean Desroches, possessing positive proofs of their pretensions. Mr. Alfred Desroches, desiring to know the history of his country, believed he could not better secure this end than by studying its coins ; thus we find him in 1881 deep in Numismatic study, and working without relaxation to form a collection of coins, which eventually became one of the richest in Canada. In 1891, he sold his collection to Mr. P. N. Breton for a good price, and at once set about forming a second collection with the duplicates left after the sale, and this collection he sold in 1892 to the same party, and as Mr. Desroches has wisely invested the funds from these sales, and thus increased his savings, he finds today that his numismatic inclinations have not only secured for himself a knowledge of his country's history but also considerable means, and, like his ancestors, he has won the respect of his fellow citizens.

F. X. PAQUET,

Ottawa, Ont., Canada.

Monsieur F. X. Paquet est né à Quebec le 12 janvier 1845, mais il passa sa jeunesse à St. Jean-Port-Joli, et en 1859, il fut confié au Collège de Ste. Anne la Pocatière où il resta six années ; en 1865, il étudia le notariat sous le notaire T. Michaud, Régistrateur du Comté de l'Islet, à St. Jean-

Mr. F. X. Paquet was born at Quebec on the 12th of January, 1845, but most of his youth was passed at St. Jean-Port-Joli. In 1859, he was sent to the college at Ste. Anne la Pocatière, where he remained six years. In 1865, he commenced to study for the Notarial profession under T. Michaud,

Port-Joli. Il abandonna l'étude du notariat, en 1869, pour être nommé agent général et télégraphiste sur le Grand Tronc, le Lévis et Kennebec, et le Quebec, Montréal, Ottawa et Occidental, positions qu'il occupa de 1869 à 1882.

M. Paquet commença à collectionner les insectes, en 1876, et les monnaies en 1880. Il fut nommé au Ministère des Travaux Publics en 1883, dessinateur dans les bureaux de l'architecte en chef où il est resté jusqu'à ce jour. La même année il fut chargé d'enluminer l'adresse présentée par la ville d'Ottawa à la Princesse Louise à son retour des Bermudes et en 1887 enlumina sur satin l'adresse présentée par la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa à Sa Majesté la Reine Victoria à l'occasion de son Jubilé. M. Paquet excelle dans la peinture à l'eau sur satin, velin, papier, etc., et a exécuté des centaines de dessins à la plume parmi lesquels un bon nombre des pièces représentées dans ce livre. En 1888, il commença une collection de timbres-postes qui comprenait déjâ 3800 pièces lorsqu'il la vendit en 1891 pour consacrer toutes ses heures de loisirs à la collection des monnaies et médailles en général mais plus particulièrement du Canada, aussi s'est-il jeté avec ardeur dans ce travail et par le moyen d'échanges il devint bientôt en possession d'une collection considérable, laquelle a obtenu plusieurs prix et médailles à la dernière exposition d'Ottawa, en septembre dernier. Elu secrétaire de la Société Numismatique d'Ottawa, en 1891, il cumule aujourd'hui cette charge avec celle de surintendant des échanges de cette société.

notary public, Registrar of the County of l'Islet at St. Jean-Port-Joli. In 1869, he relinquished his notarial studies to accept an appointment as general agent and telegrapher on the Grand Trunk, the Levis and Kennebec, and the Quebec, Montreal, Ottawa and Occidental Railways, which positions he held from 1869 to 1882.

Mr. Paquet commenced to collect insects in 1876, and minerals in 1880. He was appointed in 1883, by the minister of public works, as draughtsman in the chief architect's office at Ottawa, which position he now holds. The same year he was commissioned to illuminate an address, presented by the City of Ottawa to Princess Louise, on her return from Bermuda, and in 1887, he illuminated on satin the address presented by the St. Jean Baptiste Society of Ottawa to Her Majesty Queen Victoria, on attaining her Jubilee. Mr. Paquet excels in painting in water colors on satin, vellum, paper, etc., besides he has executed many original designs in pen and ink, among which are a large number of the pieces represented in this book. He commenced a collection of stamps in 1888 which numbered 3800 varieties, and which he sold in 1891, to confine all his leisure time to coins and medals in general, but more particularly those of Canada. He at once threw himself with ardor into the work, and by means of exchanges he soon became possessed of a considerable collection which secured several prizes and medals at the last exhibition at Ottawa, held in September. Elected Secretary of the Numismatic Society of Ottawa, in 1891, he continues to hold the position, as well as that of Superintendent of exchanges.

Description du Papier-monnaie emis par des particuliers.

Description of Paper Money of Private issues.

Dobie & Badgeley.....Montréal, 1er mai 1790,
15 et 30 sols ; un écu ; six livres.

Benjamin De Wolff.....Windsor, N. S. 1820,
½ dollar.

W. Gittinear.....Prescott, 1814,
3 pence.

M. Wallace, treasury note.....Halifax, Sept. 5, 1820,
2.00 in gold or province notes.

Archambeault et al.....L'Assomption, 8 juillet 1837,
30 sous.

W. & J. Bell.....Perth, Ont., Sept, 1837
6, 7½ and 12 pence : ¼ and ½ dollar.

D. Berthelet.....Lachenaie, 9 août 1837,
20 sous.

J. Bistodeau.....St. Hyacinthe, 8 août 1837,
10 sous.

J. B. Cadieux.....La Pointe-aux-Trembles, 20 juin 1837,
6, 12, 15, 24 et 30 sous ; un écu.

Cuvillier & Sons.....Montréal, 10 juillet 1837,
6, 12, 15, 24 et 30 sous ; un écu.
Montréal, 2 janvier 1838,
1, 2 et 5 piastres.

Baptiste Clément.....Rivière du Chaîne, 26 août 1837,
20 et 30 sous ; un écu.

Wfd. Nelson & Cie., (Distillerie St. Denis).....St. Denis, 22 juillet 1837,
6, 10, 15, 30 et 60 sous.

Elie Desmarais.....Rivière du Loup, 21 octobre 1837,
15 sous

Ignace Dumouchel.....Rigaud, 2 août 1837,
6, 12, 15, 20, 30 et 60 sous.

Etier & Uneau.....St. Lin, 2 août 1837,
12 sous.

M. Hart.....Three Rivers, October 1st 1837,
20 pence ; ½ dollar.

Ant. Hébert.....Nicolet, 4 novembre 1837,
Un écu.

William Leclair.....St. Eustache, 28 juillet 1837,
15 sous.

Wm. Morrison.....Berthier, 4 novembre 1837,
30 sous.

E. & D. Massue.....Beauharnois, 30 août 1837,
60 sous.

Thos. & Wm. Molson.....Montréal, 20 juillet 1837,
10 et 30 sous ; 3 francs.

Félix Plante.....St. Charles, 9 août 1837
6, 12, 15, 20, 30 et 60 sous.
François Plante.....Laprairie, 1er septembre 1837,
60 sous.
A. J. Pratt.....Trois Rivières, 6 septembre 1837,
12 sous.
James Watts & Co.,.....St. Benoit, 25 juillet 1837,
60 sous.
Boucherville.....1837,
15 et 30 sous.
Banque de Quebec.....Quebec, 1er juin 1837,
12 sous, 30 sous ; un écu.
Cie. de St. Césaire.....St. Césaire, 1837.
Jos. T. Drolet.....St. Marc, 1837.
Louis Landry.....1837
30 sous.
E. & D. Mappin.....Beauharnois, 1837.
Alexis-Edouard Montmarquet.....Carillon, 1837,
15 et 30 sous ; un écu.
François Pénard.....Montreal, 1837.
St. Hilaire de Rouville, 1837.
Charles Bowman.....Bowmanville, Ont.
7½ pence.
Blanchard & Wales.....St. Andrews, Que.
W. Baker.....Bytown, March 12th, 1838,
3 and 6 pence.
Neil Doherty.....Rawdon, 16 February 1838,
7½ pence.
B. Joliette.....St. Paul de Lavaltrie, 20 novembre 1838,
12 et 30 sous ; un écu.
Ed. Methot.....Ste. Anne de la Pérade, 18 janvier 1838,
12 sous ; 2½ chelins.
Neil Stewart.....Hawkesbury, Ont., 1838,
7½ and 15 pence.
David Smart.....Port Hope, 21 mars 1839,
¼ dollar.
Watkins & Harris, 68 King street, Toronto, Ont., 13 July and 25 Oct. 1839
7½, 15 and 30 pence.

Diverses Banques et Institutions qui ont emis des Billets.

Banks and other Institutions who have issued Bills.

Canada Bank.....Montreal, 10th August 1792,
5 shillings.
Canada Bank.....Montreal,
Larger size of notes.

Bank of Canada.....Montreal,
Champlain and St. Lawrence Railroad.....Montréal, 1er août 1837,
15 et 30 sous ; un écu.
Henry's Bank.....Laprairie, 27 juin 1837,
30 sous ; un écu ; 1, 2, 5 et 10 piastres.
Hart's Bank.....Three Rivers, 20th April 1838,
1 and 3 dollars.
Mechanic Bank.....Montreal, 1st June 1837,
5 dollars.
Mechanic Bank of St. Johns (T. & G. Cherry) St. Johns, P. Q., 2nd Nov. 1837
1 dollar.
Midland District Canada or Bank of Three Rivers,
1 dollar and £5.0.0.
Moisic Iron Company.....Moisic, P. Que.,
One cent bill and 1, 3, 5 and 10 cent cards.
Union Bank.....Montreal, 1836–38.
Banque Canadienne.....St. Hyacinthe, 23 août 1838,
1 et 2 piastres.
La Banque de Boucherville.....Boucherville,
L. Guimond, Caissier ; D. Laurent, President.
1 piastre.
Hunterstown Lumber Co.....Hunterstown, P. Que., 1865–75,
5, 10, 25, 50 cents ; 1, 2 and 5 dollars.
Niagara Harbour and Dock Co.....Niagara, 1840,
2 dollars.
Agricultural Bank of Upper Canada.....Toronto, Ont.
For Messrs. Truscott, Green & Co.
Banque de la Cité.....Montreal,
British Canadian Bank.....Toronto, Ont.
Bank of Clifton,
do Western Canada.....Clifton,
do Prince Edward Island.....Charlottetown,
do Lower Canada.....Quebec,
do The People.....Toronto,
do Niagara.....Niagara,
do Brantford.....Brantford,
do Commerce,
do Halifax,
do Liverpool.....Liverpool, N. S.
do Acadia.....Liverpool, N. S.
Charlotte County Bank.....St. Andrews, N. B.
Colonial Bank of Canada.....Toronto,
City Bank.....Montreal,
Central Bank of New Brunswick.....Fredericton, N. B.
Commercial Bank of New Brunswick.....St. John, N. B.
do do Fort Erie
do do Montreal (for John E. Mills & Co)
Montreal, 1836.
do do Canada.....Hamilton or Kingston,
do do Midland District.....Kingston, U. C.

Central Bank of Canada	Toronto,
Consolidated Bank of Canada	Montreal,
Exchange Company of Chippewa	Upper Canada,
Exchange Bank of Toronto	Toronto, Ont.
do do	Montreal,
Farmer's Joint Stock Bank	Toronto, Ont.
do Bank of Toronto	
Federal Bank of Canada	Toronto, Ont.
Gore Bank	Hamilton,
Huntingdon County Bank	Huntingdon, Que.
International Bank of Canada	Toronto, Ont.
Merchants Bank of Upper Canada	Toronto,
Maritime Bank	St. John N. B.
Mechanics Bank	Montreal,
Metropolitan Bank	do
Niagara District Bank	St. Catharines, Ont.
Provincial Bank of Canada	Stanstead,
Royal Canadian Bank	Montreal,
Superior Bank	
Stadacona Bank	Quebec,
Union Bank of Prince Edward Island	Charlottetown,
Westmoreland Bank of N. B	Moncton, N. B.
Zimmerman Bank	Niagara,
Pictou Bank	
Farmers' Bank of Rustico	Rustico, P.E.I.,

Liste des Banques et Institutions dont les Billets sont bons.

(Sujet à corrections.)

List of the Banks and Institutions of which the Bills are good.

(Subject to corrections.)

Bank of Montreal	Montreal, Que., Estab. 1817.
do Toronto	Toronto, Ont.
do British North America	Montreal, Que.
do Ottawa	Ottawa, Ont.
do London	London, Ont. (bills redeemed)
do Hamilton	Hamilton, Ont.
do Nova Scotia	Halifax, N. S.
do Yarmouth	Yarmouth, N. S.
do New Brunswick	St. John, N. B.
do British Columbia	Victoria, B. C.
Banque du Peuple	Montreal, Que.
do Ville-Marie	do do
do Jacques-Cartier	do do
do Hochelaga	do do
do Nationale	Quebec, do
do de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe, Que.

Banque St. Jean.....St. Jean, Que.
do des Iles St. Pierre et Miquelon....St. Pierre Miquelon,
Commercial Bank of Newfoundland.....St. John's, Newfoundland,
do do Windsor.....Windsor, N. S.
do do Manitoba.....Winnipeg, Man., (bills redeemed)
Canadian Bank of Commerce.....Toronto, Ont.
Dominion Bank.....Toronto, Ont.
Dominion of Canada,
Exchange Bank of Yarmouth.....Yarmouth, N. S.
Eastern Townships Bank.....Sherbrooke, Que.
Halifax Banking Company.....Halifax, Nova Scotia,
Hudson's Bay Company (issued at York Factory 1st May 1870; 1 and 5 shillings)
Imperial Bank of Canada.....Toronto, Ont.
Merchants Bank of Prince Edward Island...Charlottetown,
do do Halifax.....Halifax, N. S.
do do Canada.....Montreal, Que.
Molsons Bank..... do do
Ontario Bank.....Toronto, Ont.
Peoples Bank of New Brunswick.....Fredericton, N. B.
do do Halifax.....Halifax, N. S.
Province of Canada,
Quebec Bank.....Quebec, Que.
Summerside Bank of Prince Edward Island.
St. Stephens Bank.....St. Stephen, N. B.
Standard Bank.....Toronto,
Traders Bank of Canada.....Toronto, Ont.
Union Bank of Lower Canada.....Quebec, Que.
do do Canada..... do do
do do Newfoundland.....St. John's, Newfoundland,
do do Halifax.....Halifax, N. S.
Western Bank of Canada.....Oshawa,
Bank of Upper Canada.....Toronto, (bills redeemed about 75c.)

PORTRAITS.

			PAGE.
P. Napoléon Breton	Montreal,	Canada.	3
Robert Wallace McLachlan	do	do	25
Adélard J. Boucher	do	do	33
Gerald E. Hart	do	do	113
Ls. Joseph Casault	Ottawa, Ont.	do	157
Thomas Wilson	Clarence, do	do	161
Reverend Père J. Michaud, C.S.V.	Montreal,	do	173
F. X. Paquet	Ottawa, Ont,	do	181
F. R. E. Campeau	do	do	189
Alfred Desroches	Montreal,	do	199
Dr. Jos. Leroux	do	do	215

TABLE.

	PAGE.
Préface	5
Tableau des raretés	9
Monnaie Indienne	10
Monnaie de Carte	10
Domination Française	24
Quebec	36
Ontario	115
Colonies en général	156
Province du Canada	160
Nouvelle-Ecosse	163
Nouveau-Brunswick	176
Ile du Prince Edouard	179
Nord-Ouest	184
Colombie Anglaise	187
Puissance du Canada	192
Terreneuve	194
Pièces anonymes et diverses	201
Biographies	217
Papier monnaie	235

CONTENTS.

	PAGE.
Preface	5
Table of rarities	9
Wampum	10
Card money	10
French Regime	24
Quebec	36
Ontario	115
Colonies in general	156
Province of Canada	160
Nova Scotia	163
New Brunswick	176
Prince Edward Island	179
North-West	184
British Columbia	187
Dominion of Canada	192
Newfoundland	194
Anonymous and Miscellaneous	201
Biographies	217
Paper money	235

CORRECTION.

No. 898 token is cancelled, as it belongs to Nova Scotia, England, not to Canada.